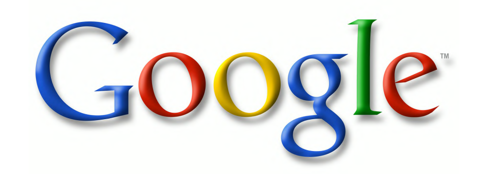
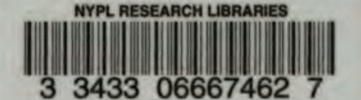
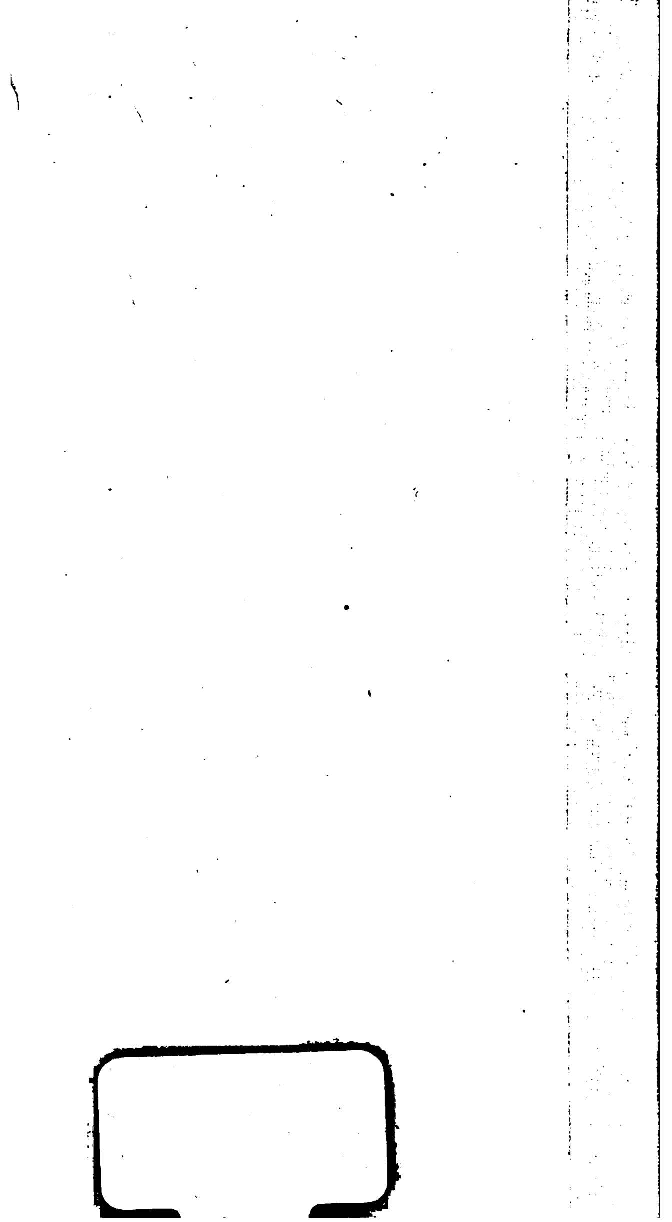




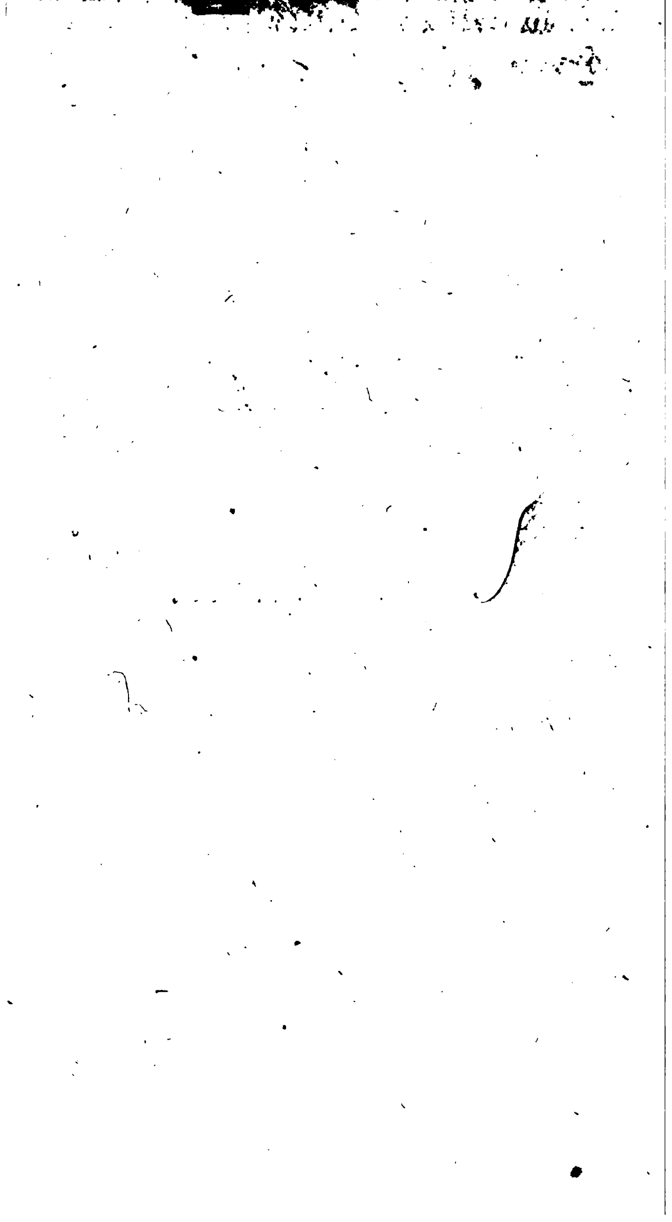


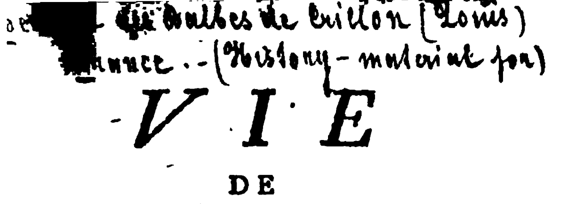
VIE

DU

BRAVE CRILLON.

TOME PREMIER.





VIE

DE

LOUIS BALBE-BERTON DE CRILLON,

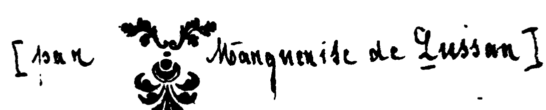
Surnommé le BRAVE:

ET

MÉMOIRES DES REGNES DE HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, ET HENRI IV;

Pour servir à l'Histoire de son temps.

TOME PREMIER.

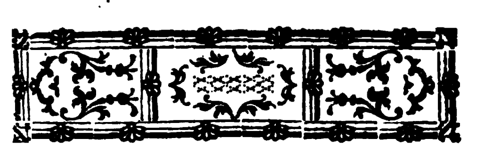


A PARIS,

Chez PISSOT, Libraire, Quai de Conti, à la descente du Pont-Neuf.

M. DCC. LVII.

Avec approbation & Privilège du Roi.



VIE DU BRAVE CRILLON.

LIVRE PREMIER.

C'EST à l'histoire qu'il appartient de communiquer l'immortalité aux grands hommes. Ceux qui ont rempli l'univers de leur réputation nous seroient inconnus, si, avec leurs noms, elle ne nous avoit transmis leurs grandes qualités, leurs talens, leurs vertus & leurs exploits : leur gloire oubliée, comme eux, n'auroit point passé leur siécle.

Il feroit à fouhaiter que chaque héros eût fon hiftorien. Combien de grands hommes ont honoré leur patrie, ont illuftré leur fiécle, & dont on ignore jufqu'aux noms : d'autres, dont le nom feul fait l'éloge ; perfonne n'ayant raffemblé les particularités de leur vie, & les traits frapans de leur hiftoire, répandus & difperfés dans différens ouvrages.

Il n'eft guère de nom plus connu parmi nous que celui du *brave Crillon:* fa valeur, fon intrépide fermeté, fa tête toujours à lui dans les plus grands périls ; furmontant des obftacles qui paroiffoient invincibles à tout autre ; fes exploits accumulés & prefque toujours achetés de fon fang, tout lui a affuré une gloire immortelle ; mais peu de gens font inftruits du détail des actions brillantes, & fi décifives

pour l'Etat qui lui ont fait mériter cette gloire ; & l'on ignore les vertus civiles & humaines qui l'ont rendu aussi célèbre que ses victoires. Ceux qui cherchent dans l'histoire des instructions de conduite, aiment à sçavoir jusqu'aux moindres actions des grands hommes ; il n'en est point de si indifférentes, point d'événemens si peu considérables qui ne fournissent un sujet de réflexion pour un esprit éclairé, qui veut mettre à profit les bons & les mauvais exemples.

C'est dans cet esprit que j'entreprends d'écrire la vie circonstanciée du *brave Crillon*, de parcourir les faits & les événemens arrivés pendant les cinq régnes (*a*) sous lesquels il s'est aussi distingué par son caractère

(*a*) Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV.

vertueux que par ses hauts faits d'armes, sous lesquels, sans jamais se démentir, il s'est montré aussi grand capitaine que bon citoyen. Ce que dit de lui un historien contemporain suffit pour définir son courage : *Les preuves signalees qu'il avoit donné de sa valeur, approchent plus près*, dit-il, *de la vanité des romans, que de la vérité de l'histoire.*

Girard, vie du Duc d'Epernon.

Le soldat lui donna le nom d'*homme sans peur*. Henri III celui de *brave* & Henri IV celui de *brave des braves*. Sa valeur n'étoit ni téméraire, ni féroce; elle avoit pour guide la prudence : si quelquefois elle en a franchi les régles, des circonstances critiques, qui lui faisoient une nécessité de vaincre, l'exigeoient. Si sa valeur lui fit mériter le surnom de *brave*, sa générosité, sa bonté, sa droiture, son désintéresse-

ment, ſon amour pour tous ſes devoirs le marquerent au coin du plus honnête homme de ſon ſiécle, où ſon caractère vertueux contraſtoit avec la baſſeſſe, l'ambition, la duplicité, l'artifice, l'intérêt & la trahiſon, vices qui ſe déguiſoient ſous le nom de politique.

Les hommes nés d'un ſang illuſtre, & qui n'ont de recommandable que leurs noms, loin de ſe parer de quelques-uns de leurs ancêtres, qui, par leurs actions & leurs vertus, ont mérité d'être tranſmis à la poſtérité, devroient ſentir la honte d'être ſi peu dignes d'eux. Mais les vertus qui menent les hommes au grand ne ſont pas toujours héréditaires. Il eſt cependant certaines familles où il ſemble qu'elle le ſoit. On peut le dire de la maiſon *Balbe Berton*, connue depuis deux cent

VIE

DU

BRAVE CRILLON.

TOME PREMIER.

il cherchoit & étudioit ce qui lui avoit procuré un heureux succès.

Cet amour paroissoit même à des traits échapés de courage : présages sensibles des grandes actions qui devoient être un jour aussi utile à l'état que glorieuses pour lui. On le voyoit se livrer avec ardeur à des parties de course, de lutte, & à tous les exercices qui pouvoient fortifier son corps, lui donner de l'adresse, & animer son courage. A douze ans il sçavoit manier un cheval, & se servir de ses armes. Bientôt dégoûté de ces espèces de combats, & occupé tout entier de plus réels, il pria respectueusement son pere, mais avec une ardeur qui excluoit le refus, de le laisser aller servir sous les ordres du Duc de *Guise*.

Le Comte de *Berton* charmé d'une résolution qu'il avoit prévu

devoir bientôt se manifester, y donna son aveu. En embrassant ce fils d'autant plus cher pour lui, qu'il sentoit jusqu'où pourroit le mener son ardeur pour la gloire, il pensa n'avoir à lui recommander que modération & prudence.

Le Chevalier de *Crillon* ne pouvoit faire ses premieres armes sous un plus grand Capitaine que le Duc de *Guise*, & le Duc de *Guise* ne pouvoit faire de manoeuvres & d'opérations sous les yeux d'un jeune guerrier plus attentif à les étudier, à les suivre, à en développer les causes, & à les combiner, enfin à en profiter.

La voix comune de toute l'Europe égaloit le Duc de *Guise* aux plus célèbres capitaines. Le Chevalier de *Crillon* ne tarda pas à s'attirer son estime. Eh! com- HENRI II. 1557.

ment la lui eût-il refusé ! Le premier acte de son talent pour la guerre fut une de ces actions d'éclat qui ne contribua pas peu à la prise de *Calais* : prise qui rétablit les affaires de la *France*, que la funeste journée de *St. Quentin* avoit réduite aux abois. Avant d'entrer dans le détail de ce siége, il est nécessaire de rapporter qu'elle étoit la face de la Cour, & la situation du Royaume.

HENRI II regnoit depuis onze ans. Plus heureux que *François Premier* son pere, ses armes avoient pris sur celles de *Charles-Quint* l'ascendant que *Charles-Quint* avoit eu sur *François Premier*. *Philippe II*, Roi d'Espagne, malgré toute sa politique n'avoit pu reprendre cette supériorité de réputation & de bonheur qu'avoit eu l'Empereur son pere.

Henri avoit toutes les qualités qu'on peut souhaiter dans un Prince, pour être un grand Roi. Il étoit bien fait, adroit dans toute sortes d'exercices, poli, doux, affable, caressant, mesuré dans ses discours; admirateur du mérite, qu'il relevoit avec éloge, & qu'il honoroit par des récompenses: amateur des belles lettres, zélé pour la religion, brave, plein de valeur comme son pere, mais moins crédule, & plus défiant; n'agissant jamais ni par légéreté, ni par caprice; prenant judicieusement ses mesures dans toutes ses entreprises. HENRI II.

Il payoit ces qualités par des défauts. Ses favoris & ses ministres le gouvernoient; les intérêts de l'Etat étoient toujours sacrifiés aux leurs. Souvent *Henri* s'en appercevoit, mais sans avoir la force de prendre un parti

vigoureux. Sa volupté nourrie par un caractère pareſſeux lui faiſoit redouter une application ſi néceſſaire aux Rois pour leur gloire & pour le bien de leur Royaume: c'étoit à la crainte d'en tenir lui-même les rênes que ſes Miniſtres, dont il croyoit ne pouvoir ſe paſſer, devoient leur pouvoir & l'impunité.

Le Duc de *Guiſe* & le Connétable de *Montmorency* étoient revêtus des plus belles charges de l'Etat : ils avoient tous deux le mérite qu'il falloit pour ſoutenir leur faveur; mais ils ne pouvoient voir leur crédit & leur haute réputation ſans jalouſie. Une émulation réciproque de gloire, une concurrence ambitieuſe de la faveur du Prince, les rendoient ſecrétement ennemis; la politeſſe, les égards, les ménagemens qu'ils avoient l'un

pour l'autre, n'étoient que l'enveloppe artificieuse de leur haine.

HENRI II.

Les Princes du Sang n'avoient ni crédit, ni autorité ; on les éloignoit du gouvernement & du commandement des armées : l'exemple du Connétable de *Bourbon* faisoit craindre de leur donner trop de puissance. Tel étoit l'état de la Cour de *Henri* II.

Dès les premieres années de son regne il avoit signalé sa piété par les sanglans édits qu'il donna contre les nouvelles opinions qui avoient gagné à la cour, à la ville, & même dans le Parlement ; mais il relâcha de sa sévérité selon les conjonctures.

Henri fut à peine sur le trône qu'il se ligua avec plusieurs Princes d'Allemagne contre l'Empereur. Ses avantages humilierent *Charles-Quint*, accoutumé à

HENRI II.

Metz assiégé par Charles V en octobre 1552.

Il leva le siége le premier janvier 1553.

vaincre en combattant contre *François Premier*. Irrité des succès de *Henri*, il vint en personne assiéger *Metz* avec une armée de cent mille hommes ; il eut la honte de trouver devant *Metz* une résistance qui le força d'en lever le siége. Le Roi dut cet avantage à l'expérience, à l'activité, à la valeur & à l'intrépidité du Duc de *Guise*.

Charles-Quint manqua de courage pour soutenir ce revers : sa raison, en défaut par cette entreprise mal digérée, y succomba. Dans les premiers mouvemens de son chagrin il prit la résolution de disparoître aux yeux de l'univers ; il remit l'empire à son frere *Ferdinand*, & ses autres états à D. *Philippe* son fils. Ce projet qui réduisoit *Charles-Quint* à une vie privée & solitaire, fut aussitôt exécuté que conçu.

Le nouveau Roi d'Eſpagne n'étoit pas moins occupé du dé- HENRI II. ſir de s'agrandir aux dépens de la France, que l'avoit été l'Empereur ſon pere ; mais il avoit l'humeur moins belliqueuſe : le cabinet étoit ſon élément ; ainſi on avoit moins à craindre ſa valeur que les obliques détours de cette miſtérieuſe politique qui fit ſon principal caractère. Il étoit à peine depuis un an ſur le trône qu'il rompit la tréve faite entre la France, l'Empire & l'Eſpagne. Ses armes furent d'abord victorieuſes. Les François furent défaits devant *St. Quentin* que les ennemis avoient aſſiégés (*a*).

Depuis que la race des *Valois* étoit ſur le trône, la France n'avoit pas faite une ſi grande perte. Preſque toute l'infanterie fut priſe avec le bagage, les drapeaux

(*a*) Le 10 d'août 1557.

& le canon : mais celle des Princes, des plus grands Seigneurs du Royaume, de six cent gentilshommes restés sur la place ou faits prisonniers, étoit une perte qui rendoit cette journée bien funeste à l'Etat.

Le Connétable, blessé, combattoit en homme, qui, pour éviter la honte de sa défaite, cherchoit la mort. Sa prise mit le comble à la gloire du Duc de *Savoie*, qui commandoit l'armée des ennemis.

Le Roi d'Espagne arriva quelques jours après, aux acclamations de l'armée. Ce Prince se contentant de se rendre illustre entre les Souverains de son temps par sa sagesse, & par sa fine politique, en se félicitant du bonheur de ses armes, dit en s'adressant à tous les Généraux, qu'il en étoit redevable à leur va-

leur & à leur conduite.

Le Duc de *Savoye* voulant lui prendre la main pour la lui baiser, le Roi d'Espagne la retira, en lui disant: *C'est à moi de baiser les vôtres dont une si belle victoire est l'ouvrage:* & sur le champ il lui fit présent de tous les drapeaux pris sur les François. Le Duc de *Savoie* les fit porter à l'Eglise de Notre Dame de Nice.

PHILIPPE II après une victoire si complette ne doutoit pas que *St. Quentin* ne capitulât; mais l'Amiral de *Coligni* résolut de s'y enterrer avec la garnison, dont il ranima le courage par le sien, en montrant plus de fermeté que jamais.

Les ennemis, malgré la vigoureuse défense de l'Amiral, ayant fait onze grandes brêches aux murailles, donnerent le 27

HENRI II.

d'août un assaut général par toutes les brêches. L'Amiral avec une présence d'esprit admirable faisoit exécuter ses ordres partout. Averti que les ennemis entroient sur les remparts par les ruines d'une tour, il y courut suivi seulement de trois Officiers & d'un Page, n'osant dégarnir la brêche qu'il défendoit. Il paya son intrépidité de sa liberté ; on le conduisit à *Alonzos*, Mestre de Camp des vieilles bandes Espagnoles.

Avec *St. Quentin* il fut pris plus de trois cent gentilshommes : si la témérité de l'Amiral le fit du nombre des prisonniers, l'imprudence & l'entêtement du Connétable, ou plutôt son désespoir, le mit aussi en la puissance des vainqueurs. Il avoit à se reprocher la perte d'une bataille, qui mettoit la France à la

merci des ennemis ; rien ne les empêchoit de pénétrer jusqu'à Paris ; ni places, ni troupes n'étoient en état de les arrêter. HENRI II.

Charles-Quint en apprenant la défaite des François & la prise de *St. Quentin* demanda au Courier qui lui en aportoit la nouvelle, si le Roi d'Espagne étoit à Paris, voulant faire entendre que si *Philippe* n'avoit pas poussé ses conquêtes jusqu'à cette capitale, il n'avoit pas sçu profiter de sa victoire.

La perte de la bataille & de la ville de *St. Quentin* causa une vive douleur au Roi, & une terrible allarme dans Paris ; on y travailla avec autant d'ardeur que de diligence à quelques retranchemens. Le Roi rappella le Duc de *Guise* d'Italie ; il lui envoyoit courier sur courier, avec ordre de ramener l'armée qu'il y commandoit.

Le Duc arriva à la Cour avec

HENRI II. tout l'éclat d'un général qu'on attendoit pour sauver l'Etat : sur lui furent attachés les yeux de toute la France. Le Roi l'honora des plus glorieuses distinctions ; il le fit Lieutenant-Génaral de tous ses Etats : il eut même la pensée de le déclarer Vice-Roi. S'il ne lui en donna pas le titre, il lui en donna toute l'autorité.

Le Duc de *Guise*, pour soutenir la réputation qu'il s'étoit acquise, pour justifier le choix du Roi, & la confiance qu'on avoit en lui, résolut de frapper un coup d'éclat, sans même attendre le printems : il rassembla toutes les troupes, & en fit une assez belle armée. Les ennemis, sans être épouvantés, crurent qu'on vouloit la mener à *St. Quentin* pour tenter de reprendre cette place, & effacer par ce succès la honte

dont les François s'y étoient couverts.

C'étoit ſur *Calais* que le Duc avoit réſolu ſecrétement de venger la perte de *St. Quentin.* Il inſinua ce projet au Roi aſſez adroitement, pour que ce Prince crût en avoir ſeul conçu l'idée. Le Roi rempli de ce deſſein propoſa dans le conſeil de faire le ſiége de *Calais* : l'entrepriſe parut difficile & hazardeuſe. Le Duc de *Guiſe* fut du nombre de ceux qui rejettoient ce projet; il vouloit donner par ſon oppoſition plus de relief à cette conquête, s'il réuſſiſſoit, ou faire tomber la honte du mauvais ſuccès ſur ceux qui avoient opiné pour ce ſiége. Il combattit longtemps la réſolution d'attaquer une ſi forte place au plus fort de l'hyver : il exagéra les dangers de cette entrepriſe, & parut y

HENRI II.

avoir une répugnance qui sembloit protester contre les événemens, & contre sa complaisance même pour ce que le Roi paroissoit souhaiter si ardemment.

La défaite de *St. Quentin* avoit si fort affoibli nos armées, que le Roi fut obligé de convoquer le ban, & l'arriere-ban : il envoya dans les provinces, des ordres à tous les gentilshommes en état de prendre les armes, de se mettre en campagne, sous peine d'être dégradés de noblesse ; & on invitoit ceux qui voudroient servir en qualité de volontaires, & à leurs dépens, de se rendre auprès du Roi.

Ce fut dans ces conjonctures que le jeune *Crillon* fit agréer à son pere d'aller faire ses premieres armes sous un aussi grand capitaine que l'étoit le Duc de *Guise*. *Crillon* se rendit

à Paris, où sa naissance, sa vivacité, sa bonne mine & son zèle pour entrer dans la carriere de la gloire, le firent recevoir avec distinction. L'étude qu'à seize ans il avoit déja fait du métier de la guerre, son ardeur à rechercher les entretiens de ce genre, son avidité à interroger ceux à qui le temps & les occasions avoient donné de l'expérience, son attention à les écouter, tout lui attira bientôt l'estime des Généraux, qui se complaisoient à lui marquer de la bonté, & à lui laisser appercevoir l'espérance qu'il donnoit d'être un jour un grand guerrier.

Le Chevalier de *Crillon*, comme volontaire, marcha sous les ordres du Duc de *Guise*, qui, déja prévenu pour lui, & ami de son pere, le fit son Aide-de-Camp.

HENRI II. Tous les préparatifs étant faits tant par mer que par terre, le Duc de *Guise* partagea son armée en trois corps ; &, par des marches feintes, il tint les ennemis dans l'incertitude jusqu'au premier de janvier, qu'il se trouva à la vue de *Calais*. Cette ville est entourée de tous côtés, ou de la mer, ou de marécages ; on ne peut y aller que par une digue élevée au milieu des marais & défendue par le fort de *Nieulay*.

Siége de Calais en 1558.

A une certaine distance de ce fort, il y en a un autre, appellé le fort de *Sainte Agathe*. L'entrée du port est défendue par la tour du Risban, qui est l'ouvrage le plus considérable : il y avoit, en tirant vers le midi, une citadelle qu'on a depuis détruite & rétablie ; la ville étoit environnée d'un fossé si large & si profond, qu'il recevoit la riviére de Hames

mes & plusieurs ruisseaux qui venoient s'y décharger.

La prise de *Calais* dépendoit de celle des forts. On détermina de s'en rendre maître. On commença par celui de *Sainte Agathe ;* trois mille Arquebusiers l'attaquerent, & repousserent les Anglois ; ils furent forcés d'abandonner ce poste, & de se retirer dans celui de *Nieulay*, qu'on leur enleva le lendemain.

Milord *Dumfort*, Gouverneur de *Calais*, avoit jetté les meilleurs soldats de la garnison dans le Risban, & il l'avoit pourvu de toutes sortes de munitions : l'importance de ce poste qui défendoit la ville, en gardant ses approches, demandoit ces précautions. Un Officier d'expérience & de courage y commandoit. Le Duc de *Guise* qui connoissoit le prix du temps, sur-tout dans une sai-

HENRI II.

-son si dure, fit conduire par l[...] dunes les troupes qui devoie[...] attaquer le Risban, & sur [...] champ il le fit battre par le c[...] non. Après le premier feu il [...] donner l'assaut.

Crillon excité par une nob[...] impétuosité, fut des premiers à monter, malgré le feu épouve[...] table que faisoient les ennemis qui, à quelque prix que ce fû[...] vouloient conserver ce fort. J[...] mais on n'a affronté la mort av[...] tant d'intrépidité que le fit da[...] cette occasion le jeune *Crillo*[...] La grandeur du péril lui par[...] digne de sa valeur : il fut le pr[...] mier à la brêche, y tint ferm[...] presque seul contre ceux qui d[...] fendoient ce poste.

Celui qui commandoit da[...] le Risban n'eut pas plutôt [...] *Crillon* sur la brêche, qu'étonn[...] d'une résolution si hardie, & vo[...]

ant le punir d'une audace si témé-
aire, il courut à lui, pour le pré-
ipiter dans le fossé; mais le Che-
alier de *Crillon* l'ayant préve-
u, l'attaque, lui arrache sa pi-
ue des mains, le jette dans le
ossé; & sans examiner s'il est
outenu, il pénétre dans le fort,
fait main-basse sur tout ce qui
e présente, avec un courage si
léterminé, qu'il soutint presque
eul les efforts des assiégés, jus-
qu'à ce qu'il fût joint par ceux
qui le suivoient.

Les Anglois, n'ayant plus le Commandant que *Crillon* avoit etté dans le fossé, perdirent courage; le fort fut emporté, la garnison faite prisonniere de guerre; & la ville n'étant plus défendue par les forts se rendit le huitième jour du siége, après avoir resté deux cent dix ans au pouvoir des Anglois, qui avoient employé

Varillas, préface à la vie d'Henri III.

Graveson, vit. de Crillon.

onze mois pour la prendre.

HENRI II.

Calais fut pris par *Edouar* III en l'an 1347. Les Rois d'An gleterre, fiers de cette conquête disoient qu'ils portoient les cle de la France pendues à leur cei ture ; & les Anglois disoient qu les François reprendroient *Cala* quand le fer nageroit sur l'e comme le liége.

Crillon eut avec la gloire d succès les louanges de tous l Officiers de l'armée. Le Duc *Guise* lui donna les éloges l plus flatteurs ; l'attaque & l'a saut du fort du Risban lui avoie fait remarquer dans *Crillon* d talens & une valeur si supérie re, il avoit été si charmé de v dans un jeune homme de di sept ans de si glorieux comme cemens, qu'il lui donna tou son estime, & le regarda de lors comme un guerrier capab

les plus grandes entreprises. Le Chevalier de *Crillon*, sans en être plus vain, en étoit encore plus ardent & plus appliqué pour acquérir cette expérience, sans laquelle souvent trop de valeur nuit. HENRI II.

Il avoit demandé au Duc de *Guise* de ne pas lui laisser échaper une occasion de s'instruire en exposant sa vie, dont, lui dit-il, il ne faisoit de cas qu'autant qu'elle le rendoit digne de son nom, & de l'apprentissage qu'il faisoit de la guerre sous un si grand Général.

Le Duc de *Guise*, touché & flatté du discours de *Crillon*, lui promit de seconder son zèle, & lui tint exactement parole; ainsi *Crillon* s'étoit trouvé partout, & partout il avoit donné des preuves d'une valeur & d'une intelligence qui démentoit son âge.

HENRI II. Dans les hommes ordinaires, la réputation ne fait de progrès que par degré ; l'expérience perfectionne leurs talens : ils ne jouissent que tard de cette réputation, qu'ils n'aquiérent que par plusieurs exploits d'éclat, qu'une infinité d'actions ou obscures ou peu brillantes ont précédé ; mais il est des hommes rares, nés pour les grandes choses, dont les premiers essais ont tout le mérite de la perfection : il ne leur faut que des occasions pour développer les talens qui leur sont naturels.

Le Chevalier de *Crillon* fut un de ces guerriers qui n'ont pas besoin d'exemples, qui n'ont qu'à se livrer à leur génie.

La prise de *Calais* déconcerta toutes les Cours de l'Europe. Elles avoient cru la France trop abatue, pour jamais s'en relever. Les ennemis de cette couronne

loin de s'attendre à lui voir prendre des villes, se disputoient celles du Royaume, en se les partageant entre eux. Ils furent étonnés d'avoir à prendre des précautions pour défendre les leurs. Cette conquête jetta une nouvelle splendeur sur la gloire du Duc de *Guise*, qui venoit de venger la France de ses ennemis; & effacer avec tant d'éclat la honte de la journée de *St. Quentin*. Ces avantages, comparés aux malheurs qui avoient flétri les lauriers du Connétable, faisoient un contraste qui anéantissoit le dernier.

Les partisans du Duc de *Guise* faisoient des disgraces du Connétable le sujet d'une maligne joie; & ils regardoient les succès du Duc de *Guise* comme autant de triomphes qu'ils remportoient sur les partisans des *Montmorency*.

HENRI II.

Siége de Guines, 1558.

Le Duc de *Guise* voulant ajouter à la gloire dont le couvroit la prise de *Calais*, alla tout de suite mettre le siége devant *Guines*. Cette place forte étoit plus difficile à prendre que *Gravelines*, dont quelques chefs lui conseilloient de s'assurer ; mais *Guines* étoit plus nécessaire par la facilité qu'elle donnoit pour communiquer des autres places de France avec *Calais*.

Dès le troisième jour trente-cinq piéces de canon pointées sur le bord du fossé firent brêche à la muraille. Le Duc y fit donner l'assaut par d'*Andelot*, qui, après un combat opiniâtre, fut repoussé par les Anglois.

Le Duc de *Guise* tenoit parole au jeune *Crillon*. Il l'exposoit partout : animé par l'opinion que ce Prince lui marquoit avoir de lui, il faisoit des prodiges de valeur,

même des manœuvres de Capitaine rusé & expérimenté.

HENRI II.

Commentaire de Rabutin.

Le Duc piqué de l'échec de d'*Andelot*, marcha lui-même avec des troupes fraîches, & emporta la brêche; il vit *Crillon* y monter le premier, & opposer aux ennemis une intrépidité victorieuse. Le Gouverneur, le lendemain rendit la place, qui fut rasée comme inutile: *Ardres* & *Calais* couvroient la frontière de ce côté-là.

Les ennemis épargnerent au Duc de *Guise* le siége de *Hames*, entourée de marécages, & d'un très-difficile accès; ils en sortirent à la nouvelle que le vainqueur de *Calais* & de *Guines* s'avançoit pour s'en rendre maître. Voici l'époque où les Anglois ont été entiérement chassés du Royaume, où ils n'ont plus fait que des descentes occasionnées

HENRI II.

Les Anglois chassés de France.

par les guerres civiles sous les regnes suivans. On dut cet avantage au Duc de *Guise*, qui, en moins d'un mois força cette nation, née ennemie des François, à repasser la mer.

Le Duc de *Guise* fut reçu à Paris & à la Cour comme le rédempteur de la France. Le Roi le caressa, & lui donna toutes les louanges que méritoient ses rapides & décisifs exploits pour l'état. Le jeune *Crillon* lui fut présenté par le Duc, en lui disant : Ce gentilhomme n'a d'autre fortune au monde que sa naissance & son épée ; mais je me fais fort qu'elle deviendra un jour redoutable aux ennemis de Votre Majesté.

HENRI déja prévenu en faveur du Chevalier de *Crillon*, le reçut avec distinction ; il lui donna un bénéfice. On voit par une lettre

du Duc de *Guise* écrite au Comte de *Berton*, pere de *Crillon*, ce don du Roi; mais le bénéfice n'y est pas nommé. On sçait certainement que, dans la suite, il eut l'Archevêché d'*Arles*, les Evêchés de *Frejus*, de *Toulon*, de *Senez*, de *St. Papoul* & l'Abbaye de l'*Islebarbe*. (*a*) Dans ces temps-là l'histoire apprend qu'on donnoit aux laïques des bénéfices, des Evêchés & des Archevêchés, qu'ils remplissoient d'un ecclésiastique à eux. (*b*)

HENRI II.

Varillas.

Peu de jours après le Roi nomma *Crillon* Capitaine de cinq cent hommes dans la légion, que ce Prince venoit de lever, de six mille hommes, du Lionnois, du Dauphiné, de Provence & de

(*a*) Messieurs de Crillon ont dans leurs archives, à Avignon, la preuve de ces faits.

(*b*) On les appelloit *Custodinos*.

HENRI II. l'Auvergne, commandée par le Baron *Desadrets* (*a*). Sa commission est du 24 Mars 1558.

Crillon, de qui le cœur étoit excellent, pénétré de reconnoissance des bontés du Roi, le remercia avec le feu qui lui étoit naturel, en lui promettant zèle & fidélité, ajoutant qu'il ne regardoit plus sa vie, que comme un bien qui appartenoit à l'Etat, & qu'il seroit toujours prêt à sacrifier pour son service. Jusqu'à sa mort il a tenu scrupuleusement cette parole.

Son caractère droit ne put long-temps simpatiser avec celui du Baron *Desadrets*, dont il sembloit prévoir les vues, qui ne s'accordoient ni avec sa fidélité pour son Roi, ni avec son attachement pour la catholicité. De plus, rebuté d'un commandement qui le laissoit dans une oi-

ſiveté que ne pouvoit ſupporter ſon humeur bouillante & ſon ardent amour pour la gloire, il demanda au Roi la permiſſion de revenir auprès de ſa perſonne pour y ſervir en qualité de ſimple volontaire.

HENRI II.

Les conquêtes du Duc de *Guiſe* le firent entrer de plus en plus dans la faveur du Roi ; &, comme ſi la fortune n'eût eu les yeux tournés que ſur ſa famille, elle eut l'avantage de s'allier au Dauphin par le mariage de ce Prince avec *Marie Stuard*, Reine d'Ecoſſe, niéce des *Guiſe*.

La priſon du Connétable de *Montmorenci* avoit fait tomber la direction des affaires au Cardinal de *Lorraine*. D'*Andelot*, neveu du Connétable, par ſon entêtement pour les nouvelles opinions avoit forcé le Roi à le faire arrêter & à dépouiller de ſa char-

ge de Colonel général de l'Infanterie Françoise; elle fut donnée à *Montluc* une des créatures des *Guise*.

Le Cardinal de *Lorraine* voïant sa famille au plus haut point de gloire & de faveur, crut que sa fortune n'avoit plus besoin d'appui; il commença de regarder comme une contrainte humiliante les ménagemens & les égards qu'il avoit toujours observés pour la Duchesse de *Valentinois*, à qui il avoit des obligations, que son orgueil seul pouvoit lui faire oublier. Il alla même jusqu'à faire sur elle des railleries ameres, qui ulcérérent profondément le cœur de la Duchesse.

Quoique *Diane de Poitiers* fût dans un âge avancé, son empire sur l'esprit du Roi étoit toujours le même. Piquée de l'ingratitude du Cardinal, elle résolut

de lui faire ſentir qu'on ne l'offen- çoit pas impunément, & qu'elle avoit des reſſources pour affoi- blir le crédit qui le rendoit auſſi vain qu'ingrat. Celle qui lui pa- rut la plus ſûre, fut de faire re- venir le Connétable pour l'oppo- ſer aux *Guiſe*. Armée de ſon pou- voir ſur l'eſprit de *Henri*, elle le porta à faire la paix avec l'Eſ- pagne. Ce Prince fut d'autant plus facile à perſuader, qu'il crai- gnoit les viciſſitudes de la fortu- ne. La Ducheſſe lui propoſa le Connétable, comme l'homme de la Cour le plus propre à négocier la paix, & le plus capable de mé- nager les intérêts de la France.

HENRI II.

Le malheur de la défaite du Con- nétable n'avoit point affoibli l'af- fection du Roi pour lui. Ce Prince n'avoit pas ceſſé de lui donner des marques de ſon amitié, en lui écri- vant les lettres les plus conſolan-

HENRI II.

tes. La Duchesse de *Valentinois* informa secrétement le Connétable du dessein qu'elle avoit formé de le rétablir dans toute la splendeur de sa premiere faveur, & de faire avec lui une alliance qui les unît à jamais, en mariant *Henriette de Bouillon*, sa petite fille, avec d'*Anville*, fils du Connétable. Le Roi lui envoya des instructions pour travailler à la paix.

Le Connétable ravi de se voir employé à une négociation si honorable, répondit à *Diane* qu'elle seroit toujours maîtresse de sa destinée, comme de celle de sa famille. Il fit faire des propositions de paix à *Philippe II*, qui ne desiroit pas moins que *Henri* de voir finir la guerre. Dès les premiers pour-parler le Roi d'Espagne accorda la liberté au Connétable, qui, pendant les con-

férences fut souvent obligé d'en avoir avec le Roi, pour lui faire part de tout ce qui se proposoit. Il en fut toujours reçu avec les témoignages les plus tendres de son estime. La paix fut conclue entre la France, l'Empire, l'Espagne & l'Angleterre. Pour la rendre plus solide, on fit le mariage d'*Elizabeth de France*, fille aînée du Roi avec le Roi d'Espagne, & celui de la Princesse *Claude*, sœur du Roi, avec le Duc de *Savoye*. HENRI II.

Les *Guise* furent consternés & confondus de n'avoir pas été choisis pour procurer la paix au Royaume; & le succès de la négociation du Connétable leur causa une douleur humiliante. Ils sentirent que ce rival de leur ambition alloit partager avec eux la faveur & les graces du Prince. Leur jalousie leur montra la di-

HENRI II. minution de leur crédit, & les avantages qu'en tireroit le Connétable. Le Cardinal alors se reprocha son indiscrette conduite avec la Duchesse de *Valentinois*.

1559. Les nôces d'*Elizabeth* & de *Claude* de *France* furent célébrées à Paris avec une pompeuse magnificence. Le Chevalier de *Crillon*, fort & adroit dans tous les exercices du corps, y brilla.

Henri n'oublia aucun divertissement pour célébrer les mariages des deux Dames de France. Ce fut à celui des Tournois où il prit le plus de plaisir: plaisir qui lui fut funeste. Après avoir soutenu plusieurs assauts, ce Prince voulut encore rompre une lance avec le Comte de *Montgomery*. Un éclat de celle de *Montgomery* passa au travers de la visiére du casque de *Henri*, & lui entra si avant dans l'oeil droit, qu'il fut

d'abord renverſé & tout couvert de ſang. Onze jours après il mourut, dans la quarante-unième année de ſon âge, & la treizième de ſon regne.

HENRI II.

La mort du Roi fit éclore toutes les guerres civiles, qui, ſous les regnes ſuivans déchirerent ſi cruellement la France. *Henri* laiſſa quatre fils. L'aîné lui ſuccéda, il n'avoit encore que ſeize ans : c'étoit *François II*, Prince porté au bien & à la piété, d'un naturel docile, mais d'un génie extrèmement borné. Ceux qui aſpiroient au gouvernement ſe rendirent d'abord maîtres abſolus des affaires ſous le nom du Roi. La Cour prit alors une face nouvelle.

FRANÇOIS II.

Dans les régnes précédens la maiſon de *Guiſe* & celle de *Montmorency* avoient partagé la faveur, & avoient eu preſque

FRANÇOIS II.

toujours part au gouvernement. *Henri* eut à peine cessé de vivre, que deux nouveaux partis prétendirent conduire l'Etat. *Catherine*, comme mere de *François II*, demandoit la régence jusqu'à ce que ce Prince pût gouverner par lui-même. Quelque puissant que fut le parti des *Guise* & celui des *Montmorency*, ils ne pouvoient raisonnablement combattre une prétention autorisée & fortifiée par plus d'un exemple ; mais il s'éleva une autre faction qui portoit au gouvernement de l'Etat des prétentions qu'elle disoit être plus légitime que celle de la Reine. Ce furent les Princes du Sang, qui, regardant la jeunesse & le peu de capacité du Roi, comme une circonstance favorable, résolurent de s'en prévaloir, pour se dédommager de l'injustice qu'ils croyoient que le

feu Roi leur avoit faite, en les éloignant des affaires & du commandement des armées.

FRANÇOIS II.

Antoine de *Bourbon*, Roi de Navarre, & Louis de *Condé* son frere, étoient les deux dangereux rivaux de *Catherine de Médicis*. Leur naissance étoit le fondement de leurs droits, & leur mérite personnel en étoient l'appui. Ils étoient les deux chefs de la maison de *Bourbon*, appellée à la couronne au défaut de la branche de *Valois*; ainsi, personne n'étoit plus en droit d'être admis au gouvernement du Royaume.

L'ambition de *Catherine* avoit gémi pendant tout le regne de *Henri II*, qui fut celui de *Diane de Poitiers*, & que *Diane* paya d'une disgrace aussi éclatante que l'avoit été son régne.

Catherine possédoit tous les avantages de l'esprit & de la

FRANÇOIS II.

beauté ; sa taille étoit riche, ses traits réguliers & sa phisionomie aimable ; son air majestueux & sa magnificence extérieure lui attiroient le respect. Son esprit étoit vaste, adroit, souple, insinuant, liant & doux ; supérieur pour les négociations, fécond en bons & mauvais expédiens, pénétrant, capable de toutes les finesses de la politique la plus déliée. Il étoit d'autant plus difficile de découvrir ses véritables sentimens, qu'elle sçavoit maîtriser jusqu'à ses premiers mouvemens. Jamais on ne put lire sur son visage ce qui se passoit dans son intérieur ; à l'épreuve des remords, c'étoit sans aucun scrupule que pour arriver à ses fins, elle prenoit les routes qui lui paroissoient les plus sures. Elle perfectionna ces dangereux talens par la lecture de *Machia-*

vel, que dans ce temps-là on appelloit *le Bréviaire de la Cour.* Elle fit souvent plier sa religion sous les maximes de sa politique. Possédée du desir de gouverner, elle ménagea toujours les huguenots pour s'en servir dans les occasions. On ne voit pas que les raisons d'Etat alléguées pour justifier la nécessité où elle étoit de s'accommoder au temps soient assez fortes pour mettre sa religion hors de problême.

FRANÇOIS II.

Catherine comprit promptement qu'il lui seroit impossible de triompher des trois partis à la fois. Son ambition encore tremblante n'osa se flatter de pouvoir se passer d'un soutien. Etrangère en France, mere à la vérité du Roi, mais d'un Roi jeune, & dont l'esprit étoit encore plus infirme que le corps, elle avoit à combattre trois factions également puissan-

FRANÇOIS II.

tes, & qui avoient attaché à leurs intérêts ce qui étoit de plus considérable à la Cour & dans les armées. Ces prudentes réflexions la déterminerent à s'unir à l'une des trois factions, en se promettant de s'en séparer aussitôt qu'elle auroit affermi son autorité.

La faction des *Guise* lui parut la plus assurée par le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roi, très-amoureux de la jeune Reine leur niéce. La disgrace du Connétable fut la premiere preuve de l'union de *Catherine de Médicis* & des *Guise*. Le Roi l'éloigna, & lui ôta la charge de Grand-Maître de sa maison. Elle fut donnée au Duc de *Guise*, avec le commandement des armées. Le Cardinal de *Lorriane* fut déclaré premier Ministre.

Catherine qui avoit toujours haï

haï la Duchesse de *Valentinois*, lui ordonna durement de se retirer de la Cour ; mais elle y eut toujours, malgré sa chute, beaucoup de relation secrette, & influa souvent dans les opérations & dans les variations du gouvernement.

FRANÇOIS II.

Les Princes du Sang furent extrèmement blessés de l'union de *Catherine* avec les *Guise*. Ils pènserent que, suivant la maxime des régnes précédens, on vouloit les éloigner des affaires ; leurs ressentimens, leur haine pour les *Guise*; leurs intérêts, qui leur dictoient de se rendre redoutables, pour abbattre un parti qui leur étoit contraire, leur firent prendre la cruelle résolution d'exciter une guerre civile, en faisant entrer dans leurs vues les huguenots. Par cette conduite ils donnoient à leur révolte un

prétexte de religion. Ce projet demandoit de la hardiesse, de la fermeté, de l'activité, & des mouvemens suivis pour former leurs intrigues, & pour soutenir leur parti.

Le Roi de *Navarre* avoit l'esprit lent & l'humeur paisible ; il ne pouvoit se résoudre à jetter le trouble dans le Royaume : ce dessein violent & odieux étoit absolument contraire à son caractère modéré & patient ; ce caractère qui dominoit son ambition la rendoit peu redoutable. L'habile *Catherine* le sçavoit, & comptoit bien en profiter : elle imposoit à la crédulité de ce Prince, en lui promettant de lui faire recouvrer la Navarre. Cette flatteuse espérance le tournoit du côté des ménagemens.

Le Prince de *Condé* son frere étoit un Prince inquiet, re-

muant, vif, brave, entreprenant, plein d'ardeur & ambitieux; ne connoissant point les délicatesses de procédé qui prescrivent la modération. Ennemi des *Guise*, & allié aux *Montmorency*, il fit son parti avec l'Amiral de *Coligny*, d'*Andelot* & *Odet*, Cardinal de *Châtillon*, neveu du Connétable. Tous les partisans de la maison de *Bourbon*, de celle de *Montmorency*, & tous ceux qui avoient embrassé la nouvelle doctrine entrerent dans cette faction.

Malgré la rigueur des Edits des régnes précédens, il y avoit dans toutes les différentes conditions un nombre infini de gens qui avoient embrassé les erreurs de *Calvin*; ils n'attendoient qu'une occasion pour se soulever, & pour demander, les armes à la main, la liberté de conscience.

FRANÇOIS II. 1560.

Ce fut dans ces dispositions que les trouva le Prince de *Condé*: il en profita pour former cette fameuse *conjuration d'Amboise* : conjuration qui devoit couter la vie aux *Guise*, la liberté au Roi & procurer aux calvinistes le libre exercice de leur religion; mais le Duc de *Guise* étant instruit des particularités de la conspiration, prit de si justes & de si promptes mesures, qu'elle ne fut funeste qu'à ceux-mêmes qui y étoient entrés. Après avoir donné ses instructions aux Seigneurs de la Cour sur qui il croyoit pouvoir compter, il ordonna qu'on passât au fil de l'épée tous ceux qui se trouveroient attroupés sans ordre du Prince. Il choisit pour cette sanglante exécution les gentilshommes qu'il jugea les plus braves, les plus déterminés, & les plus zélés pour garantir la

personne du Roi des pernicieux desseins des conjurés.

FRANÇOIS II.

Le Chevalier de *Crillon* parut au Duc de *Guise* un des plus capables de conduire & de soutenir cette entreprise. Cette sanglante & cruelle commission lui parut odieuse. Il répugnoit à exercer son courage sur des concitoyens, il est vrai rebelles, mais attaqués sans défense. Plein d'ardeur, soumis aux ordres d'un Prince qui lui marquoit en même temps de l'estime & de la confiance, son zèle triompha de sa répugnance.

Suivi des gentilshommes & des troupes que le Duc avoit fait venir du château d'*Amboise*, & qui devoient exécuter les ordres du jeune commandant, il fit main-basse sur une troupe de conjurés, qui, surpris & étonnés, furent ou tués, ou pris, ou dissipés. Aussitôt *Crillon* partit d'Amboise

FRANÇOIS II.

avec le Duc de *Nemours*; ce Duc ſurprit & battit le Baron de *Caſtelnau-Chaloſſe*, qui marchoit précipitamment avec des troupes gaſconnes pour ſurprendre *François II* à *Amboiſe*.

Le Duc de *Guiſe* & le Cardinal ſon frere ſçurent faire valoir au Roi le prix de la découverte d'un ſi funeſte complot. Le jeune Roi ſentit toute l'indignation que méritoit un ſi noir attentat : il voulut qu'on en fît une punition exemplaire, qui épouventât les coupables échappés à ſa juſte vengeance.

Malgré les mouvemens que ſe donna *Catherine* pout ſauver la vie à quelques-uns; le Prince de *Condé*, qu'on appelloit le chef muet des rebelles, & contre lequel on n'avoit que trop de preuves, n'auroit pas trouvé un abri contre la colère du Roi dans ſa

qualité de Prince du Sang, si des motifs de politique n'avoient fait prendre aux *Guise* le parti de dissimuler, & de paroître ne pas croire le Prince de *Condé* coupable. FRANÇOIS II.

Dans le temps même que le ministère étoit occupé à découvrir & à faire punir les complices de la conspiration, il se fit des séditions dans plusieurs provinces. Les ministres de la nouvelle religion oserent même prêcher publiquement leurs erreurs avec une éloquence dangereuse.

Le Roi convoqua plusieurs fois les Etats, sans qu'on pût parvenir à procurer la tranquillité au Royaume. Au contraire, on découvroit tous les jours de nouveaux complots contre les *Guise*. & pour l'établissement de la prétendue réforme.

On regardoit le Prince de *Condé* comme le ressort caché qui

FRANÇOIS II. opéroit tous ces mouvemens. Ce Prince fut arrêté par l'ordre du Roi. Son procès lui fut fait. On le condamna à la mort, & on résolut de la lui faire subir avant l'ouverture des Etats convoqués en décembre ; mais *Catherine*, qui vouloit se servir de ce Prince, pour l'opposer comme une barriere à la trop excessive puissance des *Guise*, fit surseoir l'exécution de l'arrêt, & la mort du Roi arrivée le 5 décembre, changea la face des affaires.

CHARLES IX. 1560

Les intrigues du régne de *François II* avoient réduites toutes les factions à deux partis, celles des Princes, & celles des *Guise*. *Catherine* n'étoit, à proprement parler, d'aucunes des deux : elle se soutenoit en abaissant ou en élevant l'une ou l'autre, selon que l'exigeoit le systême de sa politique ; mais la mi-

norité de *Charles IX*, âgé feulement de dix ans & demi, lui fournit un prétexte pour rappeller à elle toute l'autorité en demandant la régence de l'Etat. Pour y réussir elle fit revenir le Connétable de *Montmorency*. Quoique sur le penchant de son âge, son esprit toujours le même étoit capable de concevoir de grands projets, de les bien combiner, & son bras pouvoit encore les soutenir. CHARLES IX.

Catherine accorda la liberté au Prince de *Condé*, & le fit déclarer innocent, par un arrêt du Conseil, après avoir exigé du Roi de *Navarre* qu'il lui cédât la regence, & qu'il se contentât de la lieutenance générale du Royaume. Elle fit tenir les Etats, où tout se passa selon ses vues. Alors cette Princesse, qui croyoit son autorité assurée, vit tout d'un M. de Theu.

CHARLES IX.

coup s'élever un parti qui lui parut redoutable. Celui des *Guise*, du Connétable de *Montmorency* & du Maréchal de *St. André*. Ce dernier, sous les deux régnes précédens, avoit eu l'habileté de former lui seul un parti, & de s'y soutenir.

Cette union fut ménagée par les intrigues de la Duchesse de *Valentinois*, qui avoit conservé des relations à la cour, où le nombre de ses amis étoit aussi grand que sa haine étoit forte contre *Catherine de Medicis*. Elle inspira au Connétable de se réconcilier avec le Duc de *Guise*, & de se déclarer pour l'ancienne religion. Le Maréchal de *St. André* chargé par la Duchesse de cette négociation, la ménagea avec tant d'adresse, qu'il réunit le Connétable & le Duc de *Guise*. Ils se jurerent une amitié éternelle, se

donnerent réciproquement un témoignage convainquant de la sincérité de leurs sentimens, en communiant le jour de Pâques de la main du même prêtre; & le Duc de *Guise* alla souper chez le Connétable: le Maréchal de *St. André* s'y trouva.

CHARLES IX. 1561.

Après la mort de *Henri II.* sur l'esprit duquel le Maréchal n'avoit eu que trop de crédit, il s'étoit jetté dans les intérêts du Duc de *Guise* pour sauver sa fortune. Il sçavoit qu'on venoit de prendre la résolution de rechercher ceux qui avoient abusé de leur faveur, & de leur faire restituer les gratifications & les dons qu'ils avoient reçus de *Henri II.* Le Maréchal & la Duchesse de *Valentinois* persuadés que c'étoit eux qu'on avoit en vue, imaginerent un moyen pour se mettre à l'abri de cette recherche.

CHARLES IX.

Ils penſerent que le plus ſûr étoit de former contre *Catherine* ce parti auquel on donna le nom de *Triumvirat*. Un des principaux articles portoit que les Triumvirs ne s'abandonneroient jamais; qu'ils défendroient juſqu'à la mort la religion catholique, &, qu'en toute occaſion, ils ſe déclareroient hautement contre les huguenots.

Le Maréchal de *St. André* avoit été le courtiſan le plus galant de la Cour de *Henri II*, & le plus voluptueux : on l'appelloit le *Lucullus* du temps. Les huguenots le haïſſoient, & *Catherine* ne l'aimoit pas. Elle ſçavoit qu'il avoit dit dans un conſeil tenu par les Triumvirs & ceux de leur parti, qu'il falloit la mettre dans un ſac & la jetter à l'eau.

La ſurpriſe de *Catherine* fut

extrême en apprenant la confédération, mais ce fut ſans en être déconcertée ; elle ſe croyoit aſſurée de mettre dans ſes intérêts l'autre faction, qui, compoſée du Roi de *Navarre*, premier Prince du Sang, du Prince de *Condé*, de l'Amiral de *Coligny*, un des plus forts appuis des huguenots, de d'*Andelot* & du Cardinal de *Châtillon*, n'étoit pas moins puiſſante que celle des Triumvirs. Cette Princeſſe comptoit encore ſur le Chancelier de l'*Hôpital* & ſur *Montluc*, Evêque de Valence, qui tous deux favoriſoient ſous main le calviniſme : elle s'appuya auſſi des Huguenots dont le parti n'étoit pas à négliger, & dont le nombre & l'audace croiſſoit tous les jours.

Fiere de toutes ces reſſources, *Catherine* réſolut de tenir ſa parole au Roi de *Navarre*, & aux

CHARLES IX.

En septembre 1561.

autres Seigneurs calvinistes, en leur faisant accorder le libre exercice de leur religion. *Le Colloque de Poissi*, & l'édit du mois de janvier qui permettoit aux nouveaux reformés de faire des assemblées, furent les premiers effets de cette promesse, & les preuves certaines du penchant de *Catherine de Medicis* pour la nouvelle religion. A peine les huguenots se félicitoient de leur puissance, qu'ils virent leur parti affoibli du Roi de *Navarre*, qui se joignit au Triumvirat.

La démarche de ce Prince fit à la Cour un grand éclat, & attacha plus étroitement *Catherine* à la faction du Prince de *Condé*. Les deux partis s'étoient ouvertement déclarés l'un contre l'autre : on ne vit plus qu'intrigues, que manoeuvres & entreprises. *Le Triumvirat* s'assura de la per-

sonne du Roi, on le mena de Fontainebleau à Paris. *Catherine* écrivit secretement plusieurs lettres au Prince de *Condé*: elle l'exhortoit à ne pas abandoner le Roi: malgré l'artifice qu'elle employoit dans ses lettres, on y voyoit combien elle favorisoit le parti des huguenots.

CHARLES IX.

1562.

Cette conduite porta le *Triumvirat* à prendre contre cette Princesse de violentes résolutions: une des plus modérées fut de lui ôter la Regence. Si l'on avoit suivi l'avis du Maréchal de *St. André*, on se feroit défait d'elle; il assuroit qu'on ne ruineroit jamais le parti contraire, si l'on ne la faisoit périr. Le Duc de *Guise* se révolta contre cette résolution; mais il consentit qu'on l'enlevât, & qu'on la mît hors d'état de protéger les protestans.

Catherine avertie se rendit maî-

CHARLES IX.

treſſe à ſon tour de la perſonne de *Charles IX*, & le mena à Monceaux : elle n'y eût pas été plus en ſureté qu'à Paris, ſi ſa bonne fortune ne l'eût ſauvée des mains de *Montpeſat*, Sénéchal de Poitou, qui avoit promis aux Triumvirs de la prendre morte ou vive, pourvû que le Roi de Navarre le ſecondât. Mais ce fut ce Prince même qui, contre ſon intention, tira cette Princeſſe du péril qu'elle couroit. Les Princes ont leur foibleſſe comme les autres hommes.

Le Roi de *Navarre* étoit amoureux de Mademoiſelle de *Rouet*, une des filles d'honneur de la Reine. Ses empreſſemens trop marqués pour cette fille avoient ſi fort bleſſée la Reine de *Navarre*, qu'elle s'étoit retirée dans ſes Etats de *Bearn* avec le Prince ſon fils.

La Reine voyant arriver le Roi de Navarre à Monceaux pensa qu'il n'y étoit pas venu sans dessein : elle connoissoit l'ascendant de la *Rouet* sur le cœur de ce Prince; elle songea à en tirer l'avantage de découvrir les raisons qui l'avoient amenée à Monceaux. Elle se servit avec succès de la *Rouet*, qui arracha le secret du monarque. CHARLES IX.

La Reine instruite par elle, prit des mesures qui déconcerterent celles des Triumvirs. Leurs soupçons tomberent d'abord sur le Roi de Navarre; de ce moment ils le regarderent comme un Prince infidèle, plus propre à détruire le crédit de l'autorité d'un parti, qu'à concourir à en faire réussir les projets. Leurs soupçons convertis en certitude, ils résolurent de ne plus lui confier rien de ce qu'ils délibére-

roient d'important entr'eux.

Charles IX. Le Prince de *Condé*, pour donner à sa conduite l'air d'équité, publia un manifeste : il y déclaroit qu'il ne prenoit les armes que pour se défendre contre ceux qui vouloient l'opprimer ; que pour faire rendre au Roi & à la Reine, mere de ce Prince, la liberté dont ils étoient privés, & pour faire observer l'édit de janvier, qu'il se plaignoit qu'on avoit violé d'une manière aussi perfide que cruelle, par le massacre de *Vassay*, nom qu'on donnoit à une émeute arrivée dans cette ville de Champagne, où une troupe d'huguenots ayant pris querelle avec des gens du Duc de *Guise*, quelques calvinistes furent tués.

En mars 1562.

Le Prince de *Condé* croyant avoir suffisamment justifié sa révolte, se saisit d'Orléans & de

beaucoup d'autres villes.

Plusieurs Seigneurs de la Cour soit par zèle pour la nouvelle religion, soit par haine pour la maison de Guise, embrasserent les intérêts du Prince de *Condé*, & y engagerent beaucoup de gentilshommes. Ceux dont le changement fit le plus de bruit furent *Odet de Coligny*, Cardinal de *Châtillon*, Archevêque de Toulouse, & Jacques de *Spifame*, Evêque de Nevers.

Le Cardinal de *Châtillon* faisoit honneur à ses dignités par sa naissance, & par la délicatesse d'un esprit aussi cultivé qu'éclairé. L'Amiral de *Coligny* & *d'Andelot* ses freres, ayant embrassé le calvinisme, le solliciterent long-temps d'en adopter les sentimens, mais les yeux d'*Isabelle de Hautteville*, Dame de *Loré*, parlerent plus efficacement

CHARLES IX.

qu'eux. Epris de ses appas, il leur sacrifia sa pourpre & tous ses établissemens, pour recevoir sa main. *Spifame* amoureux d'une jolie huguenotte, acheta sa possession de son Evêché, qu'il quitta pour le calvinisme. Egarement qui le conduisit à une mort funeste.

Jean de *Montluc*, Evêque de Valence & de Die en Dauphiné, frere du Maréchal de *Montluc*, rendit par sa conduite, sa doctrine suspecte; mais sa mort le justifia. C'étoit l'esprit le plus délié de ce temps pour les négociations : il avoit été Jacobin : la Reine de Navarre le produisit à la Cour, où il se fit bientôt la réputation d'un génie supérieur, & d'un homme à grandes vues.

Les Ministres de la faction huguenotte voyant leur parti nombreux, & appuyé d'un chef tel que le Prince de *Condé*, exhor-

toient ceux de leur secte à prendre les armes pour la défense de l'Evangile ; ils précherent avec tant de succès, qu'on vit les reformés avoir en moins de deux mois une armée. Le Prince de *Condé*, de son côté, ne travailla pas avec moins de zèle pour se rendre favorable les Princes protestans d'Allemagne, & même l'Empereur : il leur envoya *Spifame* pour leur persuader que lui, Prince de *Condé*, n'avoit pris les armes que pour tirer le Roi de la captivité où le tenoient les Triumvirs ; il leur montra les lertres de *Catherine* écrites à ce Prince pour le conjurer de délivrer son fils, à quelque prix que ce fût, de la tirannie des ennemis de l'Etat.

En même-temps que cet envoyé négocioit en Allemagne, *Briquemant* & le *Vidame de*

CHARLES IX.

Chartres envoyés en Angleterre par le Prince de *Condé* & par l'Amiral de *Coligny* traitoient avec la Reine *Elizabeth*. Cette Princeſſe d'un eſprit étendu & lumineux, d'un caractère entreprenant & ferme, joignant à la plus fine politique cet air ouvert, ſincère & careſſant qui déguiſe ſi bien les vues, les projets & les manœuvres de cette politique, étoit digne d'être miſe à côté des Monarques les plus capables de régner. Le prince de *Condé* ardent à fortifier ſon parti, n'oublioit rien pour l'intéreſſer en faveur des calviniſtes.

La haine des Anglois pour les François, leur reſſentiment d'avoir été ſi honteuſement chaſſés de la France, d'où le Duc de *Guiſe* venoit de leur arracher la dernière clef; le deſir d'y rentrer, qu'*Elizabeth* partageoit, lui

fit écouter les propositions que *Briquemaut* & le Vidame de *Chartres* lui faisoient. Sentant tout l'avantage qu'elle pourroit trouver dans un traité avec les huguenots, elle consentit de les secourir d'hommes & d'argent, à condition qu'on lui donneroit des places de sureté pour ses troupes, & qu'on s'engageroit à prendre *Calais*, & à le remettre aux Anglois.

Quel est le pouvoir de la passion sur les hommes! Le Prince de *Condé* oubliant qu'il a l'honneur d'être du Sang de ses Rois, qu'il peut voir, par des événemens sa branche, regner en France, peut-être même la couronne placée sur sa tête, lut, sans fremir d'horreur, les demandes d'*Elizabeth*.

De *Pienne* & *Movillers*, tous deux extrémement attachés à ce

CHARLES IX.

Prince, se souvinrent, à sa honte, qu'ils étoient François; tous deux sentirent que c'étoit trop ignominieusement se manquer à soi-même & porter trop loin l'esprit de revolte, que de se prêter à un tel égarement: ce sentiment les mena jusqu'aux remords: de *Pienne* quitta le Prince de *Condé*, & vint se jetter aux pieds du Roi, qui le reçut avec les témoignages de bonté qu'exigeoient son repentir. *Morvilliers*, qui commandoit à Rouen, sortit de la place en recevant l'ordre du Prince de *Condé* d'y laisser entrer une garnison Angloise, & se retira dans une de ses terres en Picardie.

Catherine instruite de cette négociation & des conditions effrayantes du traité, en fut indignée contre le Prince de *Condé*, qu'elle regarda de ce moment comme le plus cruel & le plus dangereux

CHARLES IX.

dangereux ennemi de la France; puiſqu'il conſentoit à rouvrir les portes du Royaume aux Anglois; d'où l'on avoit eu tant de peine de les chaſſer; mais ce qui la piqua le plus vivement, fut l'infidélité de ce Prince, qui avoit rendu publiques les lettres qu'elle lui avoit écrites.

Cette trahiſon couta au Prince la confiance de *Catherine*, qui ſe détacha même du parti des huguenots. Elle les abandonna & ſe rangea du côté du *Triumvirat*, mais autant ſeulement que les intérêts de ſon ambition pouvoient le permettre. Elle fit réſoudre le ſiége de Rouen dans un conſeil; le Roi de Navarre fut nommé pour commander l'Armée deſtinée à ce ſiége; le Duc de *Guiſe* & le Connétable étoient avec lui. En marchant vers Rouen le Roi de Navarre jetta

CHARLES IX.

des troupes dans toutes les places qui pouvoient ferrer Orléans de près ; ce Prince vouloit empêcher que cette ville si importante aux Huguenots, ne reçût des vivres, & en même-temps arrêter les courses de la garnison.

Siége de Rouen, en 1562, le 20 septembre.

Rouen est situé sur le bord de la rivière de Seine ; le fort de Ste. Catherine faisoit sa principale défense. Malgré la diligence de l'armée royale deux mille Anglois, débarqués de leur flotte, s'y jetterent; douze cent hommes d'infanterie françoise, l'élite des troupes du Prince de *Condé*, quatre escadrons de cavalerie, & plus de cent gentilshommes volontaires étoient dans Rouen avec la ferme résolution d'y périr pour sa défense.

Le Roi de Navarre attaqua la ville par le fort de Ste. Catherine ; un chemin creux qui va de

de Rouen à Paris couvroit heureuſement la tranchée, aſſez près du fort. *Monneins* qui le défendoit., fatiguoit les troupes par de fréquentes ſorties ; il en fit une au commencement d'octobre, qui fut auſſi meurtriere que vivement repouſſée par le jeune *Sarlabons*, qui commandoit les arquebuſiers de la tranchée, & par le Chevalier de *Crillon*, à la tête de deux cent hommes; tous deux étoient également animés par le courage que leur inſpiroit l'amour de la gloire. *Monneins* fut enfin repouſſé juſque dans les foſſés du fort. Si *Monneins* avoit été auſſi prévoyant que brave, la priſe de Rouen auroit couté bien du temps & bien des hommes à l'armée royale ; mais il ſe laiſſa ſurprendre.

CHARLES IX.

Le 8 d'octobre ſur le midi, le Seigneur de *Villiers* étant de jour

CHARLES IX.

à la tranchée, vit les remparts & la demi-lune dégarnis de monde. Etonné, il en demanda la cause à un jeune Capitaine pris dans une sortie. Ce jeune homme répondit naïvement, que les Officiers alloient tous les jours à cette heure se divertir dans la ville, & que les Soldats en faisoient autant.

Villiers n'eut rien de si pressé que d'aller rendre ce discours au Duc de *Guise* & au Connétable, qui déciderent avec le Roi de Navarre, que sur le champ il falloit profiter du moment. L'ordre en même-temps fut donné pour préparer les échelles, & pour monter à l'assaut. Le Duc de *Guise* aimoit trop le brave Chevalier de *Crillon*, & faisoit trop de cas de sa valeur, pour lui dérober l'avantage de se signaler dans cette occasion.

Varillas, à la préface d'Henri III.

Une attaque aussi brusque qu'innatendue jetta l'étonnement & l'effroi chez l'Officier & chez le Soldat, qui, dispersés dans la ville, & n'ayant pas le temps de se rassembler, donnerent aux assiégeans celui d'emporter le fort l'épée à la main. *Villiers* & *Martigues* y entrerent des premiers, ainsi que *Sainte Colombe* & *Crillon* dans la demi-lune. CHARLES IX.

La prise du fort assuroit celle de la ville ; mais, dans la crainte du pillage, on ne vouloit pas la prendre d'assaut. La montagne de Ste. Catherine dominant la ville, une batterie à mi-côte y fut dressée ; elle enfiloit plusieurs rues, renversoit tous les retranchemens des assiégés, & tuoit beaucoup de monde.

La blessure que reçut le Roi de Navarre en visitant la tranchée, différa la prise de la ville : Le 25 octobre.

CHARLES IX.

ce Prince eut une épaule fracaſſée, & la plaie fut d'abord jugée mortelle. Il voulut être tranſporté à *St. Maur*, près Paris, mais on ne put le mener plus loin qu'à *Andely*, où il mourut dans ſa quarante-cinquiéme année. Son caractère ſans conſiſtance rendoit ſa conduite auſſi variable, que ſa volonté étoit incertaine. Ce caractère mou a fait douter dans quelle religion il a ceſſé de vivre.

Le 17 novembre.

Rouen ſoutint un premier aſſaut à la faveur des retranchemens que l'habile *Montgomery* avoit fait faire derrière la brêche; mais le 26 octobre un ſecond aſſaut préparé par l'effet victorieux d'une mine, rendit les aſſigeans maîtres de la ville. Le Duc de *Guiſe* avoit donné à *Ste. Colombe* & à *Crillon* la pointe de l'attaque; *Crillon* s'y diſtingua,

& *Ste. Colombe* y fut bleſſé à mort. Malgré les défenſes du Duc de *Guiſe*, Rouen éprouva toutes les horreurs qu'entraîne après elle la priſe d'une ville emportée d'aſſaut, & à la merci de l'avidité du Soldat.

CHARLES IX.

Tandis que toute la France ſe diviſoit en partis, que des Seigneurs de la Cour & des Officiers des armées ſéduits ou par le ſpécieux nom de réforme, ou engagés dans les intérêts des chefs de faction, abandonnoient par une double infidélité leur religion & leur Roi, le Chevalier de *Crillon* n'écoutant que les conſeils de ſa conſcience & de ſon honneur, penſa que le ſeul parti qu'un honnête homme pouvoit ſuivre, étoit celui de ſon légitime Roi. Partant de ce principe, il s'attacha inviolablement à cette maxime, & malgré les of-

CHARLES IX.

fres avantageuſes qu'on lui [illegible] malgré la ſéduction du mauvais exemple, fidèle à ſes principes d'honneur, il ſuivit toujours la fortune du Roi.

Si la réflexion de *Crillon* n'avoit arrêté ſon penchant, il auroit ſuivi le parti du Prince de *Condé*. Le caractère de ce Prince étoit le ſien; ardent, généreux, brave, entreprenant, plein de valeur & d'intrépidité. La reſſemblance des caractères eſt un puiſſant attrait pour lier les hommes : la découverte des qualités qui leur ſont communes, & qui leur inſpirent une eſtime réciproque, les unit promptement : mais ne trouvant pas légitimes les motifs qui avoient mis les armes à la main au Prince de *Condé*, le Chevalier de *Crillon* ne balança pas un moment ſur le choix qu'il devoit faire. Bientôt on

Varillas,

éprouva combien sa fidélité & ses services étoient utiles à l'Etat. Il ne se passa point d'action considérable dans toutes ces Guerres, où il ne remplît l'idée qu'on avoit de lui. Ce qu'il fit à la prise de *Calais*, au siége de *Rouen*; & aux autres places, n'est qu'un essai de tant de grandes actions qu'on lui verra faire dans la suite.

CHARLES IX.

Pref. à la vie d'Henri III.

Après les négociations employées inutilement pour réunir les deux partis, après que les projets d'accommodement furent rompus par l'artifice des Huguenots, on prit sérieusement la résolution de faire la guerre. Le Prince de *Condé* avoit eu d'abord envie de surprendre Paris; mais les raisons que l'Amiral allégua pour l'en détourner, lui fit changer ce dessein contre celui de s'emparer de Dreux: il se flattoit d'emporter sans peine cette pla-

CHARLES IX.

ce, qu'il ne croyoit pas que l'Armée du Roi osât défendre, ainsi que le pensoit l'Amiral. Ils furent désabusés, lorsqu'ils trouverent, dans les plaines de *Dreux*, l'Armée Catholique résolue de donner Bataille.

Les Huguenots marchoient vers *Dreux* avec une orgueilleuse confiance, comme à une conquête certaine; mais ils furent saisis de frayeur, en voyant les Royalistes qui tenoient une contenance fiere & assurée. Il falloit, ou en venir aux mains, entreprise toujours hazardeuse, ou se déterminer promptement à une retraite qui les exposoit à la poursuite des Ennemis : l'alternative leur parut également dangereuse. Ils se déterminerent enfin à la Bataille. Les Triumvirs, avant de la donner, envoyerent un Seigneur à la Cour, pour sçavoir de

Bataille de Dreux, le 20 Décembre 1562.

la Reine ſi elle le trouvoit à propos. *Catherine*, auſſi fine qu'eux, voyant que les Triumvirs mandioient une autorité pour ne pas ſe rendre reſponſables des événemens, & ne voulant pas non plus s'en charger, ſe tourna vers la nourrice du Roi, préſente au diſcours qu'elle venoit d'écouter. *Nourrice*, lui dit-elle, *voilà des Généraux d'Armées qui conſultent un Roi de dix ans, & une femme, pour ſçavoir s'ils donneront Bataille : quel eſt votre ſentiment ?* & tout de ſuite elle chargea l'Envoyé de rapporter aux Généraux ce qu'il avoit entendu.

Le Roi de Navarre étant mort, le Connétable commandoit l'Armée : il la rangea en Bataille, entre *Blainville* & *Epinay*, ſuivant le conſeil du Maréchal de *Saint André*. Quoique le Duc

de *Guise* n'eût aucun caractère dans cette Armée que le Connétable & le Maréchal de *Saint André* commandoient, le Duc de *Guise*, à leur priére, se mit à la tête de l'Arriere-Garde, composée de troupes d'élite, & dont la valeur avoit été souvent éprouvée par ce Prince; & surtout de beaucoup de Gentilshommes, dont il avoit, dans plus d'une occasion, reconnu le courage & la conduite. Celui sur qui le Duc comptoit le plus, étoit le Chevalier de *Crillon*, qui ne démentit point l'opinion que ce Prince avoit de lui: sa résolution & son intrépidité ne contribuerent pas peu au gain de la Bataille.

Varillas, Pref à la vie d'Henri III.

Le Connétable & le Prince de *Condé* commencerent le combat: la Cavalerie du Prince de *Condé* prit les Suisses en flanc; ils la re-

çurent avec une fermeté qui méritoit de vaincre ; mais malgré leur vigoureuse défense, ils furent enfoncés : leur défaite fut suivie de celle du Corps-de-Bataille que commandoit le Connétable, qui fut blessé & fait prisonnier. Le Prince de *Condé* regarda ce premier succès comme la fin du combat : mais au moment même qu'il s'applaudissoit de sa victoire, on vint lui dire que le Maréchal de *Saint André* alloit fondre sur lui ; que ce Général s'étant jetté sur les Reitres & sur les Lansquenets, les avoit défaits, & avoit répandu parmi eux une si grande terreur, que tout fuyoit. A ce discours, l'épouvante se communiqua à ceux même qui étoient auprès du Prince de *Condé* : en vain il voulut les arrêter, & les mener au combat, ils n'écouterent ni me-

CHARLES IX.

naces ni prieres. Ce Prince se vit abandonné, & fut obligé lui-même de fuir. Quel sujet pour lui de désespoir? non seulement la victoire lui échappe des mains, mais, son cheval blessé & abbattu, il ne voit plus que la mort, ou la captivité.

Dans ce moment le Chevalier de *Crillon* arrive suivi de quelques Gentilshommes qui combattoient avec lui. Il reconnoît le Prince de *Condé*; & dans le même instant, il apperçoit Damville fils du Connétable, qui venoit à la tête d'un escadron. Avance, *Damville*, lui dit-il, en tendant la main au Prince de *Condé*, pour l'aider à le relever. *C'est à toi d'échanger ton pere contre ce Prince, & à moi de respecter le sang de nos Rois.* *Damville* estima d'autant plus l'avantage d'avoir fait le Prince

de *Condé* Prisonnier, que cet avantage lui assuroit la liberté du Connétable son pere. CHARLES IX.

Dans le temps que ceci se passoit, le Duc de *Guise* étoit aux prises avec l'Infanterie du Prince de *Condé*, sur laquelle il avoit d'abord fait tirer le canon. *Crillon* l'ayant rejoint, jugea que les commencemens de ce combat n'étoient pas favorables aux Catholiques, & flatté de l'honneur immortel qu'il y auroit pour lui à faire changer la fortune, il résolut de donner sur les Huguenots. Jamais choc ne fut ni plus brusque ni plus heureux. *Crillon*, exposant sa personne sans aucun ménagement, rompt l'Infanterie, & la taille en piéces. A son exemple, tout ce qui l'entoure, l'imite, & s'expose à périr, pour soutenir un jeune Guerrier dont il admire l'intrépidité.

CHARLES IX.

Varillas, Bening, Graveson.

Crillon acheta l'honneur d'avoir vaincu, de vingt blessures, mais il ne s'en apperçut qu'après le combat, qui fut à l'avantage des Catholiques, & à la gloire du Duc de *Guise*. Ce Prince toujours généreux, fut assez grand pour ne pas s'en attribuer tout le succès, & pour avouer publiquement la part que le Chevalier de *Crillon* y avoit eu par sa conduite & par sa valeur.

Cette Victoire ne fut pas moins fatale aux Victorieux qu'aux Vaincus. Les Catholiques y perdirent beaucoup plus de personnes de distinction que les Huguenots. Le Maréchal de *Saint André* qui avoit frayé le chemin à la victoire, y fut tué, ou plutôt assassiné par d'*Aubigny*, que des raisons particulieres avoient rendu son ennemi. Par cette lâche vengeance, il déli-

vra le parti Calviniste d'un redoutable adversaire.

La mort du Maréchal de *Saint André*, & la prise du Connétable, firent retomber sur le Duc de *Guise* la gloire de cette action, & les récompenses de la Cour. On lui donna le commandement de l'Armée, & une si grande autorité dans le Conseil, qu'il y dirigeoit toutes les opinions selon ses vues. En conséquence, il fit résoudre le siége d'Orléans, malgré les raisons qu'alléguoient Catherine & ses partisans, pour combattre les siennes.

Orléans est défendu par le Fauxbourg de Portereau; il joint la ville à la faveur d'un très-beau Pont, & est fermé par deux Forteresses qu'on nomme les Tourelles. Les Assiégés, pour fortifier encore le Portereau, y construisirent deux gros bastions

CHARLES IX.

au moment d'emporter Orléans.

Cet assassinat fut commis par *Poltrot* Gentilhomme Angoumois : les plus puissans du Calvinisme l'avoient déterminé à commettre ce crime qui privoit les Catholiques & le Royaume de leur plus fort appui.

La douleur de *Crillon* fut inexprimable ; il perdoit dans le Duc de *Guise*, le modele qu'il s'étoit prescrit de suivre : un Prince dont il étudioit sans cesse les talens pour la guerre, dont il respectoit le caractère, d'autant plus qu'il se flattoit d'avoir en lui le germe des qualités & des vertus qu'il admiroit dans le Duc de *Guise*.

Théodore de *Beze* & l'Amiral de *Coligny* furent chargés par les dépositions de *Poltrot*. L'Amiral tâcha de se justifier dans une apologie qu'il rendit publi-

que ; mais il ne le fut pas dans l'esprit du plus grand nombre.

CHARLES IX.

Portrait du Duc de Guise.

Dans le Duc de *Guise* la religion perdoit un zélé défenseur, l'Etat un soutien, & le Roi un Général. Depuis long-temps les Huguenots vouloient sa mort, & conspiroient contre sa vie. Au siége de Rouen, il courut risque d'être tué par un soldat, qui fut arrêté & conduit au Duc. Après l'aveu du soldat, il lui demanda qui l'avoit porté à attenter sur ses jours. *J'avois résolu de vous tuer*, répondit le soldat, *pour délivrer ma religion de son plus dangereux ennemi. Si votre religion*, répliqua le Duc de Guise, *vous apprend à assassiner celui qui ne vous a jamais fait de mal, la mienne, conformément à l'évangile, m'ordonne de vous pardonner : Allez, & jugez laquelle des deux religions est la meilleure.*

CHARLES IX.

L'estime universelle que s'étoit attiré le Duc de *Guise*, le fit regretter de ceux même qui trouvoient de l'avantage dans sa mort. L'étranger, ainsi que le François, même ses envieux, respectant en lui ses grandes qualités, furent indignés qu'un assassin eut osé attenter sur la vie de ce Prince. Les soldats le pleurerent, comme s'ils eussent perdu leur pere : errans & furieux, ils parcouroient le camp, en s'écriant : Nous perdons un Général qui ne sera jamais remplacé ; un Général qui nous aimoit ; toujours attentif à ne nous exposer qu'après s'être exposé lui-même.

La douleur du soldat & de l'Officier étoit un éloquent panégyrique du caractère & de la bonté du Duc de *Guise*. Ce Prince visitoit les blessés, leur donnoit de l'argent ; & l'Officier indigent

étoit certain d'être secouru ; aussi laissa-t'il ses biens chargés de dettes immenses, preuve que ses mains étoient aussi pures que son ame étoit magnanime & désintéressée. Il est aussi glorieux à un homme qui a occupé les premieres charges du Royaume, qui en a été, pour ainsi dire, le maître, de laisser en mourant ses biens chargés de dettes, qu'il est honteux à un particulier d'en faire au-delà de sa fortune.

Le Duc de *Guise* eut toutes les qualités qui constituent le vrai Héros : le courage tranquille, le coup d'œil sûr, ce qui rendoit ses démarches toujours victorieuses des difficultés ; le caractère doux, l'ame ferme, l'esprit lumineux, les vues étendues, le raisonnement profond, exact, jusqu'à tout faire & tout voir par lui-même à la guerre ; intrépide

CHARLES IX.

au point de n'être jamais étonné de rien. Il joignoit à ces qualités éminentes un cœur tendre & compatiſſant ; ami du mérite, il le protégeoit, & plaignoit plus celui qui en manquoit, qu'il ne le blâmoit ; il rejettoit ſur la nature qui avoit été ingrate pour lui, ce qu'elle lui avoit refuſé pour être digne de ſon eſtime. Tel étoit ce Prince, ſurnommé ſi juſtement *le grand Duc de Guiſe.*

CHARLES IX. pour reconnoître les ſervices qu'il avoit reçus du Duc de *Guiſe*, donna au Prince de *Joinville* ſon fils, toutes les charges que poſſédoit ſon pere. Celle de Grand-Maître de la maiſon du Roi parut à quelques Courtiſans trop importante pour être confiée à un Prince encore ſi jeune ; ils le repréſenterent au Roi, qui répondit bruſquement : *Il vieillira.*

Le Laboureur. Addition aux Mémoires de Caſtelnau.

La

CHARLES IX.

La mort du Duc de *Guise*, en faisant tomber la puissance du *Triumvirat*, augmenta celle de *Catherine de Médicis*, qui, ne trouvant plus personne dans le Conseil capable de traverser ses vues, devint maîtresse absolue des affaires. La paix fut le premier essai de son autorité : les articles en furent arrêtés à Orléans, & réduits en forme d'Edits à Amboise, au mois de Mars.

Les principaux étoient que les Villes dont les Huguenots se trouvoient maîtres, seroient rendues au Roi : qu'on remettroit aux Catholiques les Eglises qu'on leur avoit enlevées : que les prisonniers de guerre auroient leur liberté : que dans chaque Sénéchaussée on désigneroit une Ville où les Huguenots pourroient avoir un prêche, dans un des Fauxbourgs, à la réserve de

Charles IX.

la Ville & Prévôté de Paris: qu'il y auroit abolition de tout le passé, & que tous les Sujets du Roi, de l'une & de l'autre Religion, concourroient à chasser les Etrangers du Royaume. Ce fut en exécution de cet article que toutes les troupes se rangerent en une même Armée; alors le Connétable fit le siége du Havre.

Cette conquête couronna la Régence de la Reine, qui, voyant son fils dans sa quatorziéme année, le fit déclarer majeur (a). Il y avoit deux ans qu'il avoit été sacré à *Rheims*. Dans cette occasion ce Prince fit voir la vivacité de son esprit. par une repartie qu'il fit à la Reine sa mere. *Catherine*, craignant que son fils ne pût supporter la longueur des cérémonies, proposa de les abréger. Alors *Charles IX*

(a) Le 14 d'Août 1563.

dit qu'il prendroit avec plaisir cette peine, toutes les fois qu'il se présenteroit à lui des couronnes; & qu'il supporteroit volontiers la longueur des cérémonies.

CHARLES IX.

Dans celle qui déclara le Roi majeur, où tous les Grands de l'Etat se trouverent, *Odet de Châtillon*, qui s'étoit marié, y parut avec toutes les marques du Cardinalat.

Dès que *Charles IX* fut déclaré majeur, la Reine lui inspira le desir d'aller visiter les Provinces, pour remédier aux désordres que les guerres civiles y avoient causés. A Roussillon en Dauphiné, le Roi fit le fameux Edit qui fixe au premier de Janvier le commencement de l'année, qu'on ne commençoit qu'à Pâques. On en publia un autre qui restreignoit beaucoup les priviléges accordés aux Huguenots, dans l'E-

En Juillet 1594.

Charles IX.

dit de pacification fait à Pont-Oise. Le Roi passa à Avignon : cette ville signala l'amour & l'attachement qu'elle a toujours conservé pour la maison de France. Ce Monarque fut très-sensible aux transports de leur amour, & témoigna particuliérement aux *Bertons* le plaisir qu'il ressentoit d'avoir à son service un homme de leur sang, & dont les premières armes donnoient de si hautes espérances.

Après avoir fait quelque séjour à Avignon, le Roi alla en Languedoc ; la prodigieuse quantité de neige qui tomba, arrêta la Cour pendant huit jours à Carcassonne.

La Cour arrive à Bayonne le 10 Juin 1565.

Le Roi trouva à Bayonne la Reine d'Espagne sa sœur, conduite par le Duc d'*Albe*. Les fréquentes conférences que *Charles IX* & *Catherine* eurent avec cette

Reine & le Ministre Espagnol, augmenterent beaucoup les défiances des Huguenots, déja très-mécontens de l'Edit de Roussillon. On ne douta pas que la guerre ne se rallumât : on voyoit la jalousie & l'animosité qui divisoient les Guises, les Montmorency & les Coligny : on sentoit que la réconciliation de ces familles pourroit seule mettre fin aux troubles qui déchiroient l'Etat.

CHARLES IX.

Catherine travailla, & peut-être de bonne foi, à cette réunion, mais aucun n'y portoit de disposition. On négligea celui qu'on avoit le plus d'intérêt à ménager, le jeune Duc de *Guise*. Ce Prince, à l'âge de seize ans, réunissoit toutes les qualités du corps & de l'esprit. Sa taille proportionnée & majestueuse en imposoit : sa physionomie étoit ou-

CHARLES IX.

verte, quoiqu'il eût le regard fier, mais adouci par un air d'affabilité qui lui gagnoit tous les cœurs: fort, robuste, laborieux, infatigable, sage, généreux, bienfaisant. La prudence, née avec lui, le rendoit mesuré dans ses discours & circonspect; d'un courage supérieur aux dangers, habile à profiter des conjonctures, propre à enfanter de grands projets, & capable de les conduire à leur perfection; enveloppé dans ses desseins, qu'on ne pénétroit jamais. Il faisoit enfin revivre en lui toutes les vertus & tous les talens de son pere, dont il eut égalé, & peut-être surpassé la gloire, si, à son exemple, il eut toujours combattu pour la Religion Catholique, & pour les intérêts de son Roi; mais son ambition, & un desir trop vif de se venger, le trahirent,

CHARLES IX.

Il regarda toute ſa vie l'Amiral comme l'auteur de la mort de ſon pere : ſa politique ſeule lui preſcrivit de céder aux empreſſemens de la Reine pour ſa réconciliation avec *Coligny* ; elle ſe fit à Moulins. La Reine, qui l'avoit ménagée, étoit devenue encore plus ſuſpecte aux Chefs des Calviniſtes depuis ces conférences myſtérieuſes à Bayonne avec la Reine d'Eſpagne & le Duc d'*Albe*, dont rien n'avoit tranſpiré : Le prétexte de cette entrevue avoit été le deſir extrême de *Catherine*, de revoir & d'embraſſer la Reine d'Eſpagne ſa fille. Ce prétexte n'en avoit point impoſé aux Calviniſtes.

Le Prince de *Condé* & l'Amiral en avoient pris tant d'ombrage, que ſecrétement ils avoient noué de nouvelles liaiſons avec les Proteſtans d'Allemagne : ils 1565

CHARLES IX.

craignoient qu'on n'eût formé le deſſein de ruiner tout d'un coup le parti Huguenot; & que ce ne fût le motif caché de la levée des troupes que faiſoit le Duc d'*Albe*. Pour ſonder la Reine, le Prince de *Condé*, en préſence du Roi, lui repréſenta combien il étoit ſurpris de voir la France demeurer tranquille, tandis que l'Eſpagne mettoit une Armée ſur pied: il avança la maxime la plus conſtamment reçue & la plus obſervée; qu'un Prince devoit armer, dès que ſon voiſin lui en donnoit l'exemple: il dit qu'on ne devoit pas ſe fier aux Eſpagnols; que le prétexte que le Duc d'*Albe* prenoit de vouloir contenir les Pays-Bas, couvroit quelque deſſein pernicieux à la France. Il ajouta que, ſi le Roi vouloit le permettre, il ſe chargeoit de faire prendre les armes à tous les

Brantome, Vie du Prince de Condé.

Religionaires du Royaume, & d'empêcher le Duc d'*Albe* de paſſer.

CHARLES IX.

Le Roi peſa les paroles du Prince de *Condé*, y trouva une liberté hardie & ſéditieuſe ; mais élevé par *Catherine* dans l'art de diſſimuler, il ſçut ſe maîtriſer, & paroiſſant au contraire ſçavoir gré au Prince de *Condé* des réflexions qu'il lui faiſoit faire, il ordonna une levée de ſix mille Suiſſes, qui lui furent amenés par le Colonel *Fiffer*, Officier de mérite, & très-attaché à la Religion Catholique ; mais en même temps, le Roi, de concert avec la Reine ſa mere, donna au Prince de *Condé*, une mortification qui occaſionna de nouveaux déſordres.

La Reine, pour parvenir à la Régence, avoit ſéduit ce Prince par la promeſſe de la Lieutenance

CHARLES IX.

générale du Royaume, mais avec le dessein formé de le tromper, craignant de lui donner par les fonctions de cette charge trop de puissance. Abusé, blessé, & inquiet sur la conduite de la Reine, il avoit saisi l'occasion de l'armement du Duc d'*Albe*, pour lui demander l'exécution de sa parole. Le Connétable avoit seul droit de s'y opposer; mais il donnoit son consentement à ce Prince pour l'obtenir.

Catherine, toujours fertile en expédiens, para le coup en suscitant un redoutable concurrent au Prince de *Condé*: ce fut le Duc d'*Anjou*, frere du Roi. Elle lui représenta qu'il étoit temps qu'il se fît une réputation; qu'un Prince tel que lui devoit avoir la juste ambition d'acquérir celle de grand Capitaine; qu'il avoit de belles occasions d'y parvenir,

en se mettant à la tête des Armées, avec le titre de Lieutenant général du Royaume; elle lui dit que le Prince de *Condé* le demandoit; que s'il l'obtenoit, lui, Duc d'*Anjou*, né sur le trône de France, & frere du Monarque qui y étoit assis, auroit l'humiliation d'être ou oisif, ou commandé par un général fait pour le respecter, & pour lui obéir.

Ce discours fit l'effet que l'habile *Catherine* en avoit attendu; il éveilla l'ambition du jeune Prince chez qui elle sommeilloit encore; il lui fit sentir les mouvemens vifs de l'émulation, & excita dans son cœur une secrete indignation contre le Prince de *Condé*, dont il se crut offensé d'avoir osé demander une charge, que, comme frere du Roi, il devoit seul obtenir & exercer.

Quelques jours après le Duc

CHARLES IX.

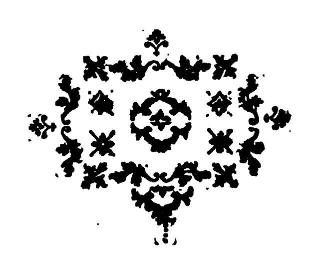
d'*Anjou* plein de ces idées, apperçut le Prince de *Condé* au souper de la Reine; auffitôt, il le prend par le bras, & le conduit dans l'embrafure d'une fenêtre : alors il lui reproche fièrement fa hardieffe, d'ofer prétendre à la charge de Lieutenant général de l'Etat, quand lui, Duc d'*Anjou*, comme frere du Roi, a un droit inconteftable à cette première charge du Royaume : puis le regardant d'un œil menaçant, & en mettant la main fur fon épée, il ajouta : *Si vous continuez à vouloir l'obtenir, le Duc d'Anjou vous en fera fouvenir d'une maniere qui vous rendra auffi petit que vous voulez jouer du grand.*

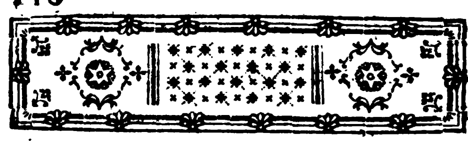
Brantome, Eloge du Prince de Condé.

La hauteur, & en même temps le dédain que renfermoit ce difcours, porta dans le cœur du Prince de *Condé* la réfolution de

ſe venger du Roi, & de la Reine, dont il reconnut l'artificieuſe manœuvre dans la démarche du Duc d'*Anjou*. Sur le champ il quitta la Cour, & ſe livra à tout ſon reſſentiment. Il forma avec l'Amiral l'audacieux projet d'enlever le Roi. CHARLES IX.

Fin du premier livre.





VIE DU BRAVE CRILLON.

LIVRE SECOND.

CHARLES IX.

La Cour étoit à Monceaux ; sur les avis qu'elle eut des desseins du Prince de *Condé*, elle se retira à Meaux : mais ne s'y croyant pas en sureté, Meaux n'étant ni fortifié, ni garni de munitions, on résolut de ramener le Roi à Paris. Le peu de troupes qu'on avoit fit craindre au Connétable que le Prince de *Condé* n'en profitât pour enlever le Roi. Si le

risque étoit grand, celui de rester dans Meaux l'égaloit. Le Colonel *Fiffer* fixa les irrésolutions; il se chargea de conduire le Roi à Paris sans aucun danger; & se fit fort de battre les ennemis s'ils se présentoient.

CHARLES IX. 1567

Fiffer fit de sa troupe un bataillon quarré, mit le Roi & toute la Cour au milieu, & arriva à Paris à la vue des Conjurés qui n'oserent en venir aux mains. Le Roi fut si indigné de ce complot, surtout contre l'Amiral qu'il en croyoit le principal auteur, qu'il jura d'en tirer une éclatante vengeance. Jamais il ne se souvint de cette entreprise de sang froid; & qu'il ne montrât un desir violent d'en punir les coupables.

Les Huguenots ayant manqué leur coup, se saisirent de quelques villes, & firent toutes les dé-

Charles IX.

marches de ſujets révoltés. La Reine hors d'état de les abbattre tout d'un coup, eut recours aux négociations ; mais les eſprits aigris de part & d'autre : les conférences furent ſans ſuccès. Il fallut ſe préparer à la guerre.

Bataille de S. Denis le 10 Nov. 1567

En peu de jours les principaux paſſages de Paris furent occupés par les rébelles ; la diſette ſe fit bientot ſentir & détermina les Catoliques à faire lever le blocus. Les deux armées rangées en Bataille dans la plaine de S. Denis, en vinrent aux mains avec le courage, l'intrépidité & le deſir de vaincre, qu'éxcitoient plus encore la haine commune aux partis, que l'amour de la gloire. Cet amour qui excitoit ſeul le Chevalier de *Crillon*, le rendit dans cette occaſion bien digne du ſurnom *d'homme ſans peur*; mais ſon intrépide

courage le portant au plus fort du danger, il reçut une blessure qui le mit hors de combat au moment même que la victoire se déclaroit en faveur des Catholiques, qui resterent maîtres du champ de bataille. Ils acheterent cher cet avantage, qui leur coûta beaucoup de monde, surtout le Connétable de *Montmorency*. *Stuart*, Gentilhomme Ecossois, lui tira un coup de pistolet, qui, deux jours après, termina la vie que ce grand homme avoit illustré par sa fidélité pour son Roi, par son zèle pour la Religion, par son expérience consommée dans le maniement des affaires. Né malheureux à la guerre, la fortune ou les hazards lui avoient presque toujours été contraires : il fut même quelquefois vaincu dans des batailles gagnées.

CHARLES IX.

Après sa mort la charge de Connétable fut suprimée; & pour arrêter l'ambition de ceux qui auroient pû aspirer au commandement de l'armée, la Reine fit déclarer le Duc d'*Anjou* Lieutenant-Général du Royaume. Quoique ce Prince n'eût alors que seize ans, il fit bientôt connoître qu'il en étoit digne.

L'impuissance où la Bataille de Saint Denis laissoit les Huguenots & les Catholiques, éteignit le flambeau de la guerre: mais la haine des deux Partis, & leur commune défiance le ralluma, dès qu'ils virent leurs armées en état de se remettre en campagne. Le Duc d'*Anjou* ardent à se faire une réputation par quelqu'action d'éclat, n'étoit occupé qu'à chercher & à trouver l'occasion de combattre les Huguenots; il la saisit près de *Jar-*

nac, à la faveur d'un ſtratagême qui eût fait honneur à un Général conſommé dans le métier de la guerre.

CHARLES IX.

Par une fauſſe & adroite manœuvre, le Duc d'*Anjou* força l'Amiral, ce Capitaine auſſi expérimenté que ruſé, à en venir à une bataille. Ce fut la premiere fois que *Crillon* eut le Duc d'*Anjou* pour témoin de ſa valeur & de ſes manœuvres hardies.

Bataille de Jarnac, vers le milieu de Mars 1569.

Cette fameuſe bataille que les Calviniſtes perdirent, coûta la vie au Prince de *Condé*, par un coup de piſtolet que lui tira Monteſquiou capitaine des Suiſſes du Duc d'*Anjou*. Le Prince de *Condé* par ſon intrepide courage, par ſon habileté dans l'art militaire, par un ſang froid qu'il ne perdoit jamais, même dans les actions les plus chaudes, étoit comparable aux plus grands

Charles IX.

capitaines de l'antiquité, & méritoit le nom de Héros ; mais tant d'éminentes qualités étoient obscurcies par sa révolte.

Le Duc d'*Anjou* alla coucher à *Jarnac* dans la maison même où le Prince de *Condé* avoit logé la veille. Il eut la cruelle curiosité de voir le corps de cet infortuné Prince porté sur une ânesse, qui le menoit à l'armée catholique, où ce grand homme, ce Héros, servit d'objet de dérision à ceux mêmes qui trembloient à son seul nom. (*a*)

Prise de Mucidan.

Aussitôt après la bataille le Duc d'*Anjou* envoya le Chevalier de *Crillon* avec le Comte de

(*a*) On fit une Epitaphe sur la mort du Prince de Condé, où l'on marquoit son entêtement pour le Calvinisme.

L'an mil cinq cent soixante-neuf,
Entre Jarnac & Châteauneuf,
Fut porté sur une ânesse,
Cil qui vouloit ôter la Messe.

Brissac & le Vicomte de *Pompadour* pour s'emparer de *Mucidan*, petite Ville de Périgord. Elle fut prise, & *Crillon*, quoique blessé, en eut tout l'honneur, *Brissac* & *Pompadour* ayant été tués dès le commencement. Il y a apparence que ce fut à cette occasion que *Crillon* fut fait Mestre de Camp, la prise de *Mucidan* étant rappellée dans sa commission, signée par *Charles IX*, en date du 7 Mai 1569.

CHARLES IX.

La perte, irréparable pour les Huguenots, du Prince de *Condé* fut suivie de celle de d'*Andelot*, frere de l'Amiral, & un des plus ardens du Calvinisme; mais ils en furent dédommagés par l'arrivée du jeune Roi de Navarre, digne de succéder au Prince de *Condé* son Oncle. *Henri* se déclara chef de la faction huguenote, qui le vit à sa tête avec au-

CHARLES IX.

distingué dans beaucoup d'occasions sous les régnes de *Henri II.* & de *François II.* son courage & sa conduite pouvoient suppléer à la mauvaise situation de la place, peu en état de résister. Il n'avoit que trois mille hommes de troupes réglées; mais il étoit fortifié par beaucoup de gens de condition & de mérite, tous animés du louable zéle de soutenir & de défendre les intérêts de leur Roi, & ceux de la Réligion Catholique.

L'arrivée du Duc de *Guise* accompagné du Marquis de *Mayenne* son frere, de plusieurs Seigneurs de marque & de douze cent chevaux, fortifierent la garnison. Le Chevalier de *Crillon* fut du nombre de ceux qui entrerent dans Poitiers. Le Comte du *Lude* le connoissoit pour un Capitaine de ressource; il lui témoigna

moigna sa joie d'avoir avec lui un homme de sa réputation, de qui la valeur reconnue encourageroit les assiégés, auxquels il donneroit l'exemple dans les occasions qui entraîneroient avec elles le succès.

CHARLES IX.

L'Amiral arriva devant Poitiers avec le canon qu'il avoit tiré de la Rochelle; il commença par l'attaque du Fauxbourg de *Saint Ladre*. La résistance qu'il y trouva lui fit comprendre qu'il auroit de la peine à se rendre maître de la ville : ce qui l'en convainquit encore mieux, furent les fréquentes sorties, qui valoient des combats, & où *Crillon*, se trouvant toujours, influoit beaucoup sur les avantages qu'on y remportoit. Il étoit difficile qu'il sortît sans blessure, de tant de chocs, de combats, d'escarmouches, & d'attaques. Dans les batailles de

Siége de Poitiers.

1569

CHARLES IX.

Dreux, de *Saint Denis*, de *Jarnac*, de *Moncontour*, & au siége de *Poitiers*, dont nous parlons, il reçut vingt-quatre blessures. Un historien contemporain a dit de lui, *que le brave Crillon avoit été couvert d'une infinité de blessures, sans avoir pu mourir par elles, les ayant toutes gagnées de la belle façon.*

Brantome, sur les Colonels de l'Infanterie Françoise.

Le siége de *Poitiers* fut un des plus mémorables de ce temps, par les efforts que firent les Huguenots pour prendre cette place; par la vigoureuse défense des assiégés, par la qualité & la valeur des grands hommes qui s'y distinguerent dans l'un & dans l'autre parti. Le Duc d'*Anjou* qui vouloit avoir l'honneur de faire lever le siége de *Poitiers*, fit mine d'attaquer *Chatelleraud*. L'Amiral charmé d'avoir un prétexte pour abandonner sans honte

son entreprise, courut au secours de cette place que le Duc d'*Anjou* n'avoit aucun dessein d'assiéger. CHARLES IX.

Le Duc de *Guise* montra pendant ce siége la conduite, la valeur & la capacité qu'on pouvoit attendre de son nom. On le regarda dès-lors comme digne successeur des vertus de son pere, & capable de se couvrir de la même gloire. Il alla à *Tours* saluer le Roi qui lui accorda une marque singuliere de son estime, en lui donnant une place dans le Conseil secret, distinction qui releva de beaucoup le courage des partisans de sa maison.

Le Duc d'*Anjou*, fier de ses succès, de s'être déja fait une réputation qui voloit dans toute l'Europe, & de s'être rendu redoutable aux Huguenots, dans un âge où les Princes ne sont encore

CHARLES IX.

occupés que d'amusemens frivoles, ne songeoit qu'à augmenter & fortifier cette réputation, en cueillant de nouveaux lauriers.

Le seul défaut de troupes avoit empêché ce Prince de faire véritablement le siége de *Chatelleraud.* Dès qu'il en eut rassemblées, il résolut de chercher les ennemis, & de les forcer à combattre : cette ambition lui fit rejetter le sentiment de ceux qui lui représentoient que, sans en venir à une bataille dont le sort est toujours incertain, il pouvoit réduire les ennemis aux dernieres extrémités, en les tenant renfermés dans la plaine de *Moncontour,* où bientôt la disette de munitions & de vivres causeroit dans leur Armée une désertion ; désertion d'autant plus funeste pour eux, que leurs soldats, en les affoiblissant, grossiroient le parti catholique,

Vainement on remontra à ce Prince que les mouvemens de l'Amiral, pour en venir aux mains, étoient une preuve évidente du mauvais état où il se trouvoit, & qu'il n'y avoit pas de prudence de hazarder un combat, lorsque l'on pouvoit vaincre sans coup férir. CHARLES IX.

Le Duc d'*Anjou* impatient de s'illustrer par une nouvelle victoire, balança avec les avantages qu'il espéroit tirer du gain d'une bataille, ceux que les ennemis tireroient, si les Allemands & les Italiens qui servoient dans son Armée, demandoient leur congé dont le temps approchoit: Après ces réflexions, il décida pour la bataille, surtout quand il se vit appuyé des jeunes Seigneurs, qui, pour s'insinuer dans son esprit, opinerent pour la donner.

CHARLES IX.

L'Amiral de son côté ne la desiroit pas avec moins d'ardeur ; il avoit encore de plus pressantes raisons : Les soldats du Dauphiné, de Provence & de Languedoc, qui faisoient partie de son Armée, lassés de tant de fatigues, & épuisés par la guerre, demandoient à retourner dans leurs maisons, & crioient sans cesse qu'on décidât la querelle de la religion par une bataille.

L'Amiral craignoit encore que ceux de son parti, ouvrant enfin les yeux sur la honte & le danger de leur révolte, ne l'abandonnassent, & même ne le livrassent au Duc d'*Anjou*, pour se racheter de la punition qu'ils méritoient, en sacrifiant le Chef de leur rébellion. Ajoutons que l'Amiral vouloit, par la défaite des Catholiques, se rendre maître de la personne du Duc d'*Anjou*.

pour se venger sur lui de *Catherine de Médicis*, qui l'avoit voulu, disoit-il, faire empoisonner, & qui l'avoit fait condamner à la mort par un Arrêt flétrissant, qui le déclaroit felon, rebelle, criminel de leze-Majesté, & qui mettoit sa tête à prix. Ainsi les deux partis concouroient au même dessein : Les deux Armées se rangerent en bataille, de maniere que toutes les troupes pouvoient combattre en même temps, comme en effet il arriva.

CHARLES IX.

Tous les Historiens conviennent que chaque parti se battit avec une opiniâtreté & une bravoure qui méritoient également d'être récompensées par la victoire. Elle fut quelque temps douteuse; mais enfin elle se déclara pour la bonne cause. La Cavalerie Huguenote fut mise en déroute; les Lansquenets furent enfoncés,

Bataille de Moncontour, Lundi, 3 d'Octobre, 1569.

CHARLES IX.

rompus & entiérement défaits; alors les ennemis ne chercherent plus qu'à fuir.

Le Duc d'*Anjou*, qui vouloit profiter de leur épouvante, se mit à les poursuivre: mais *Crillon*, aussi prudent que brave, lui dit avec un ton & un feu dans lesquels on reconnoissoit son zèle pour le sang de ses Rois: Arrêtez, Prince; songez que vous êtes responsable de votre précieuse personne à l'Etat; laissez-moi la commission de cueillir un reste de lauriers qui n'est pas digne de ceux dont vous venez de vous couvrir. En achevant ces mots, *Crillon* courut se mettre à la tête de ceux qui poursuivoient les vaincus, dont il fit un horrible carnage.

Ce fut dans cette occasion, qu'après avoir donné de si glorieuses preuves de son courage,

il en donna une de sa générosité. Un soldat Huguenot croyant abattre dans *Crillon* un des plus forts appuis des Catholiques, résolut de le tuer, pour venger la mort de tant de Calvinistes, à qui le bras de ce brave Guerrier avoit été si funeste. Le soldat se cache dans un endroit d'où il peut exécuter son dessein, assuré que *Crillon*, en revenant de la poursuite des Fuyards, n'a que ce chemin à tenir. Le soldat lui tire un coup d'arquebuse, dont seulement il le blesse au bras. *Crillon*, furieux, court vers l'assassin, & l'atteint: dans le temps qu'il veut le percer, le soldat tombe à ses pieds, en lui demandant la vie: Rends graces, dit-il, à ma Religion, & rougis de n'en être pas: vas, je te donne la vie. Si la parole d'un sujet rebelle à son Roi, & infidele à sa Religion, pouvoit être reçue,

CHARLES IX.

Varillas, Bening, Graveson.

je te demanderois la tienne, de ne jamais combattre que pour le service de ton légitime Souverain. Le ſoldat confondu & pénétré, retomba aux pieds de *Crillon*, en lui jurant de n'être plus du nombre des rébelles, & de retourner à la Religion Catholique. La clémence du Chevalier de *Crillon* reçut toutes les louanges qu'elle méritoit. Beaucoup de ceux qui la louerent ne l'auroient pas imitée.

La victoire du Duc d'*Anjou* fut complette; ce Prince y acquit une gloire d'autant plus brillante, qu'il s'expoſa, comme un ſimple ſoldat, aux plus grands dangers; mais il manqua de tirer de ſon triomphe tout l'avantage qui pouvoit en réſulter. S'il eut pourſuivi l'Amiral, comme lui avoit conſeillé *Crillon*, il s'en feroit rendu maître, ſoit que l'Amiral

se fût enfermé dans une ville, soit par une défaite sans ressource, s'il eut osé faire tête au Duc d'*Anjou*; mais ce Prince s'amusa à prendre des villes, & donna aux Huguenots le temps de ramasser les débris de leurs Armées, & de faire de nouvelles levées.

CHARLES IX.

La réduction de tout le Poitou fut un des fruits de la bataille de *Moncontour*. Le Duc d'*Anjou* qui vouloit aussi soumettre la Xaintonge, alla investir Saint Jean d'Angely, ville assez bien fortifiée, & défendue par une bonne garnison que commandoit le Capitaine *Pilef*, Officier estimé par les deux partis. *Charles IX* & *Catherine de Médicis* se rendirent dans le camp : le Roi vouloit se trouver au siége, & la Reine pour y voir & pour y embrasser le *Duc d'Anjou*, ce fils

Siége de Saint Jean d'Angely, où le Roi & Catherine arriverent le 18 Octobre 1569.

Charles IX.

si aimé d'elle, & que ses victoires lui rendoient encore plus cher.

Biron, Maréchal de camp, somma la ville de se rendre, mais le Capitaine *la Ramiere*, répondit au nom de la garnison, qu'elle ne rendroit la ville qu'après une paix qui seroit à l'avantage de toute la France. Pour convaincre que les Assiégés étoient en état de défendre la place, ils firent plusieurs sorties. Une des plus heureuses pour eux, fut celle du 18 d'Octobre : Le Capitaine *la Motte* à la tête de mille cinq cent hommes donna brusquement dans le fauxbourg d'Onis où on avoit logé plusieurs régimens que les ennemis surprirent, ils tuerent quatrevingt soldats, firent prisonniers deux Officiers d'Infanterie, & quarante Arquebusiers.

Les Catholiques piqués de cette perte firent jouer le vingt sept les batteries qu'on avoit dressées contre la muraille qui prenoit depuis la porte de Niort, jusqu'à celle d'Onis : on y fit une bréche considérable, mais les Assiégés la rétablirent avec tant de diligence, pendant la nuit, qu'on fut obligé d'en faire une autre, pour y donner l'assaut.

Le combat fut sanglant : *Crillon*, qui voyoit le Roi spectateur de l'assaut, monta le premier sur la bréche. Les Assiégés, étonnés & épouvantés d'une valeur qui tenoit du prodige, furent repoussés avec tant d'opiniâtreté & de vigueur, que *Crillon*, à la tête des siens, se vit maître de la place, où le Roi & le Duc d'*Anjou* entrerent couverts des lauriers que *Crillon* venoit de leur moissonner.

CHARLES IX.

L'intrépide bravoure du Chevalier de *Crillon* lui faisoit toujours acheter les succès dont elle étoit suivie, du risque de les payer de sa vie. La réduction de *Saint Jean d'Angely* lui coûta une blessure, qu'on crut d'abord dangereuse. Cette nouvelle causa à *Charles IX* autant d'inquiétude que d'affliction. Il trembloit de perdre un Guerrier aussi utile à sa gloire, qu'attaché à ses intérêts.

Il y avoit à peine deux heures que ce Prince étoit maître de Saint Jean d'Angely, qu'il alla le visiter ; il lui dit, en lui tendant la main que *Crillon* baisa : Votre valeur, votre zèle pour mon service, & vos succès, sont au-dessus des louanges. Puis, en l'embrassant, il ajouta, Adieu, mon *brave Crillon*, nom qu'il conserva toujours, & à si juste titre.

Ce Guerrier, toujours simple, sans jamais avoir l'air avantageux, remercia le Roi avec une modestie, qui le rendoit encore plus digne de l'estime universelle dont il jouissoit.

CHARLES IX.

La perte de *Saint Jean d'Angely* n'étonna pas les ennemis: Quelques avantages que les troupes du Roi remportâssent sur eux, ils ne paroissoient ni moins redoutables, ni plus consternés. L'Amiral, l'oracle de la réforme, les soutenoit par l'espérance d'une heureuse révolution, & trouvoit toujours des ressources, même plus grandes que ses pertes. La Reine comprit l'impossibilité de réduire par les armes un Général qui, à mesure qu'on diminuoit ses forces, sçavoit si promptement les réparer.

Selon sa politique ordinaire, elle eut recours à un moyen qu'el-

CHARLES IX.

le crut plus victorieux que des villes prises & des batailles gagnées, contre un ennemi si fécond en expédiens. Elle forma le dessein de suppléer à la force par la ruse, & de perdre ce Chef des rébelles. Pour vaincre la défiance commune à tout le parti Huguenot, elle offrit des conditions si avantageuses, qu'on ne pouvoit raisonnablement les refuser.

Quoique l'Amiral fût sans cesse en garde contre les artifices de la Reine, il crut qu'elle souhaitoit sincèrement la paix; alors, on en traita. La Reine se prêta à tous les ménagemens qui pouvoient lui attirer la confiance encore chanchelante & douteuse de l'Amiral : elle lui fit des offres qui alloient même au-delà de ses prétentions ; elle donna aux nouveaux réformés toutes

les ſatisfactions qu'ils pouvoient ſouhaiter, & leur fit tant d'avantages, qu'elle les força enfin à accepter la paix.

CHARLES IX.

Paix de Saint Germain en Laye, le 15 Août 1570.

Les deux partis également fatigués de la guerre, & des malheurs qui en ſont inſéparables, ſentirent vivement le plaiſir de jouir d'un repos qui les fuyoit depuis ſi long-temps; & la Reine, qui méditoit les moyens d'abbattre d'un ſeul coup les Chefs de la révolte, endormoit leur crédulité par mille complaiſances, & en ſacrifiant ſouvent les intérêts des Catholiques à ceux de la réforme.

La guerre finie, où plutôt ſuſpendue, *Catherine*, qui n'avoit procuré la paix que pour fraper & vaincre plus ſurement les Huguenots, penſa à faire oublier au peuple les calamités paſſées, par des ſpectacles, des divertiſſe-

CHARLES IX.

mens & des jeux. On ne fut plus occupé à la Cour que de Tournois, de Courses, de Ballets, que la Reine varioit pour amuser les esprits, & pour mieux cacher le projet qu'elle tramoit, dont l'exécution fut cause dans la suite de tant de malheurs.

Crillon, dont la valeur n'aimoit ni le repos, ni l'inaction, voyant la France jouir de la paix, la quitta, pour aller faire ses caravanes : sa noble ambition trouva bientôt une nouvelle occasion d'acquérir cette gloire dont il étoit si avide, & qui souvent avoit couronné son courage en défendant les intérêts de la Religion, & ceux de son Roi. *ZELIM SECOND*, Empereur des Turcs, avoit succédé à la puissance de *SOLIMAN SECOND*, mais non aux qualités qui l'avoient rendu si grand, & son nom

fi redoutable. *Zelim* étoit un Prince efféminé, plongé dans l'yvresse de la volupté, occupé seulement des plaisirs du Sérail. A la débauche des femmes succédoit celle du vin : cette vie molle & oisive le rendoit indigne de la réputation de son pere, & incapable d'en conserver les conquêtes ; mais l'ambition de quelques Bachas exciterent la sienne, & lui firent prendre des résolutions plus vigoureuses qu'on ne devoit attendre de lui. Les Bachas le déterminerent enfin à entreprendre la conquête de l'*Isle de Chypre*. Le motif qui fut pour lui le plus puissant, fut de se rendre maître d'une Isle qui produisoit de si bon vin.

L'armement que la Porte fit pour l'exécution de ce projet, fut l'effroi de toute l'Italie. Les Vénitiens surtout en furent épou-

CHARLES IX.

vantés, ils se crurent perdus; ils pensoient que c'étoit cont'eux que se formoit ce terrible orage; ils demanderent du secours à presque tous les Princes Chrétiens; mais ils n'en obtinrent que du Pape & du Roi d'Espagne, les plus intéressés à les défendre. La lenteur de ces secours donna le temps à l'Armée Ottomane, dont on auroit pu rendre les effets inutiles, de prendre *Nicotie*, Capitale de l'Isle, & *Famagouste*, autre ville dont la vigoureuse résistance ne servit qu'à faire connoître l'habileté de celui qui y commandoit, & à lui faire éprouver la cruauté du Général des Turcs.

Ce barbare lui fit souffrir les plus cruels tourmens: c'étoit *Marc-Antoine Bragadin*, l'un des plus grands hommes de ce temps-là; ce fut contre son sen-

timent que ceux de *Framagouste* capitulerent : *Mustapha*, irrité de la perte de plus de cinquante mille Turcs, pour s'en venger sur *Bragadin*, lui fit couper les oreilles, le nez, & après l'avoir laissé trois jours sans le faire panser, il le fit élever sur la lanterne d'une galère pour l'exposer à la dérision des Turcs; puis il le fit écorcher tout vif.

L'effroi des Vénitiens fut extrême en aprenant la perte de l'*Isle de Chypre*; ils se crurent déjà en la puissance Ottomane. Tous les Princes Chrétiens furent allarmés : le Pape *Pie V*. les pressa par de vives sollicitations de s'unir contre l'ennemi de la Foi. Mais ses représentations trouverent des Princes refroidis & épouvantés par les conquêtes des Turcs, & par leur armement qu'ils croyoient capa-

CHARLES IX.

ble de les envahir, s'ils osoient prendre les armes. Leur avis fut qu'on arrêtât ces barbares par la voie de la négociation : ils exagéroient ce qu'on hasardoit à combattre une puissance si formidable. Leur timidité se communiqua à ceux qui ne pouvoient contribuer à cette guerre que de leur zèle, & de leurs bras : ainsi, Souverains & peuples, tout trembloit, & étoit dans le découragement.

Crillon que son devoir avoit conduit à *Malthe*, pour faire ses Caravanes, & que son zèle toujours ardent, portoit dans tous les lieux où il pouvoit être utile à la religion, & où il espéroit trouver de la gloire, sans en être ni sollicité, ni chargé par aucune puissance, parcourt toute l'Italie, & à la faveur de son nom connu depuis tant de siécles dans toute

l'Italie, il s'ouvre le cabinet des Princes, leur parle, leur représente le péril où est exposée toute la Chrétienté ; combat avec force les spécieux prétextes qu'une fausse prudence, & une timidité contraire à leurs propres intérêts, leur fait opposer à ses raisons. Il leur représente la prise de l'*Isle de Chypre ;* il ajoute qu'il est encore temps d'arrêter les conquêtes de ces fiers barbares, dont l'ambition pourroit être humiliée, & les entreprises vaines, si on opposoit à leurs efforts les armes Chrétiennes : il dit que dans une occasion où il s'agissoit des intérêts de la Religion, c'étoit y être infidèle, que de demeurer spectateur tranquille sur les événemens d'une guerre qui feroit triompher les Ottomans.

De si fortes & de si solides raisons, dites avec le feu & le zèle

CHARLES IX.

qui excitoient *Crillon*, ranimerent les espérances & le courage des Princes à qui il avoit fait sentir la honte de leur inaction. Il avoit déjà déterminé tous ces Princes à armer, lors qu'ils en furent sollicités par les autres Puissances qui offroient de joindre leurs forces aux leurs.

Une ligue fut conclue, & on travailla avec diligence pour armer une Flotte capable d'arrêter les progrès des Turcs; cette ligue échaufa les esprits dans tous les Royaumes Chrétiens; un grand nombre de gens de qualité s'empressa d'aller signaler son zèle pour la cause du nom Chrétien.

Zelim, instruit des préparatifs de la ligue, sans en être intimidé, ordonna à ses Généraux de chercher & de combattre la Flotte ennemie.

Le

Le Général Turc l'avoit fait reconnoître par le fameux *Caracos*; ce Corsaire eut l'adresse de pénétrer jusque dans la *Calabre*. Mais, soit qu'il s'acquittât de sa commission avec trop de précipitation, soit que l'Isle de *Corfou* qui couvroit la Flotte, lui eut dérobé une partie des navires, il fit tomber les Généraux Turcs dans l'erreur où il étoit lui-même.

CHARLES IX.

Ce faux rapport qui trompa les Barbares, les fit résoudre au combat. Quelques-uns des Généraux vouloient qu'on ne le précipitât pas : mais *Hali Bassa*, qui commandoit l'Armée en chef, déclara qu'il avoit reçu de *Zelim* un exprès commandement de donner bataille; cette raison fit taire les délibérations; & l'Armée Turque, composée d'environ trois cent voiles, entra dans le golfe de Lépante.

Thuan. hist. lib 50.

CHARLES IX.

Celle des Chrétiens n'étoit pas si nombreuse ; mais elle étoit commandée par de grands hommes ; un nombre infini d'Officiers expérimentés, & beaucoup de gens de qualité, dont le courage avoit été éprouvé, étoient dans la résolution de s'y distinguer. Dom *Jouan d'Autriche*, fils naturel de l'Empereur *Charles-Quint*, Prince qui s'étoit fait une brillante réputation dans la guerre de l'Espagne contre les Maures, commandoit l'Armée en chef; il avoit pour Lieutenant Général *Marc-Antoine Colonne*, Général des troupes du Saint Siége. Sous eux commandoient André *Doria*, le Prince d'*Urbin*, le Comte de *Ligny*, Paul *Sforce*, le Comte de *Santafiore*, le Prince de *Parme*, Paul *Jourdain* des *Ursins*, Jean de *Cardonne*, Sebastien *Venier*, Barbarique

Bacian; & le fameux *Romegas* (a).

La réputation de tous ces Guerriers allumoit dans le cœur de Crillon un ardent desir de s'associer à leur gloire. La conjoncture n'étoit pas favorable à sa noble ambition; sans caractère dans l'Armée, il ne pouvoit s'y faire remarquer au milieu d'un si grand nombre de Capitaines d'une réputation acquise par des exploits éclatans. Ces réflexions ne l'empêcherent pas de recher-cher avec empressement les occasions de se signaler.

Le nom de *Crillon* étoit connu des Généraux de l'Armée Chrétienne, & il n'étoit pas oublié chez les Turcs : ils se souve-

(a) *Romegas* étoit un célèbre Commandeur de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, qui donna une telle terreur à tout l'Orient, que les mères, pour épouvanter leurs enfans, leur disoient, Voici *Romegas*.

CHARLES IX.

noient encore qu'il avoit été redoutable au fameux *Barberousse*: *Hassan Bassa* son fils & un des principaux Généraux de l'Armée de *Zelim* sçavoit qu'à la honte de son pere, la capacité, l'expérience & la bravoure du Bailli Balb-Siméon avoit humilié son orgueilleuse confiance.

Varillas, Pref. à la vie d'Henri III. Graveson.

Don Jouan d'Autriche, en faisant la revue de ses forces, avoit trouvé quelques barques armées, mais en si mauvais état, que ne croyant pas pouvoir en faire usage, & instruit qu'aucun Officier n'en desiroit le commandement, il avoit ordonné de les faire tenir à l'écart, dans la crainte qu'elles n'embarrassassent la Flotte, plutôt que de lui être utiles. Crillon, simple Chevalier sur les galères de Malthe, accoutumé à donner

des ordres victorieux, saisit avec avidité une occasion aussi conforme à ses sentimens. Assuré de son coeur, & confiant en sa fortune, il n'hésita point à demander à Dom Jouan le commandement de ces mêmes barques, & lui promit qu'il y trouveroit la mort ou la victoire. Cette proposition, de la part de tout autre que Crillon, auroit été regardée comme téméraire; mais sa valeur & ses ressources dans un combat jointes à son air de confiance & de héros assuré de vaincre, en charmant Dom Jouan & tous les Généraux, lui obtinrent ce qu'il desiroit avec tant d'ardeur.

CHARLES IX.

La Flotte Ottomane étoit dans le golfe de Lépante; le Général *Venier* & *Barbarique* proposerent d'y faire entrer celle de la Ligue; Dom *Jouan* s'y opposa

Thuan. Hist. l. 50.

CHARLES IX.

d'abord, mais il céda bientôt aux raisons de ces deux Capitaines expérimentés.

Les Chrétiens avoient leurs vaisseaux à l'embouchure du golfe, la proue tournée vers les Isles *Cursolari* : dans cet endroit la mer est fort étroite ; il y a quantité de rochers & d'écueils. Les Barbares se disposoient avec confiance à donner bataille. Tout sembloit les favoriser ; leur Armée étoit de beaucoup supérieure à celle de la Ligue ; il s'étoit élevé un vent qui enfloit les voiles de leurs vaisseaux, & en aidoit les manœuvres. Par un effet opposé, il arrêtoit celles des navires Chrétiens, & rendoit les mouvemens des matelots difficiles & pénibles.

Le soleil, qui dardoit ses rayons dans les yeux des Ligués, les empêchoit de bien ordonner leur

bataille; & de voir la diſpoſition de celle des Infideles; mais tout-à-coup le vent changea, la mer devint calme, & un nuage épais obſcurcit les rayons du ſoleil, ce qui donna la liberté de la manœuvre à la Flotte Chrétienne.

CHARLES IX.

Haly n'en fut point déconcerté; il vouloit combattre, perſuadé qu'il alloit vaincre. Cette confiance orgueilleuſe s'étoit communiquée à tous les Turcs, qui, par des huées inſolentes, inſultoient audacieuſement les Chrétiens. *Crillon* irrité, & impatient de combattre, après une courte harangue propre à exciter le courage des ſiens, fait partir ſes barques, & ſe préſente ſur le bord de celle qu'il monte.

Vigenere, Hiſt. des Turcs.

Les Turcs qui voient ces barques ſi peu garnies de ſoldats,

CHARLES IX.

s'en approchent dédaigneusement, croyant n'avoir qu'à s'en saisir. Cette tentative leur coûta cher, & leur fit penser que la victoire n'étoit pas si assurée qu'ils s'en étoient flattés. Jamais Guerrier ne se battit avec tant de résolution, d'intrépidité & de sang froid que *Crillon*. Il intimide les plus hardis; on voit tomber autour de lui autant de Turcs qu'il porte de coups; tout ce qui l'environne, excité par son exemple, l'imite, frappe, tue.

Graveson.

Les Barbares voyant toujours sur ces barques victorieuses autant de soldats, leur trouvant le même courage & la même fureur, s'écrient qu'il faut que le Ciel fournisse des Chrétiens à ce Héros, ou qu'il en sorte des ondes pour combattre sous lui. Tous leurs coups visent sur ce guer-

rier : sur lui tombe une nuée de flêches ; il en reçoit une qui lui perce le bras, il l'en retire; & plus animé encore par cette blessure, il fait de nouveaux efforts, remplit le navire qu'il attaque des Turcs abbattus sous ses coups redoublés. Cet intrépide courage n'a guère eu d'exemple. Les Généraux de la flotte Ottomane ne croyoient pas que ce fût un homme, & ceux de la flotte Chrétienne admiroient avec étonnement ce prodige de valeur.

CHARLES IX.

La gloire de cette action excita encore dans le cœur de ceux qui en étoient les témoins, la généreuse résolution de prodiguer leur vie. L'affaire engagée, le combat devint général : le courage des Chrétiens fit éprouver aux Barbares que la valeur sçait suppléer au nombre. *Crillon* hasarda mille fois sa vie, soit en se

Varillas. Graveson.

CHARLES IX.

jettant dans les plus grands dangers, soit en secourant ceux qui y étoient exposés.

Les Corsaires d'*Alger* & de *Tripoly*, voyant la victoire se déclarer en faveur de la Ligue, résolurent d'enlever le commandant des Galères de Malthe, pour se faire honneur d'une prise de cette importance : le succès répondit d'abord à leur dessein, ils envéloppèrent sa Galère, ils étoient prêts de s'en rendre maîtres lorsque *Crillon* l'apperçoit, pousse vers les Corsaires, les atteint, & les force à se défendre. Ils combattirent avec d'autant plus de résolution qu'ils vouloient conserver leur prise; mais leurs efforts ne servirent qu'à donner plus de relief à la gloire de leur vainqueur.

Rien ne pouvoit être comparé à la valeur de *Crillon* que celle

des Chevaliers de Malthe, fléau ordinaire des Infidèles, quoiqu'il n'y eût dans ce combat que trois Galères de cet ordre, les prodiges inouis qu'elles exécuterent, contribuerent beaucoup à la gloire de cette journée.

CHARLES IX.

Haly, Général des Turcs, honteux & désesperé de se voir presque vaincu, épuisa toutes les ressources de son génie pour reprendre de l'avantage sur les Chrétiens, en mettant à profit les moindres accidens, ne perdant jamais la tête dans les plus grands dangers, donnant ses ordres avec une présence d'esprit admirable, & s'exposant partout avec une résolution intrépide; mais son Impériale ayant été attaquée par *Dom Jouan*, elle fut prise, & *Haly*, en la défendant y reçut la mort qu'il cherchoit;

CHARLES IX.

pour ne pas survivre au triomphe des Chrétiens.

La bataille de *Lépante* est une des plus sanglantes qui se soit donnée sur mer; les Turcs y perdirent deux cent voiles, ils eurent plus de trente mille hommes tués, & six mille faits prisonniers: les vainqueurs délivrerent vingt mille esclaves Chrétiens. Ils auroient pû tirer de leur victoire de bien plus grands avantages, s'ils eussent profité de la consternation des Turcs: rien ne les empêchoit de reprendre l'*Isle de Chypre*. *Zélim* effrayé de la perte de la bataille, se retira d'abord à *Andrinople* pour y recueillir les débris de son armée: il y donna des marques de la plus grande affliction; il resta deux jours sans prendre de nourriture, & parut si abbattu, que si les Chrétiens eussent pu péné-

trer jusqu'à *Constantinople*, le *Sultan* auroit pris la fuite.

CHARLES IX.

Les Généraux de la ligue qui sentoient l'inquiétude où l'attente de l'événement de la bataille tenoit tous les Princes de la Chrétienté, dépêcherent des couriers à toutes les Cours. Le Chevalier de *Crillon* leur parut le plus digne de porter cette grande nouvelle au Souverain Pontife; mais sa blessure au bras arrêta les Généraux: *Crillon* la méprisant, les assura qu'elle ne méritoit pas qu'on y fît attention.

Il arriva à Rome, portant sur son corps de glorieuses preuves de la part qu'il avoit à l'heureux succès de la bataille de *Lépante*. Il se présenta au Pape, accompagné d'un grand nombre de Chevaliers de Malthe, qui s'étoient fait honneur de le suivre. *Pie V*, instruit par les lettres des

Varillas. Graveson.

CHARLES IX.

Généraux, que lui rendit *Crillon*, de la part qu'il avoit à la victoire, lui donna toutes les louanges qu'il méritoit ; & fit l'éloge des Chevaliers, qui avec tant de valeur avoient combattu les ennemis de la Foi. Il donna ensuite à *Crillon* des témoignages d'une considération particuliere dans les embrassemens qu'il lui fit avec tendresse, & par les graces qu'il lui accorda. Le Pape accorda à sa Maison le droit d'une Chapelle qui a les mêmes privilèges que celles des Papes, dont elle jouit toujours à Avignon. Le mérite de cet Envoyé, les belles actions qu'on sçavoit qu'il avoit faites, & en France dans les guerres de la religion, & à *Lépante* ; la réputation du nom qu'il portoit, cher depuis long-temps au Saint Siége ; la haute opinion que les

Généraux de la Ligue donnoient de sa bravoure & de sa capacité, lui attirerent les éloges & l'estime de toute la Cour de Rome.

CHARLES IX.

Crillon ayant rempli cette Capitale du monde chrétien de son mérite, en partit pour se rendre à la Cour de France; les Généraux l'avoient aussi chargé d'aller y porter la nouvelle de la défaite des Turcs. Il y arriva, précédé de la renommée, qui avoit déja publié ses fameux exploits à Lépante. Le Roi, en le recevant, lui dit, vous êtes *Crillon* par tout, Partout votre bras redoutable est vainqueur. *Catherine* lui donna un témoignage précieux de son estime, en l'attachant à son fils le Duc d'*Anjou*.

La tendresse extrême de cette Princesse pour ce Prince, & son juste discernement, ne lui firent choisir, pour mettre auprès de

CHARLES IX.

lui, que des personnes de qualité, d'un mérite reconnu, capable de soutenir ses intérêts, & de l'aider de leurs conseils & de leurs bras. Ce choix fut aussi honorable pour *Crillon*, qu'il fut avantageux pour le Prince, à qui il fut constamment fidèle dans les occasions les plus critiques.

Pendant que *Crillon* étoit occupé à la guerre contre les Turcs, le Conseil secret de *Charles IX* formoit à Paris le dessein de ruiner entierement le parti des Huguenots. La Reine avoit enfanté ce projet, comme nous l'avons déja dit: mais les moyens de l'éxécuter furent la source de malheurs plus grands encore que ceux qu'on croyoit prévenir.

Le caractère de cette Princesse la rendit la cause des guerres civiles, qui troublerent & déchi-

rerent l'État pendant les régnes de ses enfans, tantôt en ne ménageant pas assez les Catholiques, tantôt en sévissant avec trop de rigueur contre les Huguenots, & en jettant des défiance dans les deux partis. Elle eut toujours le funeste talent de nourrir & de fortifier à la Cour l'esprit de faction, d'y entretenir la division, la jalousie, les soupçons. Elle eut la même politique jusque dans le sein de sa famille, &, sans scrupule, rendit toujours ses enfans suspects les uns aux autres. Elle ne prit aucun soin de leur éducation: elle les vit tranquillement se précipiter dans les plus grands excès de la dissolution; persuadée que plus ils seroient livrés à leurs plaisirs, moins ils songeroient à connoître des affaires. Les pernicieux principes de *Machiavel*

CHARLES IX.

furent les maximes qu'elle leur inspira, elle leur apprit seulement l'art de feindre.

Peu aimée des Catholiques à qui cette Princesse avoit rendu sa religion suspecte ; haïe des Huguenots qu'elle avoit si souvent trompés ; n'ayant ni l'estime des premiers, ni la confiance des autres ; plus crainte que cherie de ses enfans, elle passa sa vie ou à élever, ou à abbaisser, tantôt un parti, tantôt un autre.

L'éducation de *Charles IX* avoit été assez heureusement cultivée par son précepteur *Amiot*, qui fut dans la suite Evêque d'Auxerre, & grand Aumônier de France. Ce Prince avoit tous les talens propres au métier de la guerre, la valeur, la fermeté, & un ardent désir d'acquérir la réputation de grand Capitaine.

CHARLES IX.

Il fit paroître son intrépidité dans sa retraite de Meaux, où il se mit à la tête des Suisses pour repousser le Prince de *Condé* & l'*Amiral*, disant qu'il aimoit mieux mourir Roi que de vivre captif.

Un jour qu'il chassoit dans une forêt, un spectre de feu, ou plutôt une exhalaison enflammée ayant paru, & tous ceux de sa suite ayant pris la fuite, il demeura seul, tira son épée, & piqua droit au spectre qui disparut.

La Reine qu'il craignoit, & pour qui il avoit beaucoup de déférence, arrêta toujours cette inclination guerriere, moins par crainte que le Roi ne courût quelques dangers, que pour ménager au Duc d'*Anjou* les occasions de se faire un brillante réputation, réputation dont le Roi fut extrêmement jaloux; peu de Princes ont été plus dissimu-

CHARLES IX.

lés que lui; il s'en faisoit gloire; & disoit même qu'il avoit parfaitement réussi à apprendre la leçon de *Louis XI*, & à la mettre en pratique. *Qui ne sçait pas dissimuler n'est pas digne de regner.*

Catherine en avoit fait un excellent éléve, & il avoit encore été instruit par *Albert de Gondi*, connu depuis sous le nom de Maréchal de *Retz*. Ce fut dans les fréquens entretiens qu'il eut avec ce favori qu'il contracta la honteuse & indécente habitude de jurer à tout moment, disant que c'étoit un ornement dans le discours. Bientôt on vit les courtisans se faire un mérite de jurer pour imiter le Monarque.

Charles IX avoit encore d'autres défauts; on craignoit ses emportemens fougueux, & une colère féroce, qui le rendoit redoutable à ses plus familiers

courtisans ; mais ces défauts étoient rachetés par d'assez bonnes qualités ; il étoit sobre, infatigable, magnifique, libéral, amateur des belles lettres ; il récompensoit les Poëtes de réputation, mais avec ménagement. Il disoit plaisamment qu'ils étoient comme les bons chevaux qu'il falloit bien nourrir, mais qu'il ne falloit pas trop engraisser.

CHARLES IX.

Le Duc d'*Anjou*, qui fut depuis *Henri III*, avant qu'il montât sur le Trône en étoit digne par les suffrages de toute l'Europe ; il étoit bien fait, humain, bienfaisant, éloquent, affable, raillant avec grace ; il joignoit à une douceur charmante un air majestueux : brave, intrépide, soldat & capitaine ; toujours ardent à saisir les occasions d'acquérir de la gloire. Il possédoit

CHARLES IX.

enfin toutes les qualités d'esprit & de corps qui font les grands Princes : mais dès qu'il eut succédé à *Charles IX*, le Duc d'*Anjou* disparut.

La réputation brillante de ce Prince, la figure aimable, & les graces qu'il avoit reçûes de la nature, parurent prévenir en sa faveur la Reine *Elizabeth* jusqu'au point de lui faire désirer pour époux ce jeune Héros ; mais ce désir apparent cachoit celui d'amuser la France, & d'entretenir secrettement dans le Royaume le trouble & la guerre civile. *Catherine* souhaitoit ce mariage aussi ardemment que *Charles IX*, *Caherine* par amour pour un fils qu'elle adoroit, *Charles IX*, par haine pour un frere trop chéri de sa mere, & couvert de lauriers qui blessoient ses jaloux regards.

Catherine fut aussi humiliée qu'affligée, lorsque desabusée des idées de grandeur que le Trône d'Angleterre lui avoit fait concévoir, elle ne put douter qu'*Elizabeth*, aussi habile qu'elle en politique, lui avoit tendu un piége qui n'étoit qu'un appas brillant, pour se donner le temps de se lier avec les ennemis de l'Etat.

CHARLES IX.

Le Duc d'*Alençon*, frere du Roi & du Duc d'*Anjou*, étoit d'une taille moyenne, sa phisionomie ouverte étoit prévenante; mais la petite vérole lui gâta les traits; ses maniéres étoient engageantes, ses mœurs & son caractère le portoient toujours au bien: il ne manquoit ni de valeur, ni d'ambition; mais les flatteurs corrompirent son heureux naturel, & la débauche de l'esprit entraîna celle du cœur.

CHARLES IX.

Ce Prince borné se laissoit gouverner par ces mêmes flatteurs, qui le faisoient servir à leur ambition. Il manquoit de discernement & de lumieres : incapable de prévoir de loin, d'approfondir une affaire, & d'en examiner les suites, il ne soumettoit jamais ses projets à la réfléxion, & sçavoit encore moins suivre une idée; aussi ses entreprises réussirent rarement; celles qui eurent quelques succès furent moins le fruit de sa prudence, que l'effet du hasard & des conjonctures.

Le Laboureur.

Le Duc d'*Alençon*, prévenu qu'il avoit moins de part à la tendresse de *Catherine* que son frere le Duc d'*Anjou* dont il ne pouvoit balançer le mérite, fut soupçonné d'avoir écouté les conseils violens & dénaturés d'une folle ambition, en se laissant aller,

po

pour régner, à des pensées parricides. Il vêcut dans un si grand déréglement de moeurs, que ceux même qui respectoient en lui sa naissance, avoient du mépris pour sa personne.

CHARLES IX.

Henri Roi de Navarre, & *Henri* Prince de *Condé*, cousins germains, avoient tous les talens & toutes les grandes qualités qui font les Héros. Ils étoient chefs du parti Huguenot, & vouloient qu'il devînt le parti dominant. Après eux l'Amiral de *Coligny* étoit le principal & le plus ferme appui du Calvinisme. On a vu qu'on le regardoit à la Cour comme le plus dangereux ennemi de la religion Catholique; que pour s'en défaire on fut obligé d'avoir recours à l'artifice & à la trahison; de l'endormir sur la foi d'un Traité de paix : nous allons voir quel fut le succès des

ruses de *Catherine de Médicis.*

CHARLES IX. 1572.

Comme l'*Amiral* étoit toujours en défiance, & qu'il se tenoit sur ses gardes, on eut un extrême soin de ne lui donner aucun ombrage, & d'avoir pour les Huguenots tous les égards qui pouvoient affermir leur confiance; mais ce qui acheva d'étouffer jusqu'aux moindres soupçons, fut le mariage du Roi de Navarre avec la Princesse *Marguerite*, sœur du Roi, qui devoit être célébré incessamment. Cette alliance parut aux Réformés un garant de la sincérité des intentions de la Cour, qui sembloit vouloir de bonne foi entretenir la paix dans le Royaume & regagner leur confiance. Les Calvinistes, mêlés & confondus dans les réjouissances publiques avec les Catholiques, oublierent leurs anciennes animosités.

CHARLES IX.

L'*Amiral* s'étoit rendu à la Cour ſur les inſtances réitérées des Maréchaux de *Montmorency* & de *Coſſé* ſes amis ; il fut reçu du Roi avec tant de marques de bonté, d'eſtime, de confiance, & même de tendreſſe, que le plus défiant & le plus pénétrant de tous les hommes s'y ſeroit laiſſé ſurprendre. Le Roi l'appelloit ſon pere, lui témoignoit être fâché d'avoir été trop légèrement crédule, d'avoir maltraité des ſujets dont il ne doutoit plus de la fidélité.

Ce Prince fit plus ; il lui confia le deſſein qu'il avoit formé de déclarer la guerre à l'Eſpagne, & de lui donner le commandement de l'armée : diſtinction glorieuſe, qui, en flattant la vanité de l'*Amiral*, lui fit croire qu'il touchoit au moment de poſſéder toute la confiance du Roi,

CHARLES IX.

malgré les avis que lui donnoient ses amis, que ces caresses si flatteuses cachoient quelques sourdes pratiques, & qu'on ne songeoit qu'à le perdre.

Tandis qu'on travailloit avec une extrême diligence aux préparatifs pour la cérémonie du mariage du Roi de Navarre, on ne voyoit à la Cour que plaisirs & divertissemens; la galanterie étoit la principale occupation des Seigneurs qui la composoient; ç'eût été une honte pour celui qui n'auroit point eu de maîtresse. Le Roi depuis peu avoit épousé *Elizabeth* d'*Autriche* fille de l'Empereur *Maximilien*, Princesse aussi vertueuse que belle.

Tant d'avantages n'avoient pû faire renoncer *Charles IX* à son ancienne passion pour *Marie*

Touchet, (*a*) qui dans l'anagramme de son nom portoit l'éloge de ses appas. Ils sçurent captiver le cœur du Monarque ; elle eut de ce Prince *Charles de Valois* Duc d'*Angoulême*. CHARLES IX.

Le Duc d'*Anjou* donnoit ses soins à plus d'un objet ; mais ses soupirs & ses vœux s'adressoient à la Princesse de *Condé*, (*a*) il avoit pris pour elle un amour, que la vertu de cette Princesse rendoit encore plus violent. Mademoiselle de *Châteauneuf*, de la maison de *Rieux*, tenoit le second rang dans le cœur du Duc

(*a*) Marie TOUCHET étoit fille de Jean Touchet, Cônseiller du Roi, & Lieutenant Particulier au Baillage & Siége d'Orléans. Elle étoit très-belle, & avoit beaucoup d'esprit. Plusieurs l'ont fait fille d'un Apoticaire, mais mal-à-propos. Dans l'anagramme de son nom MARIE TOUCHET, l'on trouve ces mots, JE CHARME TOUT.

(*a*) Marie de Cléves.

CHARLES IX.

d'*Anjou*, qui ne lui portoit que les hommages que refusoit la Princesse de *Condé*.

Le Roi de Navarre, à la veille d'être uni à *Marguerite de Valois* par un mariage qui les gênoit également, n'alloit chez cette Princesse qu'aux pas lents d'un époux, & couroit avec l'empressement d'un amant chez Madame de *Sauve*. Le cœur de *Marguerite de Valois* étoit défendu par l'idée du Duc de *Guise* qu'elle aimoit. La beauté de cette Princesse, mille agrémens repandus dans toute sa personne, ses maniéres nobles, & en même tems affables, étoient regardées du Roi de Navarre avec indifférence.

Le Duc de *Guise* étoit doublement rival du Roi de Navarre : il portoit à *Marguerite de Valois* les vœux de son ambition

& ceux de sa tendresse à Madame de *Sauve*. *Marguerite*, tendre & voluptueuse, née pour l'amour, qui inspiré pour la premiere fois, le rend si précieux à celui qui l'a fait naître, rendoit soupirs pour soupirs au Duc de *Guise*; & la seule vanité de Madame de *Sauve* recevoit l'hommage sincère du cœur de ce Prince aussi aimable amant qu'il étoit grand homme. C'est ainsi que les intrigues de l'amour succédoient à celles du cabinet, & que souvent elles influoient dans leurs mystères.

Une des prémieres démarches que faisoient à la Cour les jeunes Seigneurs, étoit, comme je l'ai déja dit, de faire choix d'une Dame, à qui ils rendoient des soins qu'ils s'étudioient de lui faire agréer. La Dame, de son côté, entroit dans les intérêts de son Chevalier, qu'elle se choisissoit

quelquefois. Ce commerce galant étoit regardé comme sans conséquence, & n'intéressoit ni la vertu, ni la réputation de la Dame: mais souvent l'amour arrivoit en tiers; alors la simple politesse du Chevalier prenoit les nuances de l'empressement, & les complaisances de la Dame ayant pour cause la tendresse, faisoient le bonheur du Chevalier qui la lui avoit inspirée.

CHARLES IX.

Gravefon. Varillas. Bening.

Malgré le penchant dominant de *Crillon* pour les armes, l'amour trouvoit quelquefois place dans son cœur, mais sans jamais y altérer ce noble désir de gloire qui le possédoit toujours. Il étoit alors dans sa trente-uniéme année; sa taille étoit avantageuse & proportionnée; il avoit le visage plein, les yeux vifs, le regard fier: à des manieres nobles & grandes, il joignoit un certain

air de popularité militaire qui le faisoit adorer des troupes, & qui lui gagnoit tous les cœurs. Celui de Madame de Bonneval n'y fut pas insensible. *Crillon* souvent préféré à ceux qui vouloient plaire à l'objet de ses soins, eut souvent des rivaux à combattre; mais ils trouvèrent tous leur vainqueur dans leur concurrent, en éprouvant qu'il n'étoit pas moins redoutable en champ clos, qu'à l'attaque d'un retranchement, qu'à monter sur la bréche, qu'à la défendre, enfin que dans une bataille. La honte de tant de rivaux le firent regarder comme la plus forte épée de France.

Cette supériorité de réputation lui suscita des jaloux d'une autre espece. *Bussi* d'*Amboise*, si fameux dans l'histoire, qui se croyoit le Cavalier le plus brave du Royaume, piqué de ce que

CHARLES IX.

Crillon lui ravissoit cette gloire résolut de se battre contre lui pour la lui disputer. *Bussi* étoit l'un des hommes de la Cour le plus estimé par sa bravoure ; son caractère querelleur rendoit son commerce dangereux. Beaucoup d'affaires dont il s'étoit toujours tiré avec honneur, le rendoit si fier sur sa bravoure, qu'il en étoit insuportable. Un mot, un regard, étoit pour lui un défi.

Crillon n'étoit guère moins jaloux de cette réputation de brave, acquise tant de fois aux dépens de son sang : de cette jalousie, & de cette disposition récíproque, il en résultoit nécessairement un combat : *Bussi* commença la querelle. Un jour qu'il rencontra *Crillon* dans la rue S. Honoré, il lui demanda avec un ton & un regard fier que *Crillon* n'étoit pas fait pour souffrir

impunément : *Quelle heure est-il?* *L'heure de ta mort*, lui répondit *Crillon* en mettant l'épée à la main.

CHARLES IX.

Varillas, vie d'Henri III. tom. 2.

Jamais on ne vit un combat si terrible : l'adresse & la bravoure étoient également employées avec un égal avantage. *Bussi* & *Crillon* étoient si animés, que le combat ne pouvoit finir qu'il n'en coutât la vie à l'un ou à l'autre, & peut-être à tous les deux, si plusieurs Seigneurs ne les eussent séparés. Ce combat qui avoit eu beaucoup de spectateurs, Officiers, & gens de la Cour, fut décidé être plus à l'honneur de *Crillon* qu'à celui de *Bussi*, que, de ce moment, on cessa de regarder comme invincible.

Le dépit qu'en conçut *Bussi* ajouta encore à la jalousie qu'il avoit de la réputation de *Crillon*, une haine qui pouvoit seule s'é-

CHARLES IX.

teindre dans le ſang. On verra dans la ſuite comment cette haine fut vaincue.

Le temps marqué pour la célébration du mariage du Roi de Navarre approchoit, lorſque *Jeanne* d'*Albret*, mere de ce Prince, venue exprès à Paris pour aſſiſter aux nôces de ſon fils, mourut d'une mort dont on parla diverſement. Elle fut ſi ſubite, que perſonne ne douta qu'elle ne fût empoiſonnée. Cette Princeſſe méritoit les regrets qu'exciterent ſa mort. Sa vie, ſon caractère, ſon génie mâle, la fermeté qu'elle oppoſoit à l'adverſité, ſes reſſources contre ſes ennemis; les guerres qu'elle ſoutint contr'eux, dépouillée de ſon Royaume, mais toujours reſpectée comme Reine, par ſes actions & par un courage invincible; ſon amour pour la vraie gloire, ſa

généroſité, ſon humanité ſans foibleſſe; tout la mettoit au rang des plus grands hommes. Tant d'éminentes qualités, tant de vertus ne furent jamais obſcurcies par aucun défaut. Elle fut digne, enfin, d'être mere de *Henri le Grand.*

Mariage du Roi de Navarre avec Marguerite de Valois, le 18 Août 1572.

Cette mort retarda le mariage de quelques mois, la cérémonie s'en fit avec pompe & magnificence. Les Princes de la maiſon de *Guiſe*, jaloux des careſſes que le Roi faiſoit à l'*Amiral*, s'étoient retirés de la Cour. Mais invités à aſſiſter à cette fête, ils y revinrent. Le Roi reconcilia l'*Amiral* avec le Duc de *Guiſe*. Il les fit embraſſer; ce Prince continuoit de donner à l'*Amiral* les témoignages les plus tendres de ſon amitié & de ſon eſtime.

Le Duc de *Guiſe* ne ſçavoit

CHARLES IX.

que penser de ces caresses, persuadé qu'il n'étoit pas possible que le Roi eût oublié les maux & les troubles que l'*Amiral* avoit causés dans le Royaume, non plus que l'attentat de Meaux, dont il avoit si souvent juré de se venger; mais jamais Prince de cet âge ne dissimula mieux ce qu'il pensoit, n'employa l'artifice avec un air si ouvert & si sincère; il regardoit comme le chef d'œuvre de la politique de tromper le plus rusé, le plus habile, & le plus méfiant homme de son Royaume.

Math. l. 6. Cette conduite ne rassuroit point le Roi de Navarre, déja allarmé par les différens avis qu'on donnoit à l'*Amiral*, qui ne pouvant allier les témoignages que le Roi lui donnoit de son affection avec le dessein de le faire périr, regardoit comme

une terreur panique les craintes & les inquiétudes des Huguenots. Celles du Roi de Navarre augmenterent par un événement, qui devoit être pour l'*Amiral* un avertissement. CHARLES IX.

Le vendredi 22 d'Août, vers les onze heures du matin, l'*Amiral* après avoir vu jouer le Roi à la paume, & s'en retournant chez lui à pas comptés, reçut un coup d'arquebuse chargé à plusieurs balles; ce coup lui fut tiré à travers un linge qui fermoit une fenêtre de la maison de *Vielmur* autrefois Précepteur du Duc de *Guise*; l'*Amiral* eut un doigt de la main droite emporté, & le bras gauche fracassé près le coude. Cet assassinat épouvanta les Huguenots, qui accompagnoient l'*Amiral*. Lui, sans paroître troublé, examina d'où pouvoit être parti le coup, Jac. Aug. Thuan. l. 52.

CHARLES IX.

& dit : *Voilà le fruit de ma reconciliation avec le Duc de Guise.*

Le Roi jouoit encore à la paume lorsqu'on lui dit ce qui venoit d'arriver. Il entra dans une colère qui inspira la terreur à tout ce qui l'entouroit; il jetta sa raquette avec fureur, en jurant avec les plus horribles sermens qu'il vengeroit l'*Amiral* d'une manière terrible de cet attentat. Sur le champ ce Prince y alla, l'embrassa, lui donna les plus tendres marques de sa douleur, & lui jura de punir cette trahison par la vengeance la plus éclatante. La Reine, les Ducs d'*Anjou* & d'*Alençon* allerent visiter l'*Amiral*, & lui témoignèrent l'intérêt qu'ils prenoient à son accident.

La S. Barthelemi.

L'*Amiral* trompé par les preuves d'estime & d'amitié qu'il recevoit du Roi, refusa de se faire

transſporter au Fauxbourg Saint Germain ; mais il fut la victime de ſa crédule confiance. La Reine avoit réſolu ſa perte, elle ſçut faire craindre à ſon fils l'effet des menaces des Huguenots, qu'elle lui dit avoir juré de prendre une vengeance terrible de l'aſſaſſinat de leur Chef. Des conſeils ſanguinaires de *Catherine de Médicis*, de ſa dangéreuſe éloquence qui ſçut perſuader *Charles IX*, il réſulta l'affreuſe exécution qui ſe fit vers minuit du Dimanche 24 d'Août, fête de *Saint Barthelemi*, que je ne détaillerai point ici ; on la trouve partout.

CHARLES IX.

1572.

La préſomptueuſe confiance de l'*Amiral* le conduiſit à la mort. Jamais aucun grand Capitaine n'eut une ſi haute opinion de lui-même : il préſumoit tout de ſes ruſes, tant de politique que de guerre, de ſon adreſſe,

CHARLES IX.

de son éloquence pour persuader, de sa pénétration, à laquelle il croyoit que rien n'échapoit. Cette vanité insuportable, même à ses partisans, déparoit les qualités éminentes de son esprit & de son ame. Souvent on lui entendoit dire : *Que ni Alexandre le Grand, ni Jules César, ne se pouvoient comparer à lui ; qu'ils avoient eu l'un & l'autre la fortune toujours favorable ; mais que pour lui, ayant, à la honte de son mauvais destin, perdu quatre batailles, il en étoit toujours devenu plus redoutable à ses ennemis par sa valeur & par son adresse ; qu'en un mot, lorsqu'on le croyoit réduit au point de chercher à sauver sa vie par la fuite, & de s'en aller comme un vagabond, courant par le monde, il avoit si bien sçu faire, que ses ennemis s'étoient vus dans la nécessité de lui accorder la*

Davila. t. 1. p. 321. 1572.

paix, avec des conditions de vainqueur, plûtôt que de vaincu.

CHARLES IX.

Graveson.

Crillon avoit ignoré ce mystère d'iniquité; on l'estimoit trop pour le lui confier, & il étoit trop zèlé pour ne pas gémir des malheurs que ce massacre alloit entraîner après lui. Avec sa franchise ordinaire il osa le desapprouver, & dit assez haut, qu'en poussant les Huguenots à un tel excès de désespoir, on leur avoit fourni un juste sujet à une révolte.

La Cour pensoit autrement: elle croyoit avoir affoibli le parti du Calvinisme par le massacre de tant d'Huguenots, & par le meurtre de l'*Amiral*, leur chef & leur soutien. Le Roi tint un Conseil, où il fut résolu qu'on profiteroit de la consternation des Huguenots, pour reprendre les Villes de sureté qu'ils avoient

Charles IX.

forcé de leur accorder. On commença par *la Rochelle*, leur plus fort rempart, Ville qui leur donnoit la facilité de recevoir des secours par mer. Les Calvinistes, qui regardoient cette Place comme le plus sur asyle de leur liberté, se mirent en état de défendre la Ville, bien résolus de s'ensevelir sous ses ruines. Dans cette vigoureuse résolution ils rejetterent toutes propositions d'accommodement. Leur obstiné refus fit déterminer le siége de *la Rochelle*, dont le Duc d'*Anjou* fut chargé au mois de Novembre.

Siége de la Rochelle en 1572. & 1573.

Ce Prince qui prévoyoit les difficultés de prendre cette Place, tenta de nouveau la voie de la négociation; mais ses propositions refusées avec hauteur, il ne s'occupa plus qu'à pousser le siége avec toute la vigueur qui

pouvoit le rendre maître de la Ville.

CHARLES IX.

Jamais on ne vit tant de valeur, ni tant de résolution, qu'en montrerent les assiégés & les assiégeans. Si *la Rochelle* fut obstinément attaqué, il fut obstinément défendue.

Pendant le Siége *Crillon* justifia l'amitié & la confiance dont le Duc d'*Anjou* l'honoroit, par les conseils que ce Prince prenoit de lui, & par les exploits qu'on lui vit faire. Dans toutes les attaques où il se trouva, dans toutes les actions qui se passerent entre les Assiégeans & les Assiégés, dont les fréquentes sorties étoient de vigoureux combats, *Crillon* se montra digne de sa réputation. Une des plus sanglantes fut sur le midi, vers la fin de Février : Cette action dura près de six heures. *La Noue*, qui com-

Tortera, hist. lic. 7.

1563

CHARLES IX.

mandoit dans la place, étoit à la tête du détachement, & soutenoit la sortie avec sa bravoure ordinaire. *Crillon*, de *Vins*, & *Serillac*, essuyerent les efforts des ennemis avec une fermeté de héros ; ils se trouverent engagés dans la mêlée, & furent aux prises avec les Huguenots pendant tout le combat, sans que les blessures qu'ils reçûrent fussent capables de les faire retirer avant l'action finie. Il y eut cent cinquante hommes de tués, & plusieurs Officiers.

La résistance des ennemis fit repentir plus d'une fois le Duc d'*Anjou* d'avoir commis sa réputation par l'entreprise de ce siége, dont l'événement lui paroissoit douteux. Il étoit depuis six mois devant la Rochelle, & plus de vingt mille hommes y avoient déja péri, sans qu'on pût se glo-

rifier d'aucun avantage. Mais ce qui le convainquit que les Huguenots n'étoient pas affoiblis autant qu'on l'avoit cru, fut la furieuſe ſortie qu'ils firent quelque temps après celle de Février. Mille deux cent hommes attaquerent le camp, en même temps qu'un pareil nombre de ſoldats de la garniſon parut ſur les murailles, d'où ils faiſoient un feu terrible ſur les Aſſiégeans. CHARLES IX.

Le Duc d'*Anjou* commanda un détachement pour ſoutenir cette attaque, qui ſe changea en un combat furieux. *Crillon*, ne pouvant être tranquille ſpectateur d'une action où il croyoit ſervir utilement ſon Roi, & acquérir une nouvelle gloire, ſans être commandé, mépriſant ſes bleſſures, courut volontairement au danger. Il ſe jette ſans ména-

CHARLES IX.

gement où il voit que les ennemis prennent le dessus, il fait changer la face des affaires; sa résolution & son intrépidité encouragent tous ceux qui en sont les témoins; il porte enfin l'épouvante par tout où il porte ses pas. Il soutient & arrête presque seul les efforts des ennemis, jusqu'à ce qu'accablé par le nombre, couvert de blessures, & affoibli par la perte de son sang, il tombe. Les Huguenots, qui le croient mort, croient en même temps avoir abbatu le plus fort ennemi du Calvinisme. Les Royalistes, empressés à sauver le corps de *Crillon*, objet de leur amour & de leur admiration, l'enlevent promptement, pour dérober aux Huguenots l'honneur d'être les maîtres des restes précieux d'un tel adversaire.

Brantome.

Si, dans ce vigoureux combat, les

les ennemis n'eurent aucun avantage, ils prouverent qu'ils étoient en état de se défendre. Le Duc d'*Anjou*, persuadé de cette vérité, perdit toute l'espérance du succès ; il ne songeoit plus qu'à trouver un expédient pour se tirer, sans honte, de son entreprise, lorsque la fortune lui en présenta un spécieux prétexte. Il reçut la nouvelle de son élection au Trône de Pologne, l'ordre exprès de se rendre à la Cour, & de terminer, à quelque prix que ce fût, le siége de la Rochelle. Le Duc d'*Anjou*, à plus d'un titre, au comble de ses vœux, capitula avec les Rochellois à des conditions que les seules conjonctures pouvoient faire accorder à des sujets rebelles.

CHARLES IX.

L'élévation du Duc d'*Anjou* au Trône de Pologne, fut une de ces mystérieuses négociations de

Le Laboureur, addition.

CHARLES IX.

Catherine de Médicis, dont peu de gens pénetrerent le ſecret. Les ſpéculatifs attribuoient à l'ambition ſon empreſſement pour obtenir cette couronne en faveur du Duc d'*Anjou*; mais ceux qui croyoient mieux pénétrer les ſentimens cachés de cette Princeſſe, regarderent, comme un rafinement de ſa politique, cette élévation. C'étoit, diſoient-ils, pour effacer de l'eſprit de *Charles IX* la prévention où il étoit que la Reine ſa mere n'aimoit que le Duc d'*Anjou*.

Gaufridi, hiſtoire de Provence.

Pendant qu'on étoit occupé au ſiége de la Rochelle, les Huguenots de Provence s'emparerent de pluſieurs places, & pour tenir tout le Comtat bridé, ils réſolurent de ſe ſaiſir de *Menerbe*, d'où ils pourroient faire des courſes juſques à *Avignon*. *Valavoire*, un des principaux Calvi-

nistes de ce pays, y réussit par le ministère d'un Curé qui se porta à cette trahison. Ce traître sçut si bien prendre ses mesures, qu'il rendit *Valavoire* maître de la Ville. Il y mit une bonne garnison, & y laissa pour Commandant, le Capitaine *Ferrier*, homme de tête & bon soldat.

CHARLES IX.

Ferrier, aussi brutal que bon Huguenot, devint bientôt le tyran de *Menerbe* : il y commit les désordres les plus honteux ; les lieux voisins étoient les victimes de ses incursions ; il y faisoit des dégats effroyables, jusqu'aux portes d'Avignon. Claude Balb-Berton, frere de celui dont j'écris la vie, rempli des sentimens héréditaires à ceux de son nom, en sortit avec les troupes destinées à arrêter les violences de ces brigands, pour tenter de reprendre Menerbe. Ferrier,

CHARLES IX.

averti, en donna avis au Seigneur de Monbrun, l'un des principaux Chefs du parti Calviniste. Monbrun sçavoit que le courage & la capacité de Tadée de Baschy égaloit sa naissance. Il le choisit pour secourir Menerbe, & lui donna cinq cent hommes d'Infanterie, & cinquante Arquebusiers. Baschy se mit en marche; mais ayant appris que les Catholiques étoient à portée de le joindre, il se retira dans les bois jusqu'à la nuit, pendant laquelle il marcha avec tant de diligence, qu'au jour naissant il entra dans la place. Un secours si considérable releva le courage de Ferrier & de la garnison. Les troupes de Baschy étant reposées, il en fit trois corps, avec lesquels il alla brûler les bleds des aires voisines, & répandre la terreur dans toute la campagne.

Ces désordres déciderent enfin le siége de Menerbe. Baschy, instruit de ce dessein, sort avec quatre cent cinquante maîtres, & trois cent Arquebusiers, qu'il cache, moitié, dans un chemin creux qui bordoit la gauche, & moitié dans un petit bois qui se trouvoit sur sa droite. Il étoit dans cette position, lorsqu'il fut attaqué : aussitôt il fait mine de se replier avec sa Cavalerie. Berton, emporté par son courage, le suit; dans ce moment les Arquebusiers embusqués font une décharge si à propos, qu'aucun coup n'est sans effet : Baschy se retourne en même temps, & enveloppe de toutes parts les Catholiques étonnés. Le choc fut terrible : Berton qui étoit avec des troupes peu aguerries, sans expérience, composées en partie de paysans timides, & sans

CHARLES IX.

CHARLES IX.

résolution, tâche en vain de leur inspirer son courage : il leur représente avec force, qu'ils n'ont d'autre espoir de sauver leur vie, que dans leur vigoureuse défense ; qu'il n'est plus question de vaincre pour la gloire, mais de combattre pour échapper à une mort certaine.

En même temps *Berton* donne l'exemple, fait la fonction de Commandant, d'Officier & de soldat. Il se jette au milieu des ennemis qui, ne le voyant soutenu que d'hommes effrayés, & prêts à fuir, l'entourent. Alors, son intrépidité excitée encore par son désespoir, ne lui sert qu'à trouver la mort.

Telle fut la fin du combat, tout prit la fuite. *Baschi* poursuit ces malheureux fuyards, jusqu'aux portes d'*Avignon*, où il jette une telle épouvante, qu'on lui paye

une contribution considérable pour le faire retirer.

Cette victoire assura *Menerbe* au parti Huguenot, qui devint plus fort que jamais par les avantages remportés dans quelques Provinces, & par l'éloignement du Duc d'*Anjou*.

Ce Prince voyoit la nécessité de s'éloigner avec un regret violent, les Médecins l'avoient assuré que le Roi ne pouvoit encore aller bien loin ; en effet sa santé s'affoiblissoit tous les jours.

Le Duc d'*Anjou*, en partant pour aller prendre possession d'une couronne, craignoit qu'elle ne lui coûtât la première du monde, par le parti que pouvoit se faire, dans l'Etat, le Duc d'*Alençon*. De plus, le Duc d'*Anjou* ne pouvoit penser, sans une douleur accablante, qu'il s'éloi-

CHARLES IX.

gnoit, peut-être pour jamais, de la Princesse de *Condé*, dont la vertueuse résistance aux empressemens de ce Prince, irritoit l'amour.

Le Duc d'*Anjou* trouvoit tous les jours de nouveaux prétextes pour rester à la Cour. Le Roi blessé de ces retardemens, qui peut-être lui donnoient occasion de penser que son frere fondoit sur sa mauvaise santé l'espoir de lui succéder bientôt, dit un jour à *Catherine*, en présence du Duc d'*Anjou* : il faut, Madame, que mon frere ou moi partions pour la Pologne ; déterminez-le. Puis regardant avec fierté le Duc d'*Anjou*, il ajoûta, c'est votre Roi qui vous ordonne de partir, & qui veut être obéi.

L'ambition de la Reine fut confondue & allarmée du ton d'autorité que *Charles IX* venoit

de prendre avec elle ; il lui fit sentir qu'elle ne devoit plus espérer de trouver en lui cette docilité dont elle avoit tant de fois abusé, & combien elle devoit ménager cet esprit révolté.

CHARLES IX.

Le départ de ce fils si chéri fut sans remise ; l'amour de gouverner fit taire sa tendresse pour lui ; elle composa la Cour de ce nouveau Monarque, des personnes qu'elle crut les plus capables de lui faire honneur & de soutenir ses intérêts en cas d'une révolution. *Crillon* fut celui qu'elle regarda comme le plus ferme & le plus solide appui qu'elle pût donner à la fortune de son fils. Elle attendoit tout de l'expérience, de la conduite, de la prudence & des sages conseils du brave *Crillon*.

Le Roi de Pologne partit le vingtneuf de Novembre, & prit 1573.

CHARLES IX.

ſa route par l'Allemagne. Ce Prince eſſuya à *Heidelberg* tous les déſagrémens que l'Electeur Palatin put imaginer. C'étoit le plus zélé partiſan du Calviniſme ; peu content de donner au Roi de Pologne les mortifications les plus ameres, il eſſaya de jetter dans ſon ame des terreurs de mort.

On avoit placé dans l'appartement qui lui étoit deſtiné un grand tableau repréſentant le *Maſſacre de la Saint Barthelemi*. où l'Amiral & les principaux Huguenots tués dans cette ſanglante nuit étoient peints de grandeur naturelle.

En entrant dans cet appartement où d'abord l'Electeur conduiſoit le Roi de Pologne, il lui fit regarder ce tableau, en lui demandant avec un air ſombre, & un ton animé, s'il reconnoiſſoit

le triste & funeste sujet qu'il représentoit. La question, le ton, le regard, qui l'accompagnoient, & le tableau étonnerent le Roi de Pologne ; malgré le pouvoir que l'habitude de dissimuler lui donnoit sur lui-même, il fut un moment déconcerté ; mais se remettant d'abord, il répondit : Je reconnois dans ce tableau des sujets rebelles à leur Roi, & justement punis. *Crillon*, dont le caractère ferme ne se démentoit jamais, sentit une joie qui se manifesta sur son visage, en écoutant la courageuse réponse du Roi de Pologne qui lut avec plaisir, dans les yeux de *Crillon*, la satisfaction qu'il avoit de sa répartie.

Pendant le souper, le Roi de Pologne ne fut servi que par des François échappés du massacre, & réfugiés chez l'Electeur Palatin. En servant ce Prince, ils por-

CHARLES XI.

toient sur leurs visages quelque chose de funeste; ils affectoient de se parler à l'oreille, en regardant le Prince François & les Seigneurs de sa Cour, comme s'ils eussent médité de saisir l'occasion de répandre un sang qui en avoit tant coûté aux Calvinistes.

Le Roi de Pologne ne pouvoit se déguiser l'insolence des réfugiés, l'indécente réception de l'Electeur, & le danger où il étoit d'être insulté par tous les François rebelles qui l'entouroient, & dont la ville de *Heidelberg* étoit remplie; mais son sang froid, son maintien assuré, ainsi que celui de tous ceux de sa suite, son air fier & majestueux qui ne sentoit en rien la crainte, continrent les réfugiés dans le respect.

Bening. Ce ne fut pas là seule mortification que le Roi de Pologne

eut à essuyer sur sa route. Dans une ville d'Allemagne, pour un sujet que l'histoire a affecté de taire, on arrêta un des favoris de ce Prince, dont il ne put obtenir la liberté, quelque pressantes que fussent ses instances. Le chagrin qu'il en témoigna, fit prendre à *Crillon* la résolution de le lui faire oublier, ainsi que l'offensee, en enlevant le prisonnier: l'exécution suivit le projet.

CHARLES IX.

Crillon rassemble ceux qu'il juge les plus capables de soutenir avec lui son entreprise, il rebrousse chemin, avec sa troupe d'élite, il entre dans la ville, va droit à la prison, l'enfonce, & en présence de ceux que son intrépidité étonne, & que ses regards menaçans intimident, il prend le prisonnier, le fait monter à cheval, & traverse la ville comme en triomphe, suivi de

CHARLES IX. sa troupe, dont l'air déterminé fait trembler & fuir tout ce qu'elle rencontre.

Pendant que ceci se passoit, le Roi de Pologne, instruit de la téméraire entreprise de *Crillon*, en attendoit l'événement avec une impatience égale à la crainte où il étoit, qu'en voulant lui rendre un favori, il ne lui en fît perdre deux, & peut-être une partie de ceux qu'il avoit déterminé à le suivre ; ce Prince étoit dans cette perplexité, lorsqu'il vit paroître *Crillon*, qui lui ramenoit le prisonnier.

Varillas, Graveson. Cette hardie entreprise, & le succès qui la suivit, donnerent de nouvelles forces à la jalouse envie de *Bussi*, qui, irrité encore par les louanges que le Roi de Pologne donnoit à la valeur audacieuse de *Crillon*, sortit de la chambre du Roi, en lançant sur *Crillon*

un regard qui étoit un défi, & que *Crillon* vif & fougueux entendit; de ce moment, il ne fut plus occupé qu'à trouver celui de se battre avec lui.

Le lendemain le Roi arriva dans une ville où il devoit séjourner quelques jours. Dès le premier, *Bussi*, qui se piquoit d'être aussi bon buveur que brave, excita la curiosité de plusieurs Gentilshommes Saxons, qui, à dessein de l'enyvrer, l'inviterent à un repas magnifique. Vers la fin, *Bussi* sentit le projet, & s'en croyant offensé il leur en fait des reproches en termes peu mesurés, tombe sur eux l'épee à la main, & en blesse plusieurs.

On court au bruit, on voit *Bussi*, non qui se défend, mais qui attaque des hommes que le vin a presque mis hors de combat, & *Bussi* lui-même n'étant

CHARLES IX.

pas de ſang froid ; le nombre l'accable, il eſt arrêté, & conduit en priſon. Dès le lendemain on lui fait ſon procès, on le juge digne de mort, comme querelleur, aggreſſeur, & même aſſaſſin. *Crillon* apprend le danger où ſe trouve *Buſſi* ; dans ce moment il oublie qu'ils ſont ennemis, il ne voit plus que *Buſſi* qui, par ſa bravoure, fait honneur aux François, & qui lui doit raiſon du défi muet qu'il lui a fait, par un regard inſolent, dans la chambre du Roi de Pologne ; il penſe que c'eſt à lui que *Buſſi* doit ſon ſang les armes à la main ; & qu'il ſeroit honteux pour la Nobleſſe Françoiſe, qu'un homme tel que *Buſſi*, pérît ignominieuſement ; que c'étoit même inſulter le Roi de Pologne, que d'en uſer avec cette rigueur, lorſque *Buſſi* avoit l'honneur d'être à ſa ſuite. Preſſé

de ces différens mouvemens, *Crillon* sollicite, persuade, trouve des amis qui le secondent : enfin il obtient la liberté de *Bussi*.

CHARLES IX.

Bussi, confondu de l'action généreuse de *Crillon*, en étoit encore dans l'étonnement, lorsqu'il vit entrer chez lui un Gentilhomme, qui lui dit que *Crillon* vouloit se battre avec lui ; & que c'étoit dans ce dessein qu'il venoit de lui rendre un service dont il le dispensoit de la reconnoissance.

Bussi, sans craindre qu'on le soupçonnât de refuser un combat faute de courage, répondit au Gentilhomme qu'il seroit blâmé de tous les honnêtes gens ; qu'il se deshonoreroit, si jamais il tiroit l'épée contre un homme qui venoit de lui sauver la vie ; & sur le champ il monte à cheval, il entre chez *Crillon* après avoir

laissé son épée à l'arçon de sa selle, il s'approche de lui avec un air ouvert, & lui dit: Je vous dois la vie, je viens vous en témoigner une reconnoissance qui me la fera toujours sacrifier pour vous; en disant ces mots, *Bussi* s'avance pour embrasser *Crillon*; mais *Crillon*, le plus vrai des hommes, refuse ses embrassemens, en lui déclarant qu'il n'a voulu lui conserver la vie, que pour le sauver d'une mort indigne d'un homme d'honneur, chez qui le vin a seul causé l'égarement; & que pour la lui arracher, en exposant la sienne, dans un combat qu'il exige de lui pour lui prouver sa reconnoissance.

Bussi, étonné, confondu, & désespéré de la résolution de *Crillon*, reste un moment interdit & muet: puis, revenant à lui-même, il lui demande s'il ne lui

a sauvé la vie, que pour le rendre aux yeux de tout le monde un monstre d'ingratitude, indigne de sa générosité : Que lui, *Bussi*, payeroit trop le service qu'il lui a rendu, si jamais il mesuroit son épée avec celle de son bienfaiteur : Qu'il étoit si persuadé de cette vérité, qu'il ne croiroit pas même son honneur compromis en souffrant de lui une injure sans en tirer vengeance.

CHARLES IX.

Ce discours prononcé avec le ton d'un homme pénétré de douleur & de reconnoissance, désarma *Crillon*, dont la réponse fut de présenter la main à *Bussi*, qui, avec les yeux mouillés, la serra tendrement. Alors ces deux hommes illustres s'embrasserent, & se jurerent une amitié éternelle, & dont *Crillon* donna plus d'une fois à *Bussi* des preuves.

Le Duc d'*Anjou* fut reçu en 1574

CHARLES IX.

Pologne avec les démonſtrations d'une joie univerſelle ; la cérémonie de ſon courónnement ſe fit avec une pompeuſe magnificence. On liſoit ſur le front des Polonois la haute opinion qu'ils avoient du mérite du Prince François : *Henri* la ſoutint d'abord par ſon affabilité, par ſes libéralités, & par des manieres qui lui gagnerent tous les cœurs ; mais cet avantage dura peu.

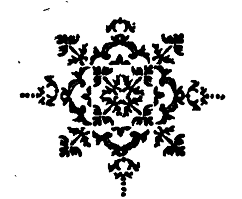
Les Polonois, qui n'étoient pas alors ce qu'ils ſont aujourd'hui, lui donnerent des dégoûts & des ſujets de mécontentemens, qui, joints au regret qui le dévoroit tout bas d'avoir quitté la Cour de France, firent diſparoître de deſſus ſon viſage cette ſérénité qui les avoit charmés. Ils ne tarderent pas auſſi à être bleſſés des témoignages d'eſtime & d'amitié que ce Prince donnoit

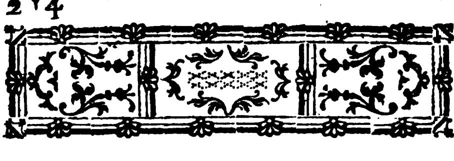
à ceux de sa nation; comme si, en quittant sa patrie, on se dépouilloit du penchant que la nature imprime pour elle.

CHARLES IX.

Le Roi de Pologne épuisoit en vain ses trésors, ceux même sur qui tomboient ses libéralités, ne croyoient pas leur mérite assez récompensé. L'attention de ce Prince à ne donner les charges de la Cour & du Royaume qu'à ceux qu'on lui assuroit en être les plus dignes, ne put empêcher qu'il ne fît des mécontens.

Fin du second livre.





VIE DU BRAVE CRILLON.

LIVRE TROISIEME.

Charles IX. Varillas, vie d'Henri III.

TANDIS que ce Monarque éprouvoit que l'ennui, les soucis, les chagrins & les dégoûts sçavent se faire jour pour arriver jusqu'au Trône, *Charles IX* son frere traînoit ses jours dans la langueur; dès le mois d'Octobre il avoit été attaqué d'un mal de poitrine accompagné d'une fiévre qui le minoit doucement: les Médecins lui défendirent l'u-

sage des femmes, mais sa passion pour la belle *Touchet* lui fit oublier leur défense : il mourut le trente de Mai à Vincennes, après avoir ordonné qu'on rappellât le Roi de Pologne pour regner après lui comme son légitime successeur. CHARLES IX.

Cette nouvelle arriva en Pologne vers le quinze Juin : la couronne de France consola promptement *Henri* de la mort de *Charles IX* ; & le plaisir de revoir la Princesse de *Condé* le sollicitoit ardemment de quitter la Pologne. Il en sortit de nuit, & gagna avec précipitation la route de l'Allemagne, ensuite il prit celle des Etats de Venise. La République lui rendit tous les honneurs dus au premier Roi du monde ; elle lui procura, & à ceux de sa Cour, tous les plaisirs qui pouvoient prouver à ce HENRI III. 1574.

Prince ſon reſpect pour ſa perſonne, & ſon attachement pour la France.

HENRI III.

Bening, Bouclier d'hon.

Crillon y reçut les plus flatteuſes marques de diſtinction. Le Sénat encore tout rempli de l'idée des grandes actions qu'il avoit faites à Lépante, ſe reſſouvint auſſi qu'un Louis de *Berton* avoit été admis au nombre des Nobles Citoyens de Veniſe, plus d'un ſiécle & demi avant; & lui rendit les mêmes honneurs.

Lorſque le brave *Crillon* étoit à Malthe, il y connut le Chevalier de *Dinteville*. Son caractère de droiture & de fermeté, lui donna pluſieurs occaſions de l'eſtimer. L'eſtime menoit promptement le Chevalier de *Crillon* à l'amitié: il diſoit ordinairement que celui qui avoit le plus de mérite étoit de droit ſon meilleur ami. Le

Chevalier

Chevalier de *Dinteville* acquit ce droit à la bataille de Lépante; il y fit des prodiges de valeur, en secondant celle de *Crillon*.

HENRI III.

La joie de ces deux Chevaliers fut extrême en se retrouvant à Venise ; elle se manifesta dans leurs tendres embrassemens. *Crillon* vouloit se procurer la douceur de vivre avec un ami, dont il estimoit la franchise, le caractère vertueux & la valeur : pressé de ce désir, il détermina le Chevalier de *Dinteville*, qui servoit dans les troupes Vénitiennes, à s'attacher au service de France. Il le présenta à *Henri III*, en répondant à ce Prince de son zèle, de sa fidélité & de son courage. La confiance dont le Roi l'honoroit, fut pour ce Prince le garant de son ami, à qui il donna une Compagnie de cinquante hommes d'armes. Il

[redacted] HENRI III.

ne démentit jamais l'opinion que *Crillon* avoit donnée de lui à *Henri III*. Ces deux généreux amis furent liés d'une amitié que rien n'altéra jamais. *Dinteville* obtenoit toujours de servir dans les armées où étoit *Crillon*, & excité par son exemple, il affrontoit tous les dangers.

Les *Dinteville* étoient *Jaucourt* : le chef d'une branche de cette Maison, en 1255, épousa l'héritiére de *Dinteville*, à condition qu'il en porteroit le nom ; mais il conserva les armes de *Jaucourt*. Un Jacques de *Jaucourt Dinteville* fut grand Veneur de *Louis* duc d'*Orléans* : en cette qualité il assista au pas d'armes tenu au château de *Jaudricourt* le 16 Septembre 1493. Ce Prince parvenu à la Couronne lui donna la charge de grand Veneur de France, qu'il exerça

jusqu'à sa mort. Le Baron *Dinteville* fut Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & de Brie par Lettres Patentes du 20 Décembre 1579. Il avoit une Compagnie de cinquante hommes d'armes, & fut fait Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit en 1583. Ainsi les *Dinteville*, dont il est tant parlé dans l'histoire, sont *Jaucourt* dans leur origine.

HENRI III.

Pere Anselme art. des Chev. du S. Esp. & des Gr. Veneurs de France.

Joachim de *Jaucourt*, Baron de *Dinteville*, étoit à la Cour de France lorsque le Chevalier *Dinteville* y arriva. Il témoigna avec vivacité au Chevalier de *Crillon* la satisfaction qu'il ressentoit du service qu'il avoit rendu à son petit neveu, en le détachant des Vénitiens, pour l'attacher à la France.

De Venise, ou le Roi fit quelque séjour, il se rendit à Tu-

HENRI III. rin. Son approche allarma le Maréchal *Damville*, qui s'étoit joint aux Religionnaires & aux Catholiques mécontens. Il engagea le Duc de *Savoye* à le justifier auprès du Roi, qui, prévenu contre *Damville*, demandoit au Duc de *Savoye* de le faire arrêter, & de le lui livrer. *Damville* averti se retira avec précipitation dans son Gouvernement de Languedoc, où il manda les Religionnaires pour prendre avec eux des mesures propres à se soutenir contre la Cour.

Le Vicomte de *Paulin*, avec sa compagnie de Gendarmes, & le Vicomte de *Saint-Amand*, à la tête de six cent hommes, allèrent le joindre à Montpellier. Dès que le Maréchal de *Damville* eut reçu ce secours, il alla se saisir d'*Aigues-Mortes*, prit quelques autres petites Places, & fit

plusieurs hostilités, qui le rendirent encore plus odieux au Roi. HENRI III.
La Reine alla au devant de son fils sur les frontiéres de Savoye. Ils se donnerent de mutuelles marques de tendresse; elles n'étoient pas aussi sincères chez *Henri* que celles de *Catherine*, dont il étoit adoré; mais il connoissoit cette Princesse ambitieuse, chez qui tout cédoit à l'amour d'une domination despotique, & *Henri* vouloit régner. Il fit dans ce moment usage des armes dont *Catherine* l'avoit si bien armé, en l'instruisant dans l'art de la plus adroite dissimulation. Il lui protesta qu'il ne vouloit se conduire que par ses lumieres, & lui laisser la principale part au gouvernement: promesses qui flattoient la Reine dans l'endroit le plus sensible de son cœur. Davila.
Lorsque *Henri III* fut arrivé à

Lion, *Catherine* lui préſenta ſon Henri III. frere le Duc d'*Alençon*, & le Roi de Navarre, que de ſa propre autorité elle avoit fait ſortir de Vincennes, où *Charles IX* les retenoit. *Henri III* les reçut, non comme frere & beau-frere, mais comme leur Roi, en leur faiſant ſentir le danger qu'il y auroit pour eux d'écouter des conſeils qui ſeroient contre ſon ſervice & contre leur devoir.

Varillas. Jamais on ne vit une Cour ſi nombreuſe & ſi brillante que celle du Roi à Lion. Chacun y étoit dans l'attente des changemens dont chaque Seigneur ſe flattoit en particulier de profiter. *Henri III* n'en fit aucun de conſidérable : il voulut faire honneur à la mémoire de *Charles IX*, & au choix de la Reine ſa mere. Il fit ſeulement deux Maréchaux de France, *Blaiſe de Montluç* &

Bellegarde, & donna à *Crillon* le régiment de ses Gardes. Ce Prince crut qu'il ne pouvoit confier sa personne à un Sujet plus fidéle, plus zèlé, & plus capable de remplir les fonctions d'un emploi si important. *Henri* retira le fruit de son discernement dans plus d'une occasion, où sa personne & sa vie furent entre les mains du brave *Crillon*. HENRI III.

Bientôt dans *Henri III* on ne reconnut plus le Duc d'*Anjou*, non-seulement il cessa d'avoir cette noble ambition de soutenir la brillante réputation qu'il s'étoit acquise par ses glorieux exploits; mais il la ternit en laissant flétrir les lauriers qu'il avoit moissonnés dans sa jeunesse, pour se livrer à un loisir voluptueux & à la débauche: alors il se fit un changement total dans son caractère. Il fut timide, soup-

[redacted] çonneux, irréfolu, défiant, fourbe, artificieux. Il fe livra au plus infâme libertinage ; il avoit fait une étude particulière du *Machiavelifte*, & régloit fa politique fur ces maximes impies ; &, par une inconféquence étonnante, il vouloit paroître dévot. Dans fa jeuneffe il eut du goût pour les nouvelles opinions, qu'il abandonna pour s'attacher à la religion Catholique, dont il fut toujours le ferme défenfeur. Beaucoup prétendent que des motifs feuls de politique furent les fecrets refforts de toutes fes démarches.

HENRI III.

Mémoire de la Reine Marguerite.

Rien n'eft plus expofé à la corruption que le cœur d'un jeune Monarque : tous les objets dont il eft environné cherchent à le furprendre, lui tendent des piéges difficiles à éviter. Il ne fçauroit trop fe roidir contre les penchans qui le portent à la dif-

ſipation, aux plaiſirs, à la volupté; tous ennemis des ſoins, de l'application & des devoirs que preſcrit le poids d'une Couronne. Chacun étudie l'endroit foible de l'ame du Prince, & on l'attaque de ce côté. Les favoris & les femmes doivent lui être également ſuſpects: il n'a pas moins à craindre les artifices des uns, que les charmes des autres. *Henri III* fut en bute à tous les deux; il prêta une oreille complaiſante aux flatteries. Les courtiſans favoris s'emparerent de ſon eſprit, ils devinrent le canal des graces, des charges & des dignités de la Cour: conduite qui le deshonora, qui le chargea de la haine publique. L'homme digne de régner diſparut en lui, il ne reſta que le Prince foible, livré aux voluptés, amolli par elles, & incapable d'aucune affaire.

HENRI III.

Henri III.

Les intrigues amoureuſes faiſoient ſeules le ſujet des entretiens avec ſes favoris. Dans ces honteux amuſemens il oublioit ſa dignité, & les devoirs qu'elle exigeoit de lui.

L'affliction qu'en reſſentoit le brave *Crillon*, ſon caractère vrai & hardi lui firent oſer repréſenter à *Henri*, avec des ménagemens reſpectueux, que ſes plus cruels ennemis étoient ſes favoris, qui lui faiſoient oublier de ſuivre les brillantes & glorieuſes routes que s'étoit ouvertes le grand Duc d'*Anjou*.

L'eſtime univerſelle que le vertueux *Crillon* forçoit d'avoir pour lui le ſauva d'une diſgrace qui ſuit ordinairement une pareille preuve de zèle. ſon diſcours fut écouté ſans colère, & oublié auſſi-tôt qu'entendu. Il ne retira d'autre fruit de ſa noble

hardiesse, que la haine des favoris, qui le regarderent comme un sévère & dangereux censeur.

HENRI III.

Dès que *Henri* fut arivé à Lion, toutes les femmes capables de plaire, mirent en œuvre tous leurs charmes pour séduire son cœur; mais elles le trouvèrent défendu par l'image de la Pincesse de *Condé*, éternel objet de ses pensées & de ses désirs; il envoyoit à Paris couriers sur couriers pour rendre à cette Princesse des lettres qui l'assuroient que son amour étoit plus violent que jamais: il se flattoit que le Monarque seroit plus favorablement écouté que le Duc d'*Anjou*. La conduite de la Princesse de *Condé* l'instruisit du contraire. Désespéré d'une vertu qui le laissoit sans espoir, ce Prince prit la résolution de lui proposer un moyen légitime de la posséder;

Varillas. vie d'Henri III.

HENRI III. il crut l'avoir trouvé dans le projet d'employer son autorité pour faire rompre le mariage de cette Princesse, qui n'avoit point eu d'enfans du Prince de *Condé*.

Cet expédient trouvé, le Roi dépêcha un courier pour en instruire la Princesse de *Condé*. Sa lettre lui demandoit son aveu pour la cassation de son mariage, qui lui donneroit la liberté de la placer sur le Trône. Cette lettre fut interceptée par la Reine, qui croyoit pouvoir tout oser ; l'amour du Roi pour la Princesse de *Condé* l'inquiétoit; elle appréhendoit qu'elle ne prît trop de pouvoir sur l'esprit du Roi.

Quelle fut sa surprise ! Quel fut son effroi, en voyant dans la lettre de son fils le projet déterminé de placer sa Couronne sur la tête de la Princesse de *Condé* ! Dans ce moment son ardente

ambition lui montra son autorité anéantie, son ascendant sur le Roi perdu par celui que l'amour alloit donner à une Princesse, dont elle redoutoit le caractère ferme, audacieux, & qui bientôt voudroit jouir de l'honneur d'avoir part au gouvernement de l'Etat.

HENRI III.

Catherine sentoit la nécessité de choisir promptement une Reine, qui en donnant des Princes à la France, la garantiroit des troubles & des guerres civiles, qu'on prévoyoit être inévitables si le Roi mouroit sans enfans. Mais ce n'étoit pas une Reine capable d'inspirer à *Henri* le désir d'enlever de ses mains les rênes du Royaume, de réveiller chez lui l'amour de la gloire, enfin de l'arracher à une vie molle & paresseuse, à laquelle *Catherine* comptoit toujours devoir son autorité.

La Reine n'avoit pas besoin de si pressans motifs, bientôt elle fut déterminée à ne rien respecter pour traverser, & même pour renverser un projet dont elle voyoit que l'exécution alloit pour ainsi dire la faire disparoître. Elle pensa d'abord à mettre dans ses intérêts le Duc de *Guise*, à qui elle avoit à reprocher d'avoir allumé dans le cœur du Roi l'amour qui lui faisoit desirer de mettre la Princesse de *Condé* sur le Trône.

Le Duc de *Guise*, aussi ambitieux que *Catherine*, qui redoutoit comme elle une Reine trop digne de l'être, se prêta aux vues de cette Princesse. Il employa esprit & adresse pour détruire son ouvrage; mais la vertueuse Princesse de *Condé*, par sa résistance, avoit trop bien tissu ce lien pour être rompu, ni par le Duc de

Guiſe, ni par tous ceux que la Reine avoit engagés d'y travailler. Henri III.

La paſſion de *Henri* irritée par les obſtacles, il fut encore plus déterminé à ſuivre ſon projet : la Reine en inſtruiſit le Prince de *Condé* ; elle lui envoya la lettre du Roi, ne doutant pas que ce Prince amoureux de ſa femme ne la rappellât promptement auprès de lui. Mais le Prince de *Condé* convaincu de la validité de ſon mariage, & de la vertu de la Princeſſe, ne fut pas plus effayé de l'avis, qu'empreſſé à exiger de ſa femme de quitter la Cour, où il convenoit pour ſes intérêts qu'elle reſtât.

En même temps que *Catherine* employoit de différens moyens pour combattre & vaincre la paſſion du Roi, elle lui fit repréſenter dans un Conſeil,

HENRI III. que le bien & la tranquillité du Royaume demandoient une Reine qui lui donnât des successeurs. On proposa la sœur du Roi de *Suede* qui passoit pour la plus belle Princesse de l'Europe. Le Roi reconnut dans cette proposition l'artifice de sa mere ; élevé par elle, il parut goûter les raisons que le Conseil lui exposoit. Pour mieux tromper la Reine, il envoya un Ambassadeur à *Stokolm* pour demander en son nom la Princesse de *Suede*.

A cette démarche la Reine crut son triomphe certain ; mais elle retomba bientôt dans ses allarmes, lorsqu'instruite par ses agens secrets elle ne put douter que le Roi ne travaillât sous main à faire rompre le mariage de la Princesse de *Condé*, & qu'elle vit que ce Prince faisoit tout disposer pour quitter Lion, & faire

ſon entrée dans Paris.

Son empreſſement pour y arriver eut une cauſe terrible de ralentiſſement. Il apprit la mort prompte & violente de la Princeſſe de *Condé*. Dans ce moment il ne put ſe refuſer aux ſoupçons que le caractère de *Carherine* lui fit naître, & ſon déſeſpoir ne lui permit pas de les reprocher. Sa douleur égala ſon amour, & fit craindre qu'il n'y ſuccombât; mais le temps fit ce qu'il fera toujours; il conſola *Henri*, qui conſentit à épouſer la Princeſſe de *Vaudemont*. La cérémonie s'en fit à Rheims, deux jours après celle du Sacre de ce Prince. HENRI III.

Le mariage du Roi avec la Princeſſe de *Vaudemont* jetta un nouvel éclat ſur l'illuſtre maiſon de *Mouy* (*a*), qui déja avoit eu Varillas. En Janv. & Février 1575.

(*a*) On écrit également Mouy & Moy, c'eſt toujours le même nom & la même Maiſon.

HENRI III. l'honneur de s'allier deux fois avec celle de France. Une héritiére de la branche aînée de *Mouy*, veuve d'un Duc de *Joyeuse*, épousa en secondes nôces *Henri de Loraine* Prince de *Chaligny*, frere de la Reine. Il fut stipulé par le contrat que les enfans qui naîtroient de ce mariage porteroient le nom & les armes de la maison de *Mouy*.

Henri III n'avoit que vingt-quatre ans lorsqu'il parvint à la Couronne. Peu de Princes sont montés sur le Trône à cet âge avec une aussi brillante réputation. Ses victoires lui avoient acquis l'estime de toute l'Europe, & en le faisant tendrement aimer des Catholiques, elles l'avoient rendu redoutable aux Huguenots. Il avoit montré de la valeur, de la fermeté, & une conduite plus prudente & plus

sure dans ses desseins qu'on ne devoit l'attendre de sa jeunesse. HENRI III.

Si *Henri* eut soutenu cette réputation, s'il eût fait cesser les guerres civiles par une paix sincére & solide, il eût joui des avantages que procure aux Souverains le bonheur de leurs Sujets; objets que les Rois ne doivent jamais perdre de vûe, objet qui fait leur gloire en faisant la félicité des peuples.

Que de facilité *Henri* eût trouvé chez les Calvinistes, pour arriver à cette paix dont ils avoient autant de besoin que les Catholiques! Les Calvinistes auroient relâché de leurs anciennes prétentions; ils s'étoient déja disposés à mériter l'indulgence & les bontés du Roi par leur soumission; mais ce Prince par une conduite indigne de ce qu'on attendoit de lui, en cessant de

HENRI III.

se faire craindre, releva le courage abattu des Calvinistes, & enhardit leur audace. Révoltés de le voir livré à ses favoris, qu'on nomma *Mignons*, de le voir s'abandonner sans pudeur à des plaisis honteux, ils cesserent de le craindre, le mépriserent, vinrent enfin à le haïr.

Varillas.

Tout le régne d'*Henri III* fut un contraste perpétuel de dissolution & de pratiques de piété, de parties de débauche & d'exercices de dévotion. Dépouillé du maintien & des sentimens attachés à sa suprême dignité, il l'oublioit avec indécence au milieu de ses *Mignons*.

Les courtisans, singes du Souverain, donnerent dans un libertinage qui fit disparoître la galanterie, & avec elle le mystère, les précautions, la décence & l'estime, qui devroient toujours être

de moitié avec l'amour : les intrigues de la Cour & de la Ville faisoient les entretiens familiers du Roi avec ses *Mignons*. Les railleries qui en résultoient donnoient fréquemment occasion à des combats, qui quelquefois coûtoient la vie à des hommes faits pour la rendre utile à l'Etat.

La prudence de la Reine, son estime particulière pour *Crillon*, le besoin qu'on avoit de sa tête & de son bras, la crainte qu'il ne fût une victime immolée à une querelle entre lui & d'*Entragues*, firent mettre en œuvre à cette habile Princesse son adroite éloquence pour empêcher un combat, où peut-être ces deux grands hommes auroient péri.

D'*Entragues* étoit entiérement dévoué aux *Guise* : *Crillon*, toujours le même pour les inté-

rêts du Roi, étoit brouillé avec
HENRI III. eux : Premiere diſpoſition à ſe piquer facilement, & qui jettoit de la froideur entre ces deux favoris, l'un de *Guiſe*, l'autre de ſon Roi. Leur querelle intéreſſoit l'honneur de deux femmes de la Cour. Le Roi qui en fut inſtruit leur envoya ſur le champ *Rambouillet*, Capitaine des gardes, pour leur défendre les voies de fait; en même temps il chargea Monſieur de *Nevers* & le Maréchal de *Retz* de les mettre d'accord; mais ils épuiſerent en vain leurs raiſonnemens pour leur prouver que le ſujet de leur querelle n'entraînoit pas forcément un combat entre deux hommes dont la valeur étoit généralement reconnue, & que c'étoit ſe perdre par leur déſobéiſſance aux ordres de leur Roi. Ce Prince, voyant leur obſtination, fit

agir des médiateurs de tous caractères ; Evêques, Maréchaux de France, Princes, Amis ; mais inutilement.

HENRI III.

La Reine alors prit le parti d'être elle-même Médiatrice. Elle manda à *Crillon* & à d'*Entragues* de se rendre dans son cabinet. Là, elle exigea d'eux de se soumettre à sa décision, lorsqu'ils l'auroient instruite au vrai de leur querelle. Tous deux témoignant une égale opposition à se rendre aux volontés de la Reine, cette Princesse sentant son autorité compromise, renonça au ton de Souveraine qui veut être obéie, & prit celui de l'amie qui s'intéresse au sort de deux personnes si dignes de toute son estime. Alors elle les pria de ne pas lui refuser la gloire de réussir dans une enrreprise où avoient échoué les Maréchaux

Brantome, Dames illustres Catherine de Médicis.

[redacted] de France, les Princes, le Roi
HENRI III. même : Elle ſçut enfin ſe ſervir ſi heureuſement de ſon talent à perſuader, que *Crillon* & d'*Entragues* ſe rendirent.

La Reine ſur le champ les fit embraſſer, en prenant leur parole, que leur réconciliation étoit d'auſſi bonne foi, que ſa reconnoiſſance du ſacrifice qu'ils lui faiſoient de leur reſſentiment étoit vive. Flattée de ce ſuccès, cette Princeſſe leur dit de la ſuivre chez le Roi. Je vous amene, lui dit-elle, deux amis qui ne veulent ſe ſervir de leur épée que pour le bien de l'Etat.

Je ſuis moins ſurpris que charmé, Madame, répondit *Henri*, du triomphe que vous remportez ; il eſt l'effet du juſte pouvoir que vous donne ſur tous les eſprits la ſupériorité du vôtre. Puis, adreſſant la parole à *Crillon*

&

& à d'*Entragues*, il ajouta, en souriant, Je vous pardonne votre opiniâtre résistance à mes ordres, & vous loue de votre déférence aux volontés de ma mere. Nous devons tous trois la remercier d'un si heureux succès. HENRI III.

Il auroit été à souhaiter que *Catherine* eût eu le même empressement pour pacifier les troubles de l'Etat; mais il eût été contraire à ses vues. C'étoit en répandant des semences de jalousie dans les partis, qu'elle se faisoit rechercher des uns & des autres; c'étoit en faisant naître dans le Royaume des sujets de guerres civiles, qu'elle mettoit le Roi & le Duc d'*Alençon* dans la nécessité d'avoir recours à la fertilité de ses expédiens, ou pour procurer la paix, ou pour continuer la guerre. Alors, selon

HENRI III. l'intérêt de son ambition ; elle sacrifioit sans scrupule la grandeur de l'Etat, la tranquillité des peuples, le sang de la noblesse, & la gloire de ses enfans. Quelle Reine ! Quelle mere ! Quel caractère dangereux à tous les titres ! On regarda à la Cour comme un effet de sa rafinée politique l'évasion du Duc d'*Alençon* qui se retira à *Dreux*, ville de son apanage. Beaucoup de méconténs & d'Huguenots allerent l'y joindre, il en forma une Armée.

Le quinze Septembre 1575.

La fuite du Duc d'*Alençon* étonna & allarma le Roi, il rassembla aussitôt des troupes, & en donna le commandement au Duc de *Guise*. Dans la crainte que le parti du Duc d'*Alençon* qui grossissoit tous les jours ne devînt trop puissant, il pria la Reine sa mere d'aller trouver ce

HENRI III.

Prince pour le porter à un accommodement. *Henri* exigeoit ce que *Catherine* desiroit, & qu'elle vouloit paroître refuser, pour mieux faire valoir le besoin qu'il avoit de sa présence & de ses conseils. Personne ne doutoit que cette ambitieuse Princesse, jalouse & inquiéte du crédit que les *Mignons* prenoient sur l'esprit du Roi, & pour se rendre plus nécessaire que jamais, n'eût excité le Duc d'*Alençon* à quitter la Cour.

Le Duc de *Guise* qui s'étoit mis en campagne, trouva près de Château-Thierri un détachement que le Prince de *Condé* envoyoit au Duc d'*Alençon*; il tomba sur lui, le défit. Cette victoire le fit regarder par les Catholiques comme le plus ferme appui de la Religion, ainsi que tous les Princes de cette auguste maison, qui tou-

Le 10 Octobre.

HENRI III.

Mémoires de Peyrus.

jours avoient combattu, & exposé leur vie pour sa défense (a).

Cet avantage rendit le Duc d'*Alençon* plus docile à écouter les propositions que lui fit la Reine, d'une tréve pour six mois, d'autant plus que les conseils de cette Princesse étoient les guides de sa conduite. Les conditions de cette tréve furent aussi humiliantes pour les Catholiques, que glorieuses pour les Calvinistes. On leur accordoit tout ce qu'ils desiroient ; mais on espéroit de diminuer tant d'avantages en faisant le traité de paix, auquel on alloit travailler.

Tréve entre le Roi & le Duc d'Alençon, le 22 Novembre, 1575.

En même temps qu'on étoit occupé à trouver les moyens d'appaiser les troubles qui regnoient

Evasion du Roi de Navarre, à la fin de Février 1576.

(a) Ce fut dans ce combat que le Duc de *Guise* reçut à la joue une blessure qui lui laissa une cicatrice, laquelle lui fit donner le surnom de *balafré* ; surnom dont il se faisoit beaucoup d'honneur.

dans le Royaume, l'évasion du Roi de Navarre en excita de nouveaux. Ce Prince en avoit formé le projet avec le Duc d'*Alençon*, à l'insçu de la Reine; mais retenu à la Cour par un tendre engagement, il fallut, pour l'en arracher, lui représenter fortement qu'une infinité d'yeux étoient ouverts sur sa conduite; que craint & haï de *Catherine*, elle faisoit observer jusqu'à la moindre de ses démarches, qu'enfin on conspiroit contre sa liberté. Beaucoup de gens de la Cour mécontens, surtout *Fervaques*, *Lavardin*, & *Roquelaure*, lui promirent de le suivre, & de se saisir même de plusieurs places.

Par une inconséquence, & une variation de volonté si ordinaire aux hommes, à peine le Roi de Navarre eut-il disparu, que *Fervaques* courut avertir *Henri III*,

HENRI III. que *Roquelaure* & *Lavardin*, d'intelligence avec le Roi de Navarre, lui avoient promis de le ſuivre, & de ſe rendre maîtres de pluſieurs places. Le Roi donna d'abord des ordres pour les faire arrêter, mais ils étoient déjà partis. On ſoupçonna *Fervaques* de n'avoir averti le Roi qu'après leur départ, pour faire ſa cour, & paroître un ſujet fidele à ſon Roi, & zélé pour ſes intérêts, en lui donnant un avis qu'il ſçavoit bien être inutile. Des envieux, ou des ennemis de *Fervaques* le perſuaderent à *Henri*, qui, dans ſa colère, dit que *Fervaques* payeroit de ſa tête la trahiſon que cachoit ſon avis.

Crillon & pluſieurs Courtiſans étoient au coucher du Roi, au moment qu'il jura la mort de *Fervaques*, en ajoutant que la vie de celui qui avertiroit ce traître lui

Daubigné, hiſt. univ. liv. 2.

répondroit de sa fuite. *Crillon* [redacted]
vit sans étonnement la fureur de Henri III.
Henri, & le connoissant capable de faire périr un innocent, il frémit en l'écoutant jurer la mort de *Fervaques*, homme de qualité, bon Officier, & d'une valeur reconnue. Prévenu d'estime pour lui, il ne pouvoit le croire capable d'une manœuvre aussi fausse que basse : De plus, en le supposant même coupable, il ne le regardoit pas comme digne d'une mort ignominieuse : il pensoit que de s'assurer de lui, & de le retenir prisonnier, étoit tout ce que méritoit son crime. Mais la modération qui fait mesurer de sang froid le crime à la punition étoit inconnue à *Henri III*, toujours extrême, & presque toujours furieux.

Agité de ces différentes réflexions, *Crillon* gémissoit égale-

Henri III.

ment de la violente & injuste résolution du Roi, & du péril pressant où il voyoit *Fervaques*. Toujours généreux, jamais craintif, il résout enfin de l'y arracher : Il méprise le danger où il s'expose si sa démarche est découverte, & sa délicate vertu lui persuade qu'il doit tout hazarder pour sauver la vie à un homme de mérite, & à son Roi une injustice qui le rendroit encore plus odieux à ses sujets. Aussitôt, il va chez lui, il entre & lui dit : Le Roi, mon cher *Fervaques*, vient de jurer votre mort, il veut que vous payiez de votre tête la fuite de *Roquelaure* & de *Lavardin*, persuadé que vous avez dérobé ces deux victimes à sa vengeance, en paroissant vouloir les y livrer. Je ne vous en demande pas l'aveu ; je veux même, pour me justifier de ma démarche, vous croi-

re innocent. Fuyez, ſauvez vos jours de la fureur du Roi, ne différez pas d'un moment. HENRI III.

Que ne vous dois-je pas, s'écria *Ferrvaques*, en embraſſant *Crillon*? Je vais fuir; non que je ſois coupable, mais pour ſauver ma tête à la fureur d'un Roi qui merite ſi peu d'avoir des ſujets fideles, & l'attachement inviolable du généreux & brave *Crillon*. Sur le champ *Fervaques* partit, & alla joindre le Roi de Navarre.

Henri, inſtruit le matin de la prompte fuite de *Fervaques*, entra dans une colère menaçante; ſon imagination fut quelques momens errante ſur tous ceux qui lui avoient entendu jurer la mort de *Fervaques*, mais bientôt ſes ſoupçons ſe fixerent ſur *Crillon*; ſon eſtime pour lui les combattoit, & en même temps les appuyoit.

HENRI III. Il étoit agité de ces différentes incertitudes, lorſqu'il parut devant lui. *Fervaques*, lui dit-il avec un regard furieux, vient d'échapper à ma juſte vengeance, & ne me laiſſe que l'eſpoir de l'exercer d'une maniere éclatante ſur celui qui me l'a dérobé : le connoſſez-vous ? Oui, Sire, répondit *Crillon* ; Hé bien, reprit le Roi vivement, nommez-le moi.

Je ne ſerai jamais délateur que de moi-même, répliqua *Crillon*, mais la juſte crainte qu'un innoçent ne ſoit une victime immolée au reſſentiment de Votre Majeſté, me preſcrit de vous livrer le coupable. Oui, Sire, je ſuis celui que vous devez punir, celui qui ſe feroit cru l'aſſaſſin de *Fervaques*, ſi je lui euſſe gardé un ſecret qui lui eût coûté la vie. Que Votre Majeſté diſpoſe de la

mienne, elle m'eſt moins précieuſe que l'honneur d'avoir ſauvée celle d'un ſujet peut-être innocent, & dont le ſang pourra un jour être utilement répandu pour le ſervice de Votre Majeſté.

Un caractère vertueux, tel que celui de *Crillon*, a un furieux pouvoir ſur les hommes, même ſur les plus vicieux. Le Roi, étonné de l'aveu & du diſcours ferme de *Crillon*, reſta un moment ſans parler, les yeux fixés ſur lui, puis rompant le ſilence, il dit : Comme il n'eſt qu'un *Crillon* dans le monde, ma clémence en ſa faveur ne fait pas un exemple. *Crillon*, ajoûta *Henri*, votre aveu, l'admiration qu'il me cauſe, votre ſang tant de fois répandu pour mon ſervice, & votre zèle pour mes intérêts qui ne s'eſt jamais démenti, tout m'or-

HENRI III. donne de vous pardonner, & de me conserver un sujet tel que vous.

La généreuse démarche de *Crillon* en faveur de *Fervaques*, le mépris du risque qu'il couroit par un aveu qui déroboit à la fureur du Roi peut-être plus d'une victime innocente, causerent aux Courtisans autant d'étonnement que d'envie. Ils sentoient, avec honte, qu'en admirant *Crillon*, on étoit forcé de s'avouer combien il étoit difficile de lui ressembler.

La fuite du Duc d'*Alençon* avoit troublé & affligé *Henri*. Celle du Roi de Navarre l'irrita au dernier excès; il soupçonna la Reine *Marguerite*, sa sœur, d'avoir sacrifié ses intérêts au secret qu'elle avoit gardé à ces deux Princes. Persuadé qu'elle étoit d'intelligence avec

eux, il lui fit défendre de ſortir de ſon appartement, & lui donna des gardes, à qui il fut ordonné, ſous peine de la vie, de ne laiſſer entrer qui que ce fût chez la Reine *Marguerite*. La crainte & l'intérêt étoufferent ſans effort la reconnoiſſance que beaucoup de Courtiſans devoient aux ſervices qu'elle leur avoit rendus. Tout fut oublié pour ſe ſouvenir ſeulement que leur zèle leur coûteroit une diſgrace.

HENRI III.

Crillon, moins politique, plus hardi, ſincérement attaché à la ſœur de ſon Roi, & ſentant le beſoin qu'elle avoit de quelque conſolation, ne balança pas à aller chez elle. Il ſe préſente à la porte de ſa chambre ; on veut lui en refuſer l'entrée qu'il force, en diſant aux gardes, avec un regard terrible, que, ſi le Roi eſt inſtruit de ſa viſite à la Reine de Navar-

Mémoires de la Reine Marguerite, liv. 2.

HENRI III. clue ſous les conditions qu'exigea le Duc d'*Alençon*. Conditions qui faiſoient triompher le Calviniſme, de la religion Catholique : & c'étoit l'héritier préſomptif de la Couronne de France, dont les Rois ſont honorés du glorieux titre de *Roi très-Chrétien*, qui les obtenoit. On donna aux Huguenots huit Places de ſureté. On permit l'exercice public du Calviniſme, qu'on appella *la Religion pretendue réformée*.

Le Duc d'*Alençon* parût à la Cour avec toute la hardieſſe & le maintien d'un Prince qui ſe croit tout couvert de lauriers, quand il devoit rougir d'un triomphe qui le couvroit de honte, & qui le rendoit auſſi odieux que mépriſable à tous les bons François. Ce Prince foible, peu capable de réflexions, encore

moins de ſentir qu'il trahiſſoit ſes propres intérêts, ſe félicitoit d'avoir obtenu des Edits qui étoient un ſujet éternel de diviſions & de guerres civiles. En effet, les Catholiques regardant celui qu'on venoit de publier comme la ruine de la véritable religion, firent une eſpece de Ligue, dont le projet fut dreſſé à *Peronne*. Cette Ligue paroiſſoit faite pour la défenſe de la religion Catholique, & chacun s'y engageoit à ſe donner mutuellement du ſecours contre ceux qui voudroient les attaquer.

Telle fut l'origine de cette fameuſe Ligue qui coûta tant de ſang à la France. Le Duc de *Guiſe* en étoit l'auteur, & vouloit en être le chef. Ses vûes étoient différentes de celles qu'il préſentoit au Peuple. Il aſpiroit à ſe rendre maître de l'Etat; mais

HENRI III. son ambition se cachoit sous l'apparence de zèle pour la religion. Il ne pouvoit donner à la Ligue un prétexte plus spécieux, & plus capable de séduire des esprits prévenus qu'on vouloit rendre le Calvinisme la religion dominante. Tous ceux qui étoient attachés à l'ancienne croyance entrerent dans cette union, ou plutôt dans cette révolte.

Le Roi d'Espagne qui vouloit entretenir la guerre civile en France se déclara protecteur de la Ligue, & le Duc de *Guise* fit agir si efficacement ses émissaires, que ce parti devint plus redoutable au Roi que celui des Huguenots. Si *Henri III* eût suivi la politique de *Catherine*, il auroit donné toute son attention à balancer l'une de ces deux factions par l'autre; mais cet arti-

fice trop usé n'en imposoit plus, d'ailleurs ce systême n'étoit pas de saison; il falloit que le Roi prît nécessairement parti, & ses intérêts demandoient qu'il se tournât du côté de la Ligue, dans la crainte qu'elle ne se donnât pour chef le Duc de *Guise*, dont l'ambition favorisée de l'autorité qu'il avoit dans le parti, pouvoit le rendre maître du Royaume. Toutes ces raisons pesées, le Roi se déclara chef de la Ligue: Par cette démarche il rompit les mesures du Duc de *Guise*, qui vouloit se faire donner ce titre, & qui, sans l'avoir, en exerçoit toute la puissance.

Les Huguenots regarderent la 1577. Ligue comme un parti formé contr'eux, ils en furent encore plus persuadés lorsque les Etats assemblés à Blois eurent délibéré, qu'il ne seroit plus permis en

France d'y exercer d'autre religion que la Catholique, & qu'ils eurent autoriſé la Ligue, qui fut ſignée par le Roi, par ſon frere, qui venoit de prendre le nom de Duc d'*Anjou*; mais que je nommerai toujours le Duc d'*Alençon*, par le plus grand nombre des Princes, & par tous les Seigneurs Catholiques.

Cet Edit parut, & fut regardé comme le ſignal de la guerre. Chaque parti s'y prépara : celui des Catholiques eut des commencemens heureux. Le Duc d'*Alençon* prit la Charité & Iſſoire. Le Duc de *Mayenne*, que le Roi avoit déclaré Lieutenant Général de la Ligue, après avoir fait lever le ſiége de Saintes au Prince de *Condé*, prit Brouage, Tonnay-Charante, Marans, & ſerra de fort près la Rochelle.

Le Maréchal *Damville*, qui avoit fait ſa paix avec la Cour, travailloit en ſecret à faire rentrer dans le parti du Roi les Places qu'il avoit engagées dans la révolte ; mais tandis qu'il étoit occupé à appaiſer une ſédition à Beziers, les Huguenots inſtruits de ſes deſſeins, pour les prévenir, s'aſſurerent pendant ſon abſence de Montpellier, d'où ils firent ſortir aſſez brutalement la Maréchale *Damville* : enſuite ils ſe ſaiſirent des Villes voiſines, & élurent pour Général *Thoré*, quoique frere du Maréchal, & Catholique.

HENRI III. Daubigné, t. 2. l. 3. ch. 20.

Le Maréchal de *Bellegarde* averti, s'approcha avec *Crillon* qui l'avoit joint, & ordonna qu'on brûlât tous les environs de Niſmes où *Thoré* s'étoit retiré. Jamais ſpectacle ne fut plus triſte & plus touchant ; c'étoit le temps

HENRI III. de la moisson, les bleds devinrent la proie des flammes, qui firent évanouir en un moment l'espérance de la plus abondante récolte, & le fruit des travaux de toute une année. *Crillon* souffroit avec impatience que son régiment fût occupé à cette destruction, où la valeur n'entre pour rien. Il pria *Bellegarde* de réserver son Régiment pour des exécutions moins odieuses. Le Maréchal, plein d'estime pour *Crillon*, ne se servit plus que de soldats Italiens.

1578. Pendant que les deux partis se faisoient si cruellement la guerre; on dressoit à Poitiers un nouveau projet d'accommodement. On fit quelques changemens au dernier Edit de pacification en faveur des Huguenots. Ces tempéramens ménagés aux dépens de la religion ne leur firent que

trop connoître qu'on les craignoit.

La paix conclue, les hostilités cesserent. *Catherine* profita de ce calme pour mener la Reine *Marguerite*, sa fille, au Roi de Navarre : elle eut avec lui de fréquens & particuliers entretiens sur les moyens d'établir dans le Royaume une tranquillité durable. On choisit la Ville de Nérac pour les conférences, elles se terminerent à l'avantage du Roi de Navarre.

On lui accorda quatre places de sureté, outre celles qu'on lui avoit déja données. A sa considération, on fit en faveur des Huguenots des extentions à de certains articles de la paix de Poitiers. On accusa *Pibrac*, un de ceux qui assistoient de la part du Roi à ces conférences, d'avoir sacrifié les intérêts de son maî-

tre, & ceux de la religion pour
HENRI III. complaire à la Reine *Marguerite*, dont les charmes avoient sçu rendre sensible ce grave & célèbre Magistrat.

La Reine mere, contente de sa négociation, fit assembler les Etats de Languedoc dans la Ville de Castelnaudari; mais sur l'avis qu'on lui donna que les *Mignons* lui rendoient de mauvais offices auprès de son fils, elle revint à Paris: elle y trouva le Roi occupé à chercher les moyens de retirer du parti Calviniste les grands Seigneurs de sa Cour. Celui qui lui parut le plus éficace fut l'appas des honneurs.
1579. Dans cette vûe il institua l'*Ordre du Saint Esprit*. Il ne pouvoit être donné qu'à ceux qui faisoient profession de la religion Catholique, Apostolique & Romaine. L'hérésie, par un des

Statuts

Statuts inviolables de cet Ordre, étoit un titre d'exclusion. L'ardent désir des honneurs, à qui les hommes sacrifient souvent l'honneur même, ne se fit point sentir chez les Huguenots; leurs chefs, au contraire, prirent des mesures pour faire la guerre avec avantage en cas de rupture. HENRI III.

Tous les peuples des Pays-Bas, rebutés & fatigués du joug du Roi d'Espagne, le secouerent tout d'un coup; mais sentant bien qu'ils ne pouvoient soutenir leur révolte sans le secours d'une Puissance étrangère, ils firent offrir à *Henri III* de se mettre sous sa protection. Le refus de ce Prince les détermina à lui demander le Duc d'*Alençon* pour Souverain, en lui prêtant des forces suffisantes pour les soutenir contre celles du Roi d'Espagne.

Catherine avoit plus d'une raiſon pour déſirer que le Duc d'*Alençon* fût Souverain des Pays-Bas ; d'abord ſon ambition, enſuite l'eſpoir de voir jouir la Cour de plus de repos, où ce Prince excitoit ſans ceſſe le trouble & la diſcorde : elle penſoit enfin que ce brillant établiſſement pouvoit diſpoſer la Reine *Elizabeth* à l'accepter pour époux. *Catherine* remplie depuis long-temps de ce projet, avoit fait ſourdement pluſieurs démarches pour le faire réuſſir, la circonſtance lui parut favorable pour y faire conſentir *Henri III.*

La conduite toujours inconſéquente du Duc d'*Alençon*, qui tantôt ſe montroit dans les intérêts du Roi ſon frere, & tantôt excité par des mécontentemens, ſouvent imaginaires, ſe rangeoit du parti des Calviniſtes, nourriſ-

soit contre lui chez *Henri III*, autant de haine que de défiance. HENRI III.
Sans cesse blessé, gêné & peiné par les écarts & par la présence du Duc d'*Alençon*, il se prêta aux propositions que lui fit *Catherine* pour concourir aux vûes qu'elle avoit de procurer à ce Prince la Souveraineté des Pays-Bas, & de le placer sur le Trône d'Angleterre : dès qu'elle eut cet aveu, elle renouvella les propositions qu'elle avoit déja faites de ce mariage avec *Elizabeth*.

Les aprêts pour son voyage de Londres furent faits avec une extrême magnificence, son cortége étoit digne du frere de *Henri III*. Il partit, & fût suivi d'un Ambassadeur que le Roi envoyoit à *Elizabeth*.

Quoique *Catherine* se souvînt que l'habile & adroite *Elizabeth* l'eût amusée quand il avoit été

La Reine *Elizabeth* fortifioit l'illusion où étoient la Reine & le Duc d'*Alençon*, jusqu'à donner à ce Prince une bague qu'elle tira de son doigt en lui demandant celle qu'il avoit au sien. A tant d'appas offerts à la crédulité du Duc d'*Alençon*, se joignirent les caresses, les égards & les respects des Anglois. Alors *Catherine*, encore abusée, crut le mariage de son fils certain; mais les difficultés que faisoit toujours naître *Elizabeth* pour le terminer, & la bonne volonté apparente des Anglois se refroidissant, *Catherine* comprit qu'*Elizabeth*, encore plus fine qu'elle, amusoit le Duc d'*Alençon*.

Henri fatigué de tant de délais, & pour faire expliquer *Elizabeth*, lui envoya pour Ambassadeur *François de Monpensier*, Prince Dauphin. *Elizabeth* pres-

sée, lui déclara enfin, que la Nation Angloise ne pouvoit consentir à accepter pour Roi un Prince François; mais elle promit de secourir le Duc d'*Alençon* dans la conquête qu'il vouloit faire des Pays-Bas. Après un assez long séjour à Londres, ce Prince humilié & mortifié, revint à Paris.

Les Huguenots impatiens de recommencer la guerre n'attendirent pas que les Catholiques fussent les aggresseurs; ils se saisirent de plusieurs Places, surtout de la Fere, dont le Prince de *Condé* s'empara, sous prétexte que cette Ville appartenoit à sa maison, & que les rebelles faisoient des courses jusqu'à Paris.

Les succès du Prince de *Condé* en Picardie furent suivis de ceux du Roi de Navarre en

HENRI III.

Quercy ; ſuccès qui ajouterent encore à la haute idée que les deux partis avoient de ce Prince : ſuppléant par ſa prévoyance, ſon activité & ſa valeur au peu de troupes qu'il avoit, il ſe rendit maître de Cahors.

Henri III étonné de voir reprendre les armes au Roi de Navarre & au Prince de *Condé*, voyoit le péril preſſant où le mettoient leurs entrepriſes & leur ſuccès ; il ſe ſouvint qu'il avoit été le Duc d'*Anjou* : il prit une réſolution ferme de leur oppoſer tout d'un coup trois Armées, capables non ſeulement d'arrêter leurs conquêtes, mais encore de les mettre dans la néceſſité de demander la paix, & dans l'impuiſſance de renouveller la guerre. Le choix que fit le Roi de ſes Généraux prouva que ce

Prince, quand il vouloit se réveiller sçavoit penser, combiner ses démarches & prendre des mesures justes pour les faire réussir. Le Maréchal de *Matignon* fut nommé pour commander l'armée de Picardie ; *Biron* eut celle de Guyenne, & le Duc de *Mayenne*, à la faveur de la politique rafinée d'*Henri III.* eut celle du Dauphiné.

HENRI III.

Siége de la Fere, en 1580.

Le Maréchal de *Matignon* sentant l'importance de reprendre la Fere, & combien il lui seroit glorieux de l'enlever aux rebelles, mit en œuvre tous ses talens militaires, & prit toutes les mesures convenables pour ne pas manquer cette conquête. Il étoit secondé par les meilleures troupes du Roi, & par ce nombre infini de Noblesse aguerrie & valeureuse qui avoit voulu le suivre. Mais celui sur qui il comp-

Daubigné.

toit le plus, étoit le brave *Crillon*: sa réputation & son ardeur à s'exposer dans toutes les occasions, sans aucun ménagement pour sa vie, soutenoient & excitoient le courage des Soldats, & étoient un exemple que vouloit imiter toute cette noblesse, dont il avoit l'estime & la confiance.

Ce fut à ce siége que le Roi le nomma Sergent général de bataille. La charge de Maréchal de Bataille n'étant pas encore connue, celle de Sergent Général de Bataille étoit immédiatement après le Général de l'Armée; c'est-à-dire au dessous du Maréchal de France, mais audessus des Lieutenants Généraux : le nombre n'en étoit pas considérable.

Ce siége dura presque toute la

campagne, il fut un des plus mémorables de ce tems-là ; les assiégeans & les assiégés y montrerent une égale valeur, & s'y couvrirent de gloire. Le Prince de *Condé*, qui avoit prévû le siége, avoit été lui-même demander du secours aux Princes Protestans d'Allemagne, & n'avoit rien oublié pour fortifier la Place : il y avoit fait entrer le fils aîné de *Montgommery*, & le fils de *Mouy*, avec l'élite des Calvinistes de Picardie & de Normandie.

Le Maréchal qui craignoit que les assiégés ne reçussent du secours, résolut d'emporter d'assaut le bastion de Vendôme pour s'y loger ; certain que la prise de ce poste lui faciliteroit celle de la Ville. Il fit un détachement pour tenter cette entreprise.

HENRI III. L'attaque fut vigoureuſe; *Crillon* la commandoit. Le Gouverneur de la Place lui oppoſa les meilleures troupes de la garniſon, & ſes Capitaines les plus expérimentés. Jamais poſte ne fut ſi opiniâtrement diſputé; *Crillon* étoit partout, partout il donnoit l'exemple aux ſiens, & portoit la terreur chez l'ennemi.

La Valette, depuis Duc d'*Epernon*. l'un des *Mignons d'Henri III*, faiſoit tirer ſur le baſtion, des coulevrines dont l'effet étoit meurtrier; mais *la Mothe Saint Marc*, & les autres Officiers qui défendoient ce boulevart, craignoient moins le feu terrible du canon, que les manœuvres habiles & valeureuſes de l'intrépide *Crillon*, qui, couvert de pluſieurs bleſſures, les mépriſa juſqu'à ce que le baſtion fût emporté.

La perte du bastion força le Gouverneur, sans espérance de recevoir du secours, à capituler, à condition que les principaux Officiers de l'armée s'engageroient à l'exécution des articles de la capitulation. Les Catholiques perdirent à ce siége quatre mille hommes, les assiégés huit cent soldats, & trente Gentilshommes. C'est ainsi que la guerre épuisoit le sang des François, qui étoient également acharnés à leur destruction, & à celle de leur malheureuse patrie.

HENRI III.

Le Chevalier de *Dinteville*, ardent à suivre l'exemple de *Crillon*, & à le seconder, fut blessé dans l'attaque du bastion. Plus inquiet pour *Crillon* que pour lui-même, il voulut être porté dans sa maison, où ces deux

Henri III. amis, par le plaisir d'être ensemble, attendirent sans impatience leur guérison.

Paix de. 1580. Davila. Le Duc d'*Alençon* pressé du désir de faire la conquête des Pays-Bas, résolut de travailler à faire la paix entre les deux partis; il offrit d'être leur médiateur; le Roi y consentit. Aussi-tôt le Duc d'*Alençon* partit, & se rendit à Libourne, Ville du Comté de Foix, où se rendit aussi le Roi de Navarre. Le Duc de *Montpensier*, le Maréchal de *Cossé* & *Pomponne* furent envoyés par le Roi à Libourne. Ce Prince sûr de leur fidélité, de leur zèle & de leur capacité, les voulut pour adjoints au Duc d'*Alençon*, dont il présumoit peu, & dont même il se défioit. Ce Prince eut l'honneur de donner la paix aux deux partis, qui en avoient également besoin. Elle fut conclue

malgré les oppositions du Prince de *Condé*, qui n'étoit pas toujours de l'avis du Roi de Navarre.

Les Catholiques & les Huguenots garderent pendant trois ans assez éxactement leurs conventions ; ils se contentoient de s'observer mutuellement, de se tenir en défiance, & d'être toujours prêts à prendre les armes à la premiere occasion. L'artificieuse *Catherine* laissoit toujours dans les traités quelques prétextes aux Huguenots pour rompre la paix. C'étoit un des ressorts du funeste systême de sa politique.

Dès que le Traité fut signé, le Duc d'*Alençon* de retour à Paris, ne fut plus occupé qu'à se mettre en état de partir pour la Flandre. *Henri III* lui avoit secrettement permis de lever des troupes, &

HENRI III.

d'être suivi de toute la Noblesse & de tous les Officiers qui voudroient concourir à la réussite de son entreprise : le nombre en fut grand, & en rehaussant les espérances du Duc d'*Alençon*, sembloit l'assurer de la conquête des Pays-Bas.

Les commencemens en furent brillans, il secourut Cambrai avec succès ; mais je laisse en Flandres ce Prince pour montrer le Chevalier de *Crillon* dans la vie privée qu'il mena pendant les trois années de paix, dont les infortunés François jouirent. J'ai montré son amour pour la vraie gloire ; ces trois années de paix me serviront à faire connoître au lecteur comment en lui s'accordoit un caractère vif & bouillant, avec un cœur humain & compatissant.

La médiocre opinion qu'il a-

voit du génie & de la capacité du Duc d'*Alençon*, lui fit refuser de concourir à son entreprise sur les Pays-Bas, pensant qu'elle n'auroit pas un meilleur succès que le projet manqué de son mariage avec la Reine *Elizabeth*.

HENRI III.

La paix que *Crillon* jugea devoir être durable le détermina à voyager, son humeur guerriere ne lui permettant pas de rester dans l'oisiveté. *Crillon* & *Dinteville* ne pensant rien sans se le communiquer, le projet de voyager fut d'abord commun entre ces deux amis, qui en obtinrent du Roi la permission.

Le Chevalier de *Crillon* pressé du désir de se retrouver au milieu d'une famille qui lui étoit chere, se rendit à Avignon.

Après six mois de séjour, il

HENRI III.

en partit pour aller voir ses parens à Turin. Il fut reçu du Duc de *Savoye* avec la distinction que sa naissance & sa réputation méritoient.

Le Duc de *Savoye* se plaisoit à s'entretenir avec lui sur la guerre : il lui faisoit détailler les siéges, les batailles où il s'étoit trouvé, & ce Prince étoit toujours charmé de la clarté des récits de *Crillon*, qui le transportoit, pour ainsi dire, dans les combats qu'il lui racontoit; mais sans jamais se parer ni de sa valeur, ni de ses belles actions.

Dès son arrivée *Crillon* connut deux François religionnaires & réfugiés à Turin ; l'un se nommoit *Lamortie*, & l'autre *Langlade*. *Langlade* doux, & mesuré dans ses discours, joignoit un esprit cultivé, & éclairé, à un caractère droit & généreux, il

étoit d'une figure agréable, & avoit une phisionomie ouverte & prévenante. Il s'étoit retiré en Piémont, ayant une égale horreur des cruautés qu'éxerçoient les deux partis les uns contre les autres.

HENRI III.

Les malheurs de *Lamortie* l'avoient rendu sombre & farouche; son pere & deux freres avoient été, devant ses yeux, les victimes de la *Saint Barthèlemi*. Un parent, son ami, & Catholique, l'avoit arraché au massacre, en arrêtant le bras qui alloit le poignarder, & avoit favorisé sa fuite, en le forçant à se mêler avec ceux de la conjuration. Irrité, furieux, feignant d'être du parti Catholique, il en immola autant qu'il put aux mânes de son pere & de ses freres. Sa vengeance non assouvie, mais en quelque sorte satisfaite, il se sauva à

Turin, où il étoit dans les troupes du Duc de *Savoye*.

A meſure que *Crillon* connoiſſoit davantage *Langlade*, il prenoit pour lui de l'eſtime & de l'amitié. Il jugeoit avec peine que lui & *Lamortie* étoient peu favoriſés des biens de la fortune; il fit des offres à *Langlade* avec des termes ſi meſurés, & des manieres ſi obligeantes, qu'il le força, ſans qu'il en fût humilié, à les accepter. Les ſervices rendus avec grace ſubjuguent les ames bien nées.

Le caractère ſilencieux & morne de *Lamortie* lui cauſoit de l'étonnement & de la curioſité, d'autant plus qu'il ſentoit chez lui une probité ſévere, & que ſa réputation d'homme valeureux l'intéreſſoit en ſa faveur: ſa curioſité fut bientôt ſatisfaite.

Un jour *Lamortie* étant chez

Crillon, lui apprit en présence de *Dinteville*, par quelle fatale & funeste circonstance il avoit renoncé à sa patrie, où l'injustice, la trahison, la perfidie, la fureur armoient sans cesse le bras des Catholiques pour massacrer les meilleurs François ; où un Roi indigne de l'être par ses vices, & par son imbécillité, se laissoit gouverner par ses *Mignons* ; & par une femme, qui sacrifioit à l'intérêt de son avide ambition, Sujets, Religion & ses propres fils. Puis il ajouta, comme transporté de fureur, qu'il voudroit, après avoir détruit jusqu'au dernier des Catholiques, sous les yeux même de l'odieux *Henri*, l'avoir abattu du Trône. Je suis François & Catholique, repartit *Crillon* en jurant ; &, comme honnête homme & attaché à mon Roi, je lui dois la satisfac-

tion de lui immoler un ſujet tel que toi.

Le défi fut accepté, ils deſcendirent dans la rue, & *Lamortie* ſe montra digne de ſon adverſaire dans ce combat, où *Crillon* lui porta un coup qui le renverſa comme mort. *Crillon* ſatisfait, & charmé de la valeur de *Lamortie*, le fit ſur le champ enlever; il fut porté dans la chambre de ſon chirurgien, qui après l'avoir panſé, ne jugea pas ſa plaie mortelle.

Dinteville mortifié de cette avanture, la reprocha à *Crillon* en lui diſant, Vous avez craint ſans doute, que votre épée ne ſe rouillât dans ſon foureau : Pourquoi l'avoir meſurée avec celle d'un infortuné, dont les malheurs ne juſtifient que trop l'aigreur qu'il porte dans l'ame contre les Catholiques? Vous vous

deviez à vous-même le procedé que vous avez à ſon égard, il répare en quelque ſorte votre emportement. HENRI III.

Le diſcours ſage du Chevalier de *Dinteville* fit une impreſſion vive ſur *Crillon;* il eut honte de s'être battu avec un homme ſi juſtement irrité contre le gouvernement de France, & contre les Catholiques François; il le plaignit, ſe reprocha ſa violence, & pria *Dinteville* de paſſer dans la chambre de *Lamortie* pour lui témoigner le regret que lui cauſoit leur combat, pour lui jurer de ſa part une amitié à toute épreuve fondée ſur l'eſtime que lui a inſpirée ſa valeur, pour l'aſſurer des ſoins qu'il prendroit de lui; enfin, pour lui demander ſi ce ſeroit ſans ſe faire un effort qui pourroit être funeſte à ſon état, qu'il recevroit ſa viſite.

Dinteville s'acquitta avec un plaisir extrême de sa commission, & revint dire au Chevalier de *Crillon* avec le même plaisir, que *Lamortie*, confondu & pénétré de sa générosité, l'attendoit, pour lui demander, en grace, d'oublier son égarement, & le remercier de la leçon qu'il avoit reçue de lui.

Le Chevalier de *Crillon*, touché de ce discours, & suivi de *Dinteville*, passa chez *Lamortie*: il l'embrassa, & tous deux s'excuserent réciproquement; *Lamortie*, de ses indiscrets propos, *Crillon* de l'en avoir puni, quand il devoit plutôt le plaindre d'avoir une aussi juste matiere de haïr les François Catholiques. Après ces mots, craignant de trop faire parler *Lamortie*, il le quitta en l'embrassant tendrement, & alla passer

ſer quelque temps à Quiers avec ſes parens ; il y vit avec regret les débris de la ſplendeur de ſa maiſon & de ſon ancienne patrie. Après y avoir pris quelques arrangemens ſur le majorat & les anciennes ſubſtitutions de ſes peres, il retourna à Turin. Lorſqu'il fut ſur le point d'en partir pour continuer ſon voyage d'Italie, *Langlade* & *Lamortie* lui témoignerent avec larmes la douleur qu'ils reſſentoient de ſe ſéparer de lui. *Crillon* s'apperçut aiſément qu'ils lui cachoient par diſcrétion un deſir extrême de le ſuivre dans ſes voyages : il le leur propoſa, & ſe chargea d'en obtenir la permiſſion du Duc de *Savoie* qui la lui accorda.

L'attachement de ces deux Gentilshommes pour *Crillon* étoit à toute épreuve : leur tendreſſe pour lui, l'admiration que

leur causoit la bonté de son ame, & leur respect pour ses éminentes qualités marchoient chez eux du même pas : ils croyoient avoir en lui un pere qui les aimoit, & qu'ils chérissoient. On aime à être aimé : leur attachement pour *Crillon* lui en inspiroit un pour eux qui le faisoit gémir tout bas de les voir d'une religion opposée à la sienne, de les voir arrachés & inutiles à leur patrie, & réduits à la simple fortune d'un emploi qui pouvoit à peine les faire vivre. Le Chevalier de *Crillon* se rendit d'abord à Venise où il fut accueilli comme un homme dont la haute réputation méritoit les plus grands égards. Il y reçut les honneurs de noble Vénitien accordés à Louis premier son cinquiéme ayeul, en 1409, le 24 Mars, Michel Zeno étant Doge. De

là il fut à Rome : bien des attraits l'arrêtoient dans cette capitale du monde. Aimé du Pape, considéré des Grands, il vouloit y rester encore quelque temps, lorsque des nouvelles de France lui apprirent que les Calvinistes & les Catholiques se disposoient à reprendre les armes ; que la Ligue se rendoit redoutable au Roi par les habiles & dangereuses manœuvres du Duc de *Guise*. De ce moment il prit la résolution de se rendre en toute diligence à Paris.

Cette résolution fut un coup terrible pour *Langlade* & pour *Lamortie*. Leur cœur fut frappé mortellement, en pensant qu'ils alloient se séparer, peut-être pour jamais d'un homme qu'ils regardoient comme le parfait modele de la bonté, de la candeur, du véritable héroïsme, de la fidé-

lité pour ses Rois ; enfin, d'un homme qu'ils adoroient, & à qui ils tenoient par des obligations aussi essentielles que réïtérées : un homme qui les forçoit de respecter en lui la Religion Catholique, & chez qui les vertus civiles & humaines la leur montroit digne d'être préférée à toute autre.

Pendant que *Lamortie* & *Langlade* faisoient ensemble ces réflexions, *Crillon* faisoit tout préparer pour son départ : plus l'instant en approchoit, plus *Langlade* & *Lamortie* étoient agités : enfin tous deux l'abordant avec transport, lui dirent : La Religion du brave *Crillon* ne peut être que la meilleure ; notre amour pour lui, & ses éminentes vertus lui livrent deux Catholiques pour ne jamais se séparer du plus honnête homme qui fût

jamais. *Crillon* étonné, saisi de joie, ne leur répondit qu'en les embrassant, enchanté de rendre deux gens de bien à l'Eglise, & deux bons sujets à la France. HENRI III.

Lamortie & *Langlade* le suivirent jusqu'à Paris où il leur fit donner de l'emploi qui les mit dans une situation bien différente de celle où ils étoient. Il se chargea du soin de les avancer; il y trouva d'autant plus de facilité, que tous deux par leur valeur & leur capacité méritoient ce qu'il faisoit pour eux. Peu de jours après l'arrivée de *Crillon*, le Roi le nomma Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. Ce Prince, en le lui donnant, lui dit: Puisque *Crillon* est obligé de quitter la Croix de Malthe, on ne l'appellera plus le Chevalier de *Crillon*, mais on l'appellera toujours *le Brave*. Il trouva le Duc d'*Alen-*

Henri III. *çon* à la Cour, & n'en fut pas surpris ; il avoit prévu que ce Prince ne recueilleroit de son entreprise pour la conquête des Pays-bas que honte & humiliation, ainsi qu'il lui étoit arrivé dans son voyage d'Angleterre où il avoit été le jouet de la Reine *Elisabeth* & de la nation.

Henri III voyoit le Duc d'*Alençon* à sa Cour avec autant de dégoût que d'inquiétude : son incapacité, la médiocrité de son esprit, son peu de stabilité dans ses volontés, & sa facilité à écouter & à recevoir des conseils contre l'Etat & contre les intérêts de *Henri*, le rendoient odieux à ce Prince. Le Duc d'*Alençon*, négligé & presqu'oublié à la Cour, affoibli par une santé qui l'avoit rendu la victime de ses débauches, vieux, quoique jeune, prit la résolution d'al-

ler à Château-Thierri. Il y étoit à peine que les Flamands le rappellerent aux Pays-bas; mais la mort (*a*) qui le surprit ne lui donna pas le temps de suivre les mouvemens d'une ambition si souvent trompée.

HENRI III.

Le Duc de *Guise*, auteur de la Ligue, employa les trois années qu'on fut en paix à aliéner les esprits contre le Roi : il sçavoit combien les motifs de Religion ont de puissance sur les peuples. Cet adroit & artificieux Prince leur montroit, en l'exagérant, le danger évident que couroit la Foi par la foiblesse de *Henri III*, qui souffroit avec complaisance le Calvinisme dans ses Etats; qui même l'autorisoit par les avantages qu'il lui accordoit dans tous ses Edits de pacification. Il représentoit avec ar-

1581, 1582, & 1583.

(*a*) Il mourut en Juin 1584.

tifice l'état déplorable de la France épuisée par les impôts, & par la conduite du Roi avec ses *Mignons*, tous enrichis des dépouilles de ses sujets réduits à la derniere misère. Il ajoutoit que ce Prince, loin de se déclarer le protecteur de la Religion, étoit celui de la ville de Genève devenue le centre de l'hérésie: Qu'il donnoit au Roi de Navarre les moyens de se fortifier, en lui laissant pour six ans plusieurs villes de sureté. Mais de combien son audace n'augmenta-t'elle pas à la mort du Duc d'*Alençon*, frere unique d'*Henri III*, & qui laissoit tous ses droits au Roi de Navarre?

Alors le Duc de *Guise* redoubla ses intrigues, ses clameurs en faveur du peuple, ses manœuvres pour le porter à la révolte, & toutes les pratiques qui pou-

voient concourir à ſes vues ambitieuſes. Il montroit avec force dans quel danger la mort du Duc d'*Alençon* mettoit la couronne, & celui de la voir placée ſur la tête du Roi de Navarre, Prince hérétique, qui feroit ſa premiere affaire d'abolir l'ancienne Religion, pour élever ſur ſes ruines le Calviniſme, dont il étoit aujourd'hui le chef.

Après avoir ébloui les eſprits vulgaires par ſes diſcours ſéditieux, le Duc de *Guiſe* fit prendre une délibération qui déclaroit qu'au cas qu'*Henri III* mourût ſans enfans, on reconnoîtroit pour Roi le Cardinal *de Bourbon*. Pour diſpoſer dans les Provinces les Ligueurs à prendre les armes au premier ordre, il fit courir un Manifeſte. Par ce Manifeſte il déploroit les malheurs de l'Etat & ſon mauvais

gouvernement. Il y montroit la néceſſité d'y remédier, de tirer les peuples de l'oppreſſion, en faiſant modérer les impôts, en mettant un frein à la cupidité & à l'inſolence des *Mignons*, & en réformant les abus & les condeſcendances dangereuſes que *Henri III* avoit laiſſé introduire dans le Royaume. Ces libelles firent une ſi vive impreſſion ſur les eſprits, qu'on fut à la veille de voir la Ligue faire dans l'Etat un renverſement total.

Dans cette perſpective de malheurs *Henri III* eut recours à ſa mere pour détourner cette tempête. *Catherine* vit d'un coup d'œil qu'il étoit impoſſible de ſauver au Roi une guerre, ſoit avec la Ligue, ſoit avec les Huguenots. Toujours pénétrante, elle ſentit que la prudence impoſoit la né-

cessité de se joindre aux Ligueurs. Sa résolution prise, elle part, va trouver à Rheims les chefs de la Ligue, & y fait un traité qui fut conclu à Nemours. HENRI III.

Il fut arrêté qu'il n'y auroit plus en France d'autre Religion que la Catholique; que dans un mois tous les Ministres Huguenots sortiroient du Royaume, & que ceux qui ne voudroient pas quitter le Calvinisme, se retireroient dans le cours de six mois. On donna des villes de sureté aux principaux Ligueurs.

Voilà le danger des troubles & des factions dans un Etat. Les sujets nés pour être soumis & fideles à leur Roi, entreprennent sur son autorité, & l'anéantissent en extorquant insolemment du Souverain des traités de paix aussi funestes à l'Etat que la guerre même.

La mort du Duc d'*Alençon* rendoit le Roi de Navarre héritier présomptif de la Couronne : Ce Prince fut extrémement affligé de voir la Ligue si puissante. Il en auroit fait avorter les dangereux desseins, s'il eût rompu ses engagemens avec les Huguenots, & s'il se fut uni avec le Roi qui l'en faisoit fortement solliciter ; mais il ne vouloit point quitter sa Religion. Cet obstiné refus rendoit la confiance du Roi pour ce Prince chancelante, & fournissoit aux Ligueurs un prétexte pour soutenir leur révolte. Ils se servirent même contre les droits du Roi de Navarre à la Couronne, de la Bulle de *Sixte V*, qui le déclaroit déchu de succéder à *Henri III.* Cette Bulle n'étoit pas reçue en France ; mais il y en avoit une infinité de copies que distribuoient sous main

ceux qui composoient la faction des *Seize*.

Cette faction qui causa tant de désordres, étoit une association de quelques particuliers, tous persuadés que le Roi vouloit s'unir aux Huguenots, & ruiner la Religion Catholique. Cette erreur, & un faux zèle, leur fit prendre la résolution de la défendre à quelque prix que ce fût.

Cette Ligue, dans son origine, fut composée de Curés de Paris, de Docteurs, d'Avocats, de Procureurs, de Notaires & de Marchands. Ceux qui y étoient admis promettoient avec serment, au péril de leurs biens & de leurs vies, de concourir à exterminer l'héréfie, l'hypocrisie, & la tyrannie, trois crimes qu'on attribuoit au Roi.

Entre les Associés, on en choisit dix pour en former un Con-

Henri III.

seil ; on y prenoit, selon les conjonctures, les résolutions convenables. De ces dix on en nomma six qui partagerent entr'eux les seize quartiers de Paris ; ils devoient y gagner des partisans, y semer les bruits utiles à la faction, & y porter les ordres de leur Conseil : cette Ligue s'appella *la faction des Seize*, & souvent *les Seize*.

Après avoir gagné presque tout Paris, elle répandit la contagion de révolte dans les Provinces, & eut des correspondances jusque dans les plus petites villes.

Il est étonnant que des Curés & des Docteurs pûssent s'aveugler assez pour regarder comme un zèle louable & permis une faction formée contre le Prince, à qui les Loix divines & humaines ordonnent d'être soumis ; mais on a vu de tout temps que

dans ces assemblées de parti on ose tout; on y prend la passion pour zèle, l'humeur pour vertu, & on s'y dispense sans scrupule des devoirs de l'obéissance la plus légitime.

Le Duc de *Guise* regardoit cette faction comme un appui dont il pouvoit se servir utilement. Dès qu'il se crut assez fort pour se soutenir contre *Henri III*, il exigea avec hauteur qu'on exécutât l'Edit de Nemours, & qu'on obligeât les Huguenots à sortir du Royaume. Le Roi manqua de fermeté pour éluder cette demande. Il donna un Edit vers la fin d'Octobre, qui ordonnoit à tous les Calvinistes d'abjurer leurs erreurs dans quinze jours, à peine de confiscation de leurs biens. Persuadé que cet Edit alloit rallumer la guerre, il mit sur pied cinq armées, dont il

donna le commandement au Duc de *Guise*, au Duc de *Mayenne*, au Maréchal de *Matignon*, au Maréchal de *Biron*, & au Duc d'*Epernon*.

Ce dernier reçut en même temps du Roi les plus éclatantes marques d'une faveur distinguée. Non seulement *Henri* le fit Amiral du Levant, mais il créa pour lui la charge de *Colonel de toute l'Infanterie*, & y attacha de si grands priviléges, que celui qui en étoit revêtu, avoit une autorité qui pouvoit balancer, & même faire trembler celle du Souverain. Il y avoit déjà le Colonel Général de de-là les Monts, & celui de de-çà; mais le Roi, en réunissant les deux charges, réunissoit un pouvoir trop étendu.

Tant de graces & de dignités dont *Henri* combloit le Duc

d'*Epernon* exciterent encore plus la jalousie des autres favoris ; ils murmurerent sans ménagement contre le caprice & la foiblesse du Roi, qui lui faisoient dispenser tant de dignités à un seul chez qui le mérite ne justifioit pas ces graces ; mais ils virent avec plaisir créer la charge de Lieutenant-Colonel Général de l'Infanterie Françoise (*a*), en faveur de *Crillon*, qui avoit tant de fois, ou soutenu, ou défendu l'intérêt & la gloire de l'Etat.

On pensa, & l'on dit tout haut, que le Roi, malgré son extrême foiblesse pour le Duc d'*Epernon*, avoit voulu, en créant cette charge, lui donner, dans *Crillon*, un second capable de veiller sur sa conduite, capable, par son caractère ferme,

(*a*) Après la mort de Crillon cette charge fut supprimée.

HENRI III. par le respect & l'amour des troupes pour lui, & par une fidélité éprouvée mille fois, ou de prévenir, ou d'arrêter des entreprises suggérées par l'ambition.

Le Roi vouloit soumettre la Provence où regnoient de grands troubles depuis la mort du Duc d'*Angoulême*. *Devins* (*a*) étoit Chef de la Ligue dans ce pays, & *Lesdiguieres* y étoit à la tête des Huguenots. Tous deux se faisoient une guerre aussi opiniâtre que meurtriere. Le Vicomte de *Cadenet*, un des principaux de la Province, étoit ennemi déclaré de *Devins* qui n'avoit pas une

(*a*) *Devins* avoit été Ecuyer du Roi lorsqu'il n'étoit que Duc d'*Anjou*, & lui avoit sauvé la vie par une générosité qui le couvrit de gloire; car pendant le Siége de la *Rochelle*, ce Prince étant allé visiter une mine, un soldat lui tira un coup d'Arquebuse; & *Devins* ayant vu qu'il visoit au Prince, se mit entre lui & le coup, qu'il reçut au-travers du corps.

moindre autorité ; leur inimitié divisoit la noblesse & le peuple qui suivoient celui pour qui ils avoient pris parti.

Henri choisit pour cette expédition le Duc d'*Epernon*, dont il se croyoit plus sûr que des Ducs de *Guise* & de *Mayenne*. Pour assurer ce favori du succès, il lui donna la plus belle de ses Armées. Cette preuve de la prédilection du Roi flattoit le Duc d'*Epernon*, mais l'incertitude des événemens l'allarmoit. Il prévoyoit qu'il ne trouveroit en Provence que des victoires difficiles à remporter, & des places vigoureusement défendues, *Devins* & *Lesdiguieres* ne lui paroissant pas des ennemis faciles à vaincre. Il craignoit que son ambition déçue ne recueillît dans cette entreprise que de l'humiliation.

HENRI III.

Recueils des Mém. & inst. pour servir à l'histoire de France.

Ces réflexions firent prendre au Duc d'*Epernon* un parti sage pour s'assurer une brillante campagne. Il voulut en partager les succès avec le brave *Crillon*, dont il sçavoit que la présence & le nom valoient dans une Armée plus que le nombre. Dans ce dessein il pria le Roi de le lui donner pour adjoint. Ce Prince intéressé à ne hazarder ni son Armée, ni la gloire de son favori, lui accorda sa demande.

Le Chevalier de *Dinteville*, toujours attaché à *Crillon*, toujours ardent à le suivre, & à partager avec lui les périls que sa valeur lui faisoit courir, obtint du Roi la grace d'être de l'Armée de Provence ; & ce Prince, content de ses services, le nomma Mestre de Camp.

Le Duc d'*Epernon* arriva en Provence avec tout l'éclat &

toute la pompe qui accompagnent une puiſſance exceſſive, appuyée de la faveur & de l'autorité du Souverain. Il avoit une Armée compoſée des meilleures troupes du Royaume, ſurtout d'une bonne partie du Régiment des Gardes françoiſes.

Lorſque le Duc d'*Epernon* & le brave *Crillon* arriverent en Provence, ils y trouverent un effroyable déſordre; les partiſans de chaque faction foulant aux pieds l'autorité Royale, ne faiſoient aucune difficulté de ramaſſer des troupes. Le Château du ſieur de *Senas* étoit rempli de gens de guerre qui compoſoient une forte garniſon. On penſa que, pour intimider les rebelles, il falloit brûler ce Château. *Crillon*, toujours porté pour les conſeils modérés, & qui jamais n'en venoit aux actes d'hoſtilité,

HENRI III. 1586, en Septembre.

qu'au défaut de toute autre voie, fut d'avis qu'on ſommât *Senas* de renvoyer les troupes qu'il avoit dans ſon Château : il en donna pour raiſon que ce Gentilhomme ne les y tenoit peut-être que pour ſa ſureté ; qu'en ce cas il ne devoit pas être puni en criminel. Il ajoûta que c'étoit ſur la réponſe de *Senas* qu'on devoit déterminer la conduite qu'on tiendroit à ſon égard. *Crillon*, toujours écouté, fut cru, & *Senas*, au premier ordre, congédia Officiers & ſoldats.

Le Duc d'*Epernon*, qui vouloit ménager l'Armée, fit aſſembler à *Aix* les Préſidens du Parlement, les Avocats, le Procureur Général, les ſieurs de *Termes* & de *Seguier*, Conſeillers d'Etat, pour délibérer ſur les moyens de remettre le calme dans la Province. *Crillon* dit que la

voie la plus sure étoit de se saisir des principales places dont les Huguenots s'étoient rendus maîtres, & d'où ils alloient faire des ravages dans toute la contrée; qu'il ne falloit pas se flatter de réduire des gens révoltés & irrités, tant qu'ils auroient des asiles; qu'en les leur enlevant à force ouverte, ils seroient dans la nécessité, ou de sortir de la Province, ou de tomber entre les mains des troupes du Roi: les avis de *Crillon* prévalurent, & furent suivis.

Siége de Seine, en 1586.

On commença le siége de *Seine*. Cette ville est frontiere du Dauphiné, & d'un abord inaccessible. On ne peut y aller que par une montagne d'une hauteur prodigieuse, d'où il faut ensuite descendre dans des vallées de pareille profondeur, & par des chemins pratiqués entre des pré-

HENRI III. cipices. Les Huguenots persuadés qu'une Armée ne pouvoit marcher par une route si difficile, se croyoient en sureté dans Seine.

Leur surprise égala leur consternation, en apprenant que les Catholiques, surmontant tous les obstacles, venoient les assiéger. Revenus de leur premier effroi, ils se rassurerent, en s'imaginant qu'il n'étoit, ni possible qu'on menât du canon jusqu'à eux, ni qu'on pût se rendre maître de Seine sans ce secours; de plus, le Duc de *Lesdiguières*, qui leur avoit mené quelques troupes, leur avoit promis de s'opposer aux passages de l'Armée, & de la battre.

Le Duc d'*Epernon* les somma de se rendre; ils ne refuserent pas d'entendre à une capitulation, mais ils exigerent des conditions

ditions si avantageuses pour le Parti Huguenot, qu'on refusa de les écouter. *Crillon*, qui avoit prévu que leur opiniâtreté seroit invincible sans le secours du canon, en avoit fait venir de *Marseille*, & des villes voisines.

HENRI III.

Il n'est pas possible de décrire les travaux qu'il fallut faire, pour conduire cette Artillerie à travers les montagnes & les précipices : mais toutes les difficultés furent surmontées. A la vue du canon, les Assiégés épouvantés demanderent à capituler. D'*Epernon* ne voulut d'abord écouter aucune proposition ; ces révoltés furent forcés de se mettre à sa discrétion : ils durent à *Crillon* la clémence qu'ils éprouverent. *Tornabon* fut établi pour Gouverneur de cette place.

Siége de la Bréole.

De *Seine*, on marcha droit à *la Bréole* : l'armée y arriva le cinq

HENRI III.

de Novembre. Cette place est sur un roc extrêmement haut & escarpé ; elle est battue par la riviere d'*Ubaye*. Les Huguenots l'avoient fait fortifier ; un Officier d'expérience & de résolution y commandoit : il étoit né dans cette ville, & en portoit le nom, motif de vanité qui l'intéressoit à la bien défendre ; aussi n'avoit-il rien oublié de ce qui pouvoit la rendre imprenable.

Dès que le siége fut formé, il ne se passa plus de jours où il ne se fit quelqu'escarmouche : les Assiégés faisoient des sorties vigoureuses, & poussoient quelquefois les Assiégeans au-delà de leurs tranchées. *Grillon* partout les forçoit de rentrer dans la place, & toujours avec beaucoup de perte d'Officiers & de soldats. Après quelques jours de siége on somma les ennemis de se ren-

dre, on eut pour réponse un refus. Le Duc d'*Epernon*, piqué, fit battre la ville avec tant de succès qu'on fît une bréche considérable; les Assiégés, avec une diligence extrême, travailloient à la réparer: mais on ne leur en donna pas le temps, l'assaut fut ordonné sur l'heure. HENRI III.

Crillon se chargea de la conduite de cette attaque, & monta le premier à l'assaut, selon son usage. Son neveu (*a*), qu'il avoit amené d'Avignon, étoit à côté de lui, & avoit pour exemple ce grand modele sous qui il apprenoit à combattre & à vaincre. L'action fut très-vive. Gaufridi, hist. de Provence, l. 13, c. 15.

Toute la Garnison se présenta sur la bréche; un Capitaine de marque & de mérite y étoit à la tête d'une compagnie que le Duc

(*a*) Chevalier de Malthe, âgé seulement de dix-huit ans.

HENRI III. de *Lesdiguieres* avoit fait entrer dans la place, & soutenue de cent soixante Gentilshommes, tous résolus de défendre la bréche au péril de leur vie. Un feu continuel foudroyoit tout ce qui se présentoit ; *Crillon*, avec son sang froid ordinaire, sans craindre ni le feu, ni le danger où l'expose l'opiniâtre résistance des ennemis, étoit sur le point d'emporter la place, lorsqu'il reçut une blessure qui le mit hors de combat, ainsi que son neveu.

De ce moment les Assiégeans se retirerent, mais les Assiégés, trop affoiblis par cette attaque où ils avoient perdu la meilleure partie de leur Garnison, demanderent à capituler ; on leur accorda les conditions qu'ils proposerent, sous la promesse de ne servir de trois mois contre le Roi.

1586, & 1587. Re- Le Duc d'*Epernon* dépêcha

d'abord un Courrier au Roi, pour lui apprendre la réduction de *la Bréole*, & la blessure de *Crillon*. Cette nouvelle affligea *Henri* plus qu'elle ne le réjouit : ce Prince aimoit *Crillon*; il sentoit le besoin qu'il avoit d'un homme en qui il trouvoit un fidele sujet, & un Guerrier qui lui étoit si nécessaire : ses allarmes ne cesserent qu'en apprenant qu'il étoit absolument hors de danger.

HENRI III. cueil des Mém. & inst. pour ser. à l'hist. de France.

De *la Bréole*, le Duc d'*Epernon* mena son Armée à son frere *la Valette* qui faisoit le siége de *Charges*, place située dans un lieu marécageux, entourrée de bastions en bon état, & défendue par sept cent hommes des meilleures troupes du Duc de *Lesdiguieres*. Sans ce secours, il eût été impossible à *la Valette* de se rendre maître de Chorges. *Crillon*, à

Henri III.

peine convalescent, se rendit au siége : D'*Epernon* & *la Valette* avoient besoin, non seulement de ses conseils, de son expérience & de son bras, mais encore de son nom, qui seul inspiroit confiance & hardiesse aux soldats. Sa présence accéléra la réduction de la place, qui fut suivie de celles de presque toutes les villes dont les Huguenots s'étoient saisis. La Province soumise, *Crillon*, pour se remettre entiérement de sa blessure, fut à Avignon.

Le Chevalier de *Dinteville*, plus heureux que *Crillon*, sans avoir été blessé, avoit couru les mêmes risques au siége de *Seine* & à celui de *la Bréole*. Son attachement pour *Crillon* l'avoit fait rester, jour & nuit, au chevet de son lit pendant un mois que sa blessure l'y retint, ainsi que *Lamortie* & *Langlade* qui

l'avoient suivi en Provence en qualité de ses Aides de camp, & qui l'accompagnerent à Avignon. Le Chevalier de *Dinteville*, qui ne le quittoit jamais sans une nécessité forcée, fut du voyage. HENRI III.

Ce fut un spectacle que le moment où *Crillon* parut dans Avignon. Les pauvres, dont il étoit adoré, l'entouroient, en s'écriant : *Voilà notre Bienfaiteur : Voila notre Pere : Voilà notre Héros : Qu'il vive ! Que Dieu le conserve, & bénisse toutes ses actions !* Les habitans étoient, ou aux portes, ou aux fenêtres, tous empressés à le saluer, & à marquer la joie qu'ils ressentoient de le revoir.

Le concours de la Noblesse d'Avignon & des environs, étoit continuel, pour venir lui témoigner une estime qu'elle devoit encore plus aux excellentes qua-

lités de son cœur, qu'à la haute réputation d'un Guerrier toujours invincible.

Tout le temps que *Crillon* passa dans Avignon, on voyoit, à sa porte, tous les pauvres de la ville se succéder sans cesse, pour recevoir de lui les plus grandes charités. Au moyen des bénéfices dont il jouissoit, il avoit des revenus très-considérables. Avant de quitter Avignon, il régla une somme annuelle pour les pauvres; il en confia la distribution à un homme attaché au Comte de *Berton* son frere, sous les yeux duquel cet homme devoit donner, tous les mois, aux pauvres la somme qui leur étoit destinée.

Le Duc d'*Epernon* qui ne pouvoit se dissimuler que c'étoit à *Crillon* qu'il devoit la gloire d'avoir conquis la Provence, alla

ſe voir pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, & pour lui jurer une amitié que rien n'altéreroit jamais.

Le Château de Taraſcon reſtoit encore aux Huguenots. Alphonſe commandoit dans ce Fort, & tenoit tout le pays dans la crainte. Le Duc d'*Epernon* avoit perdu une partie de ſon armée, ou par les malheurs de la guerre ou par les maladies; il n'étoit plus en état d'entreprendre des ſiéges; cependant il ne pouvoit ſe réſoudre à laiſſer Taraſcon entre les mains des rebelles en retournant à la Cour. Il confia ſa peine à *Crillon*, & lui demanda ſes conſeils : ſon avis fut d'employer la négociation, & il s'en chargea.

Le ſuccès ſuivit la démarche. Arrivé à Taraſcon, il demanda une conférence à Alphonſe; il

 lui rendit l'eſprit de révolte ſi odieux, mit ſi bien en valeur la récompenſe qu'il devoit attendre du Roi ſon légitime Souverain, & ſçut ſi bien l'intimider s'il perſiſtoit dans ſa révolte, qu'*Alphonſe* rentra dans ſon devoir, & remit cette fortereſſe ſous l'obéiſſance du Roi. Le Duc d'*Epernon*, au comble de ſes vœux, parut à la Cour avec l'éclat d'un Général vainqueur d'une Province.

Si le Prince & le favori recueillirent le fruit des ſuccès d'une campagne brillante, *Crillon* en eut toute la gloire. On fut ſi perſuadé à la Cour que les avantages que l'armée de Provence avoit remportés, étoient dus à l'expérience, aux conſeils, à la valeur, à l'ardeur infatigable de *Crillon*, que parmi les railleries qu'on fit à ce ſujet, il

fut vendu publiquement un livre qui avoit pour titre: *les hauts faits, gestes & vaillances de M. d'*Epernon *en son voyage de Provence.*

HENRI III.

Brantome, vie des Hommes Illust.

Tout le reste du livre étoit en blanc. Plaisanterie aussi humiliante pour le Duc d'*Epernon*, que glorieuse pour *Crillon*, à qui le Roi donna le Gouvernement du Boulonnois.

Plus les exploits du brave *Crillon* humilioient les ennemis du Roi, plus leur haine pour lui augmentoit. Sa fidélité le rendoit odieux aux Huguenots, encore plus aux Ligueurs, & sa valeur le leur montroit à tous rédoutable. Le Duc de *Guise* surtout le craignoit dans une armée, où sa présence sembloit un gage de la victoire. Outre les raisons secrettes qui avoient brouillé le Duc de *Guise* & le brave *Crillon*, la

Mem. pour servir à l'hist. de France.

Gravesonde.

HENRI III. maisonde Lorraine regardoit son attachement pour la personne du Roi, comme un obstacle à l'exécution de ses projets. Le Duc d'*Aumale*, d'un caractère à tout

En Juillet 1587. oser pour satisfaire sa haine & son ambition, résolut de faire assassiner *Crillon*. Un soldat hardi, & animé par l'appas d'une forte récompense, se chargea de ce crime; mais au moment de l'exécuter, le faux brave trembla, manqua son coup & s'enfuit.

Pendant que d'*Epernon* & *Crillon* faisoient rentrer dans l'obéissance les Places rebelles de la Provence, les Ducs de *Guise* & de *Mayenne* travailloient à fortifier la Ligue, sous prétexte d'agir pour le Roi. Ce Prince, qui pénétra leur dessein, prit autant d'aversion pour les Ligueurs qu'il en avoit conçue pour les Huguenots. Malgré cette haine

pour les derniers, il résolut de s'en servir contre les autres. Cette conduite autorisa les Ligueurs à publier que le Roi, au préjudice de la religion Catholique, favorisoit les Hérétiques.

La situation de ce Prince étoit cruelle, il ne pouvoit contenter un parti sans irriter l'autre. Les précautions qu'il prenoit pour les ménager, devenoient pour eux des motifs de haine. Le Duc de *Guise* ne cessoit de le rendre odieux, en insinuant qu'il faisoit venir une armée de Reitres & de Suisses Protestans, qu'il vouloit ruiner l'ancienne religion, & faire passer sa Couronne sur la tête d'un Prince hérétique.

Les Seize donnoient cours à ces bruits séditieux. Ils répandoient dans le Royaume, & même dans les Etats voisins, les libelles les plus diffamans.

HENRI III. Leur hardiesse alla jusqu'à former le dessein d'élire un Roi Catholique, pour opposer aux étrangers Protestans qu'on vouloit, disoient-ils, introduire en France; & levant le masque, ils tenterent de se saisir de la Bastille, de l'Arsenal, du Palais, du Louvre & de la personne du Roi, pour le mettre au pouvoir du Duc de *Guise*.

Les Huguenots, poussés par leur esprit républicain, visoient à abattre la Monarchie, à élever au milieu du Royaume un gouvernement indépendant, & à détruire la religion Catholique. Les Ligueurs, par un zèle mal entendu, & croyant défendre la bonne cause, étoient armés avec fureur contre leur légitime Roi. Le Duc de *Guise*, l'idole & l'ame de la Ligue, leur persuadoit qu'ils agissoient pour le bien de l'Etat.

Henri toujours craintif, toujours inconſéquent, tenoit le Royaume dans une perpétuelle agitation par le nombre infini d'Edits qu'il donnoit, dont les uns détruiſoient ce que les autres venoient d'établir : preuves multipliées de la foibleſſe du gouvernement, & dont les deux partis ne tiroient que trop d'avantages. Les *Mignons*, dont l'attachement pour le Roi n'avoit pour baze que l'intérêt de leur fortune, épuiſoient les finances, & étoient les ſeuls objets des graces, comme ils l'étoient d'une indignation, qui en les rendant odieux, rendoit *Henri* auſſi mépriſable qu'il étoit mépriſé.

Le nombre de perſonnes véritablement attachées au Roi étoit ſi petit, qu'on n'oſoit nommer, pour ne s'y pas tromper, que le brave *Crillon* & le Maréchal

HENRI III. d'*Aumont.* On prétend même que *Catherine* n'avoit plus pour ce Prince la même tendresse ; cette tendresse étoit passée au jeune Marquis du *Pont*, son petit-fils, fils aîné du Duc de Lorraine. *Catherine* souhaitoit de lui faire donner la Couronne à l'exclusion du Roi de Navarre qu'elle haïssoit.

Le Laboureur.

Le Duc de *Guise* profitoit de toutes ces conjonctures, & voyoit tout concourir à favoriser ses desseins ambitieux. Séduit par l'espérance de les conduire à leurs fins, il osa méconnoître son Roi, & même mépriser la défense que ce Prince lui avoit faite de venir à Paris ; il eut l'audace de s'y rendre, les Ligueurs & les Seize lui ayant écrit à Soissons que sa présence étoit nécessaire. On dit même que *Catherine*, qui favorisoit secrettement

Le Laboureur.

Le 9 Mai, 1588.

la Ligue, lui avoit fait dire qu'elle se chargeoit d'adoucir le Roi. HENRI III.

Lorsque ce Prince apprit que le Duc de *Guise* étoit dans Paris, il en fut si offensé, que dans le premier transport de sa colère il résolut de le faire poignarder dès qu'il seroit entré dans le Louvre. L'Abbé d'*Elbenne*, dit-on, le fortifia dans cette résolution, en lui disant à l'oreille ce passage de l'Evangile. *Je fraperai le Pasteur, & les Brebis seront dispersées.* D'autres plus modérés lui représenterent que la mort du Duc de *Guise* ne pouvoit avoir que des suites funestes, que le peuple se souleveroit, que dans sa fureur il n'auroit aucun respect pour la Majesté Royale, qu'il falloit entendre le Duc de *Guise*, & qu'on seroit toujours en état de prendre contre lui des mesures mieux

concertées, & plus capables de faire craindre les séditieux.

Le Roi incertain dans toutes ses résolutions se rendit, & consentit que *Catherine* sa mere amenât le Duc de *Guise* dans la chambre de la jeune Reine. *Catherine* se mit en chaïse pour se rendre au Louvre, & le Duc de *Guise* l'y accompagna à pied. Dès qu'il parut, on entendit les rues retentir de *Vive le Duc de Guise; vive le défenseur de la Foi, le Protecteur de l'Eglise, le Sauveur de Paris.*

Le Duc, qui en partant de Soissons n'avoit à sa suite que sept à huit Gentilshommes, se trouva dans Paris accompagné de plus de trente mille hommes. Les Bourgeois quittoient leurs maisons pour le suivre, le peuple l'entouroit, & tout le monde s'empressoit pour le voir.

Quelques uns par une eſpece de vénération fléchiſſoient les genoux devant lui, & baiſoient ſes habits. Les femmes aux fenêtres, pour lui marquer la part qu'elles prenoient à la joie publique, jettoient des fleurs ſur ſes pas.

Rien n'étoit plus capable de féduire & de tenter l'ambition du Duc de *Guiſe*, qu'une adoration ſi flatteuſe & ſi générale; elle l'aſſuroit de l'amour extrême des Pariſiens, & de l'autorité qu'il pouvoit ſe promettre dans leur Ville. Il répondoit aux honneurs qu'on lui prodiguoit, de l'œil, du geſte & de la parole, avec cet air ſatisfait & ces manieres prévenantes qui le rendoient maître des cœurs.

Ce fut au milieu de ces applaudiſſemens que le Duc de *Guiſe* arriva au Louvre: les Gardes Françoiſes, rangées en

haie dans la cour, avoient *Crillon* à leur tête. Ce fidéle sujet, blessé des criminelles acclamations du peuple, les regardant comme un triomphe que ce chef de la Ligue remportoit sur son Roi dans le lieu même où la Majesté Royale doit être la plus respectée, sentit avec indignation l'insulte faite à son Maître.

Dans ce moment le Duc de Guise parut; en passant devant *Crillon* il lui fit un salut prévenant. *Crillon* supérieur à toute politique, loin de répondre à ce salut, regarda fierement le Duc de *Guise*, qui déconcerté, rougit. Tout le monde s'en apperçut; on vit le Duc de *Guise* si intrépide, si fier, si brave, après qui tout le monde couroit, changer de couleur à la vûe du Mestre de Camp des Gardes Françoises: un coup d'œil de *Crillon*

Davila, l. 9.

fit trembler le chef de la Ligue.

Dès que le Roi vit le Duc de *Guise*, il lui demanda, d'un ton qui marquoit son ressentiment, quel sujet l'amenoit à Paris, malgré la défense expresse qu'il lui avoit fait d'y paroître. Le Duc de *Guise*, sans s'étonner, répondit qu'il venoit se justifier des calomnies de ses ennemis, & assurer Sa Majesté de son attachement à son service. Le Roi lui répliqua séchement, qu'il jugeroit de ses sentimens par sa conduite. On assure que la Princesse de Lorraine lui dit à l'oreille qu'il étoit en grand danger, qu'on avoit résolu de le faire périr, & que ce funeste dessein étoit écrit dans le regard sinistre de *Henri*. Le Duc de *Guise* sortit, & le peuple qui l'attendoit le reconduisit chez lui avec les mêmes acclamations.

HENRI III.

HENRI III. Du moment que le Duc de *Guiſe* fut entré dans Paris, on ne vit plus que ces mouvemens, ces agitations, ces manœuvres qui enfantent la guerre civile. Le Roi fit redoubler la garde du Louvre, il ordonna aux Echevins d'aller dans les hôtelleries & dans les maiſons des particuliers, pour faire ſortir de Paris tous ceux qui y étoient ſans domicile. Les ſieurs d'O & de Villquiers furent chargés de tenir la main à l'exécution de cet ordre qui devint inutile. Le plus grand nombre ſe retira chez le Duc de *Guiſe*, & les autres trouverent des prétextes pour déſobéir.

Davila. Mezerai. Varillas. Le Roi ſentit avec autant de honte que de dépit, combien ſon autorité étoit affoiblie, & à quel point pouvoit aller celle du Duc de *Guiſe* dans Paris. Il y fit entrer les troupes qu'il tenoit toutes

prêtes aux environs, & résolut de se rendre maître des principaux postes. Quatre mille Suisses & deux cent fantassins François entrèrent dans la Ville, & y furent distribués ; mais la Place Maubert, & les quartiers de l'Université, remplis d'Ecoliers & Maquignons, de Bateliers & de Crocheteurs, tous gens dangéreux & à craindre, furent oubliés. Le Roi chargea *Crillon* de s'en saisir, avec défense expresse d'en venir aux mains, & de répandre une goutte de sang, dans la crainte de porter le peuple à une sédition qui auroit aussitôt le Duc de *Guise* pour chef.

Crillon surpris d'une défense faite si à contretemps, représenta au Roi que dans l'état où étoient les affaires, il falloit que Sa Majesté montrât de la vigueur & de la fermeté ; qu'elle ne pou-

voit

voit se faire obéir qu'en se faisant craindre ; que le peuple devenoit insolent à mesure qu'on le ménageoit ; qu'il tiroit avantage des égards qu'on avoit pour lui ; qu'il falloit à quelque prix que ce fût, se rendre maître de la Place Maubert & des quartiers de l'Université, qui dans le cas présent étoient les postes les plus importans ; que pour y parvenir, il falloit à force ouverte combattre & vaincre tous ceux qui voudroient s'y opposer.

Quelque judicieux que fût cet avis, le Roi foible & intimidé ne put le goûter, & réitera ses défenses à *Crillon* : l'événement justifia son conseil, & fit repentir le Roi de ne l'avoir pas suivi. *Crillon* affligé de voir que ce Prince se trahissoit lui-même, part à la tête de deux Compagnies des Gardes Françoises ; il trouve

trouve à la Place Maubert Bois-Dauphin, qui, avec les Ecoliers de l'Université, les Bateliers & les Crocheteurs s'en étoient déja saisi, & avoient fait des barricades, qu'ils pousserent bientôt jusque dans les quartiers de l'Université.

HENRI III.

Crillon n'étoit pas en peine de forcer ces barricades, de dissiper cette troupe tumultueuse & intimidée au moindre danger; mais son courage étoit enchaîné par les défenses du Roi, qui, craignant encore qu'il ne passât outre, les lui envoyoit à tous momens réitérer. Ce Prince fit plus, il lui fit ordonner de se retirer; mais il n'étoit plus tems. Le Duc de Brissac ayant trouvé une grosse troupe d'Ecoliers & de Crocheteurs, leur avoit fait faire des barricades avec des tonneaux remplis de fumiers & de terre;

Satir. Memp.

HENRI III. ainsi lorsque les Gardes Françoises voulurent rebrousser chemin, ils trouverent le passage fermé.

A connoître le caractère de *Crillon*, il est aisé de comprendre l'état violent où le mettoient les timides ordres de *Henri*, qui n'en voyoit ni l'imprudence, ni le danger. Les rebelles se saisirent de tous les quartiers de l'Université, pousserent les barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre, attaquerent les Suisses dans le cimetiere des Saints Innocens, & dans tous les postes où ils les avoient enfermés, firent tomber sur eux une grêle de pierres, de pavés & de coups de mousquet qui forcerent ces malheureuses troupes, trop soumises dans ce moment aux ordres du Roi, à demander quartier : il leur fut accordé, à condition qu'elles crieroient, *Vive le Duc*

Guise. Les Ligueurs de la Place Maubert n'oférent traiter de même les Gardes Françoises; *Crillon* les commandoit, & eut la liberté de se retirer à la tête de sa troupe.

HENIR III.

Il ne dépendit ce jour là que du Duc de *Guise* de monter sur le Trône, la fortune l'y menoit comme par la main; il avoit dans Paris autant de troupes réglées que le Roi, qui tremblant dans le Louvre, s'y voyoit prisonnier. Les Parisiens yvres d'amour pour le Duc de *Guise*, excités par la plus furieuse haine contre le Roi, se seroient tous sacrifiés pour lui enlever une Couronne, dont ils le croyoient indigne, & pour la placer sur la tête du Duc de *Guise*, mais soit qu'il crût être toujours le maître d'arracher le Sceptre des mains d'*Henri III*, soit qu'il voulût attendre que le

peuple l'y forçât, soit enfin que l'excès de sa joie étouffât sa prudence, il se contenta ce jour-là d'avoir fait trembler son Roi. Quelle faute pour un Prince ambitieux & déterminé à être usurpateur !

Alexandre Farnèse Duc de Parme; Prince doué d'un esprit juste & profond, dit à cette occasion. *Que le Duc de Guise avoit trop menacé & trop peu frapé; qu'il ne devoit pas faire une démarche si hardie, ou qu'il falloit la pousser jusqu'au bout; qu'il avoit oublié le proverbe qui dit : Que celui qui met l'épée à la main contre son Souverain, en doit à l'instant jetter le foureau.*

Le Roi passa la plus cruelle nuit, il voyoit son Trône sous ses pieds, le peuple prêt à y élever le Duc de Guise, le Duc de [illegible] maître de sa personne &

même de ſa vie, ſi ce Prince, pour n'avoir plus à craindre ſon Roi, avoit voulu conſommer ſon crime en lui donnant la mort.

HENRI III.

Le lendemain le Roi envoya *Catherine*, ſa mere, au Duc de *Guiſe*, qui rejetta la cauſe du tumulte ſur le mauvais conſeil qu'on avoit donné au Roi de faire entrer dans la Ville des ſoldats. Ses propoſitions furent ſi extraordinaires, qu'à la Couronne près, il devenoit le maître du Royaume : il exigeoit que le Roi le déclarât Lieutenant Général de l'Etat avec la même autorité que ſon pere l'avoit eûe ſous *François Premier* : que le Roi de Navarre & tous les Princes de la Maiſon de Bourbon fuſſent déclarés déchus du droit de ſuccéder à la Couronne : que *Crillon*, objet de ſes inquiétudes & de ſa haine,

Davila, l. 9

HENRI III.

n'eût plus le Régiment des Gardes Françoises, qu'on le donnât à un autre qui ne lui fût pas suspect.

Le témoignage le moins équivoque, & le plus glorieux qui ait jamais été rendu à la fidélité du brave *Crillon*, est celui du Duc de *Guise* dans ce pour-parler de paix ; il falloit en effet que *Crillon* fût bien redouté de cette faction : celui qui en étoit l'ame & l'oracle oublie sa fierté, en s'obstinant à obtenir de ne l'avoir plus pour adversaire.

Catherine répondit au Duc de *Guise*, que c'étoit vouloir détrôner le Roi que d'exiger de telles conditions. Le Duc, ferme & résolu d'obtenir ce qu'il demandoit, jura qu'il perdroit plutôt la vie que de ne pas mettre en sureté la Religion Catholique, & de ne pas assurer l'état de sa

Maison. *Catherine* retourna au Louvre, où les troupes étoient toujours en armes, & le Roi dans une perpléxité plus aisée à comprendre qu'à décrire.

HENRI III.

Les favoris de *Henri* l'entouroient; les uns vouloient qu'il accordât au Duc de *Guise* tout ce qu'il demandoit, pour éviter une guerre civile; les autres soutenoient que c'étoit anéantir l'autorité Royale, que c'étoit remettre l'Etat & le Roi à la discrétion de la Ligue. Plusieurs furent d'avis qu'*Henri* sortît de Paris, qu'il se retirât dans quelque ville où il prendroit des mesures pour réduire les rebelles : mais beaucoup trouverent que c'étoit un parti trop honteux, en convenant qu'il y avoit plus de sureté.

Ce fut dans ces irrésolutions, que le Roi, que *Catherine* sa me-

Davila, ibid.

HENRI III.

re, & ceux du Conſeil paſſerent cette ſeconde nuit. Le Duc de *Guiſe* l'employa à viſiter tous les poſtes dont ſes troupes s'étoient emparés, & à ſe préparer à inveſtir le Louvre, pour réduire *Henri* aux dernieres extrémités, & le forcer à lui accorder tout ce qu'il demandoit. Le Roi qui en fut inſtruit, vit alors qu'il n'y avoit plus d'autre parti à prendre que celui de fuir.

Cette réſolution priſe, il envoya, de grand matin, *Catherine* au Duc de *Guiſe*, pour l'amuſer, en lui faiſant de nouvelles propoſitions; mais cette Princeſſe fine & habile devoit employer aſſez de temps à diſcuter les intérêts de ſon fils, pour lui donner celui de ſortir de Paris. Elle fit les offres les plus avantageuſes au Duc, qui ne voulut rien relâcher de ſes premieres pré-

tentions. *Catherine* se récrioit sur chaque proposition, en faisoit sentir l'injustice au Duc, qui, toujours infléxible, parloit en homme qui pouvoit se faire accorder à force ouverte ce qu'il vouloit ne tenir que du Roi.

HENRI III.

Pendant ces contestations le Roi précipitamment faisoit tout disposer, non pour un départ, mais pour une fuite; il confia son dessein à *Crillon*, lui ordonna de faire partir en diligence son régiment pour le joindre à *Etampes*; Les Gardes Suisses eurent le même ordre. Ces mesures prises, le Roi, sous prétexte de se promener aux Thuilleries, sortit de Paris par la porte de la Conférence, accompagné seulement de dix ou douze Gentilshommes; & se rendit à *Etampes*.

Graveson, Bening, Bouclier d'honneur, Davila.

Fin du premier Tome.

